

École de psychanalyse des Forums
du Champ lacanien – France

ANNUAIRE
2025



EPFCL-France

Sommaire

Présentation	3
Annuaire de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien	5
• Liste alphabétique des membres	7
• Liste des analystes membres de l'École (AME)	71
• Liste des analystes de l'École (AE)	73
• Liste des membres d'École	74
• Liste des élus-délégués de l'IF 2025-2026	77
• Liste par pôle	79
Les instances de l'EPFCL-France	95
• Membres fondateurs des FCL	95
• Bureau	95
• Conseil de direction	95
• Conseil d'orientation	95
• Commission de l'accueil et de la garantie (CAG)	95
Les textes fondateurs	
<i>Les textes de référence de Jacques Lacan</i>	97
• Acte de fondation	99
• Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École	107
• Discours à l'École freudienne de Paris	119
• Note italienne	135
• Préface à l'édition anglaise du <i>Séminaire XI</i>	139
• Lettre de dissolution de l'EPF	141
• Lettre de la Cause freudienne	143
Les textes statutaires	145
• Charte de l'IF-EPFCL et annexes	147
• Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan	165
• Règlement intérieur du Collège international de la garantie	173
• Statuts de l'EPFCL-France	179
Formations cliniques du Champ lacanien :	
les Collèges de clinique psychanalytique	185
• Présentation des Collèges de clinique psychanalytique	187
• Liste des Collèges de clinique psychanalytique	189
L'Association des centres d'accueil psychanalytique du Champ lacanien - France (l'ACAP-CL) et ses centres d'accueil psychanalytique (CAP)	193

**École de psychanalyse des Forums
du Champ lacanien - France**

**ANNUAIRE 2025
et textes fondateurs**

EPFCL-France
Membre de l'Internationale des Forums
et de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien
118, rue d'Assas
75006 Paris
Tél : 01 56 24 22 56
Courriel : secretariat-epfcl-france@epfcl.fr
Site internet : www.champlacanienfrance.net

Présentation

L'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL-France) s'inscrit dans l'histoire de l'École de Jacques Lacan et se réfère aux textes fondateurs qu'il y a consacrés, pour y faire retour et en restaurer l'esprit. La plupart des membres fondateurs furent membres de l'École freudienne de Paris (EFP) et lors de sa dissolution, en 1980, tous se sont engagés dans l'École de la Cause freudienne (ECF). Ils s'en sont séparés dans la grande crise de 1998, par refus de la pensée-Une.

L'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien a pour but de transmettre l'expérience originale en quoi consiste la psychanalyse, d'en élaborer le savoir, de permettre la formation des psychanalystes, de fonder en raison leur qualification et de la garantir.

Les Forums du Champ lacanien ne sont pas École mais champ. Ils ne délivrent donc aucune garantie analytique. Ils accueillent tous ceux que la psychanalyse orientée par l'enseignement de Jacques Lacan concerne, à quelque titre que ce soit, et qui s'intéressent à l'étude de la psychanalyse, à ses connexions, ou à son application hors du dispositif analytique. Les connexions avec les pratiques sociales et politiques qui s'affrontent aux symptômes du temps, les liens avec d'autres praxis théoriques (sciences, philosophie, art, religion, etc.) sont donc tout spécialement de leur ressort.

L'association du Forum du Champ lacanien (FCL) est une association de droit français, loi 1901. Son École est une association de fait à laquelle l'association du FCL donne son cadre juridique. L'ensemble s'intitule EPFCL-France. Le siège de l'Association est situé au 118, rue d'Assas, 75006 Paris.

L'Association est membre institutionnel de l'Internationale des Forums du Champ lacanien (IFCL) qui fédère depuis 1999 les divers Forums répartis dans le monde. Ils sont regroupés en huit zones (zone francophone, zone anglophone, Espagne, Italie, Amérique latine-Sud, Amérique latine-Nord, Brésil, zone pluri-lingue) et comprennent plus de 2 000 membres. Une Charte en définit les grandes orientations (*voir en annexe*).

L'EPFCL-France fait partie de l'École internationale de psychanalyse des Forums du Champ lacanien créée en décembre 2001 par un vote de l'assemblée de l'IFCL, à l'issue d'un long débat sur ce que doit être une École de psychanalyse orientée

par l'enseignement de Jacques Lacan. Ses structures et finalités sont définies dans le texte « Principes pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan » (*voir en annexe*).

Le fonctionnement de l'École est assuré au niveau international par deux collèges : Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE) et Collège international de la garantie (CIG).

Elle délivre une garantie dont les titres définis par Lacan, analyste membre de l'École (AME) et analyste de l'École (AE), sont octroyés au niveau international sur proposition de commissions locales.

Forums et École fonctionnent selon le principe de la permutation des tâches. Les membres de leurs diverses instances y sont élus pour deux ans et ne sont pas immédiatement rééligibles.

La direction de l'association des Forums du Champ lacanien-France est assurée depuis le 1^{er} janvier 2019 par deux Conseils, un Conseil d'orientation (CO) chargé de la politique de l'Association et un Conseil de direction (CD) chargé de son fonctionnement. Leurs composition et fonctions sont précisées dans nos statuts. Membre élu d'un de ces deux Conseils, on ne peut se présenter pour siéger simultanément dans les instances internationales. Les membres de l'EPFCL-France sont répartis en quatorze grands pôles régionaux qui choisissent leurs élus tous les deux ans.

Pour l'EPFCL-France, la Commission de l'accueil et de la garantie (CAG), composée de cinq membres sortants des Collèges internationaux de l'École, est chargée d'assurer le travail d'École. Elle se charge de faire fonctionner au niveau local les instances de garantie.

L'EPFCL-France reprend le principe posé par Lacan pour son École : celui qui enseigne « le fait à ses risques ». La rubrique *Évènements* du site Internet de l'EPFCL-France recense chaque mois les enseignements organisés par les pôles ou proposés par des membres. Par ailleurs, le Conseil de direction, les deux commissions rattachées au bureau (la Commission des cartels et la commission Entre Champs) et la Commission de l'accueil et de la garantie proposent ou animent des activités régulières au local de la rue d'Assas ou au sein des pôles.

Le cartel, petit groupe de travail dont la structure se prête à l'élaboration personnelle et au débat avec quelques autres, est privilégié. La Commission des cartels se charge de stimuler et de vectorialiser ses résultats en liaison avec le bureau du Conseil de direction.

L'EPFCL-France publie une revue, *Champ lacanien*, sous la responsabilité du Conseil d'orientation, un bulletin, le *Mensuel*, sous la responsabilité du Conseil de direction, ainsi que divers volumes aperiodiques. Elle organise régulièrement des journées d'études et est partie prenante, tous les deux ans, des Rendez-vous de l'Internationale des Forums et de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien.

**Annuaire
de l'École de psychanalyse
des Forums du Champ lacanien**

Voici l'annuaire 2025 de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) pour la France.

On y trouvera la liste alphabétique de l'ensemble des membres, avec leurs coordonnées, et leur répartition par pôle.

Pour être membre de l'Association, on en fait la demande auprès de la directrice de l'EPFCL. La demande est étudiée par une Commission *ad hoc*, composée des membres du bureau et de la CAG (cf. article 7 des statuts de l'EPFCL-France).

Les membres d'École sont admis sous la responsabilité de la Commission de l'accueil et de la garantie (CAG).

Ils exercent la psychanalyse :

– soit en tant que membres d'École qui ont déclaré soutenir la fonction d'analyste, et ils sont alors inscrits dans l'Annuaire avec la mention AP (analyste praticien);

– soit en tant que membres que l'École garantit, *via* la Commission d'agrément internationale, comme relevant de la formation que l'École dispense. Ils sont alors inscrits avec le titre d'AME (analyste membre de l'École).

Le titre d'AE (analyste de l'École) est délivré pour trois ans à ceux qui, s'étant soumis à la procédure dite de la « passe », seront jugés par l'un des cartels de la passe susceptibles de témoigner de l'expérience analytique.

Liste alphabétique des membres

ADVIS-GAETE Laurent

Médiateur artistique en relation d'aide, musicothérapeute

27 La Canetais, 35470 La Noë-Blanche

+33 6 11 26 71 72 / advisgaete.laurent@free.fr / Pôle 9 - Ouest

ALBERTI Claire

197 impasse de l'Orée des Vignes, 33720 Cérons

+33 6 81 49 29 36 / claire.alberti@free.fr / Pôle 7 - Atlantique

ALHELOU Elie

Psychologue clinicien

Beyrouth, Liban

+961 70 617 397 / elie.alhelou@outlook.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ALLEN David

Membre d'École, AP

DESS, DEA, Ph.D, ancien maître de conférence en psychopathologie adulte à Rennes 2

12 rue du Hainaut, 75019 Paris

+33 6 89 05 06 13 / allen.david24150@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ALOI Olivia

Psychologue

34 rue Maréchal Fayolle, 13004 Marseille

+33 6 35 40 56 96 / aloi.olivia.13000@gmail.com / Pôle 2 - Provence-Corse

ANCIAUX Isabelle

Psychologue clinicienne

110 cours Sextius, 13100 Aix-en-Provence

+33 6 88 98 19 27 / isanciaux@free.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

ANCIBURE Francis

DESS de psychopathologie (Université Le Mirail Toulouse), doctorat de 3^e cycle de psychologie

372 chemin de Kokotia, 64500 Saint-Jean-de-Luz

+33 5 59 54 96 22 - +33 7 66 68 90 92 / francisancibure@orange.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

APARICIO Sol*Membre d'École, AME**Doctorat en psychanalyse, DESS de psychologie clinique, maîtrise de philosophie, consultante au CMP de Cachan, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris*

1 cité Chaptal, 75009 Paris

+33 1 42 80 11 54 / sol.aparicio@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ARDRÉ Marie-Odile*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et psychopathologie Paris VII, psychologue clinicienne*

23 ter rue Roger Salengro, 12700 Capdenac-Gare

+33 6 87 53 30 70 / moardre@gmail.com / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

ARNAULT Christine*Psychologue clinicienne*

22 rue Robert Sannac, 09100 Pamiers

+33 6 73 86 31 92 / christine7.arnault@gmail.com /

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

ARROUM France*Membre d'École, AP**Psychologue CH Sainte-Anne*

8 bis rue Campagne Première, 75014 Paris

+33 6 17 15 37 98 / france.arroum@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ARZUR Jean-Michel*Membre d'École, AME**DESS de psychologie clinique et psychopathologie, DEA en sciences humaines option psychopathologie, CMPP de Vitré, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

12 rue de Brest, 35000 Rennes

+33 7 45 16 96 03 / jm.arzur@free.fr / Pôle 9 - Ouest

ASKOFARÉ Sidi*Membre d'École, AME**Docteur d'État ès-lettres et sciences humaines, doctorat de 3^e cycle en psychologie, professeur des universités émérite, enseignant honoraire du Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

49 rue Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse

+33 5 61 33 04 82 - +33 6 23 39 18 68 / sidi.askofare@orange.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

AUGOT Orphania*Membre d'École**Pédopsychiatre, AIHP, ancien praticien hospitalier*

16 rue de Verdun, 09000 Foix

+33 5 61 65 11 43 / orphania.augot@orange.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

BALLET Danielle

146 rue de Charenton, 75012 Paris
 +33 9 83 58 40 96 / danielleballet8@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BARDON Philippe

Membre d'École, AP
Psychologue, DESS de psychologie université Bordeaux II
 1 rue des Castaigns, 33470 Le Teich
 +33 7 71 13 93 49 / philippebardon4@gmail.com
 Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

BARDY Alison

191 rue Robespierre, 93170 Bagnolet
 +33 6 89 94 79 84 / alisonbardy@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BARILLOT Patrick

Membre d'École, AME
Psychiatre, AIH de Paris, DEA en psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris
 104 Boulevard Saint-Germain, 75006 Paris
 +33 1 42 22 33 80 / pbarillotepfcl@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BARKATI Karim

Membre d'École, AP
Docteur en musique (université Paris VIII), chercheur en informatique musicale (IRCAM)
 177 bis rue Saint-Jacques, 75005 Paris
 +33 6 03 61 64 50 / karimbarkati@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BARNIER Cathy

Membre d'École, AME
 47 rue Descartes, 75005 Paris
 +33 6 85 22 95 16 / barniercathy@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BARON Daniel

17 rue Albert Schweitzer, 32000 Auch
 +33 6 71 45 05 89 / dbaroncm@hotmail.fr
 Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

BAZIN Brigitte

Membre d'École
Psychologue clinicienne
 20 rue du Maréchal Joffre, 22200 Guingamp
 17 rue Victor Rault, 22000 Saint-Brieuc
 +33 6 84 53 82 85 / brigitte.bazin1954@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

BEAUMONT Sonia

15 rue du D^r Charcot, 29200 Brest
+33 6 87 35 06 35 / tanguy.beaumont@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

BEAUSSART Stéphane

Psychologue clinicien, DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris V)
9 rue Carnot, 94130 Nogent sur Marne
+33 6 70 38 76 75 / stef.beaussart@free.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BEAUSSIER Claudine

Membre d'École, AME
Docteur en médecine, AIHP, CES pédo-psychiatrie, ancien praticien hospitalier (inter-
secteur infanto-juvénile), psychiatre
49 rue de la Benatte, 33000 Bordeaux
+33 6 72 14 23 70 - +33 5 56 99 49 61 / beaussierclaudine@yahoo.fr
Pôle 13 - Bordeaux - Σ

BECAVIN Cédric

Psychologue clinicien, neuropsychologue
155 rue de Letandue, 49000 Angers
+33 6 45 06 01 09 / cedric.becavin49@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

BELAUBRE Sandrine

25 rue Émile Berthier, 91240 Saint-Michel-sur-Orge
+33 6 64 00 77 10 / belaubresandrine@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BELLECC Arnaut

41 rue Jean Jaurès, 29200 Brest
+33 6 10 18 92 78 - +33 2 98 80 57 82 / arnaudbellecc@orange.fr
Pôle 9 - Ouest

BELLIOT Cécile

DESS de psychopathologie, psychologue, hôpital psychiatrique de Sainte-Gemmes-
sur-Loire
114 route de Juigné Le Petit Port, 49130 Les Ponts de Cé
+33 6 21 37 23 38 / belliotce@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

BELLUSCI Luanda

Psychologue clinicienne (hôpital Bagatelle, Bordeaux), master 2 de psychopathologie
(Bordeaux), master 1 de psychologie clinique (UFRJ, Brésil)
18 Résidence du Parc de Camponac, 33600 Pessac
+33 6 82 25 16 04 / luandabellusci@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

BELON Danièle

Membre d'École, AME
Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
10 avenue du 14^e Régiment d'Infanterie, 31400 Toulouse
+33 6 13 75 22 34 / dbelon@club-internet.fr
Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

BENABEN-PORTARRIEU Karine

Enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

31 rue Paul Antin, 33000 Bordeaux

+33 6 41 11 81 79 / kbenaben@gmail.com / Pôle 13 - Bordeaux - Σ

BENDRIHEN Nicolas

Membre d'École, AME

Doctorat en psychopathologie

7 rue des Ecouffes, 75004 Paris

+33 1 42 78 05 58 / nbendrihen@mac.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BENGHADDA Zineb

45 rue Victor Hugo, 92120 Montrouge

+33 6 87 65 89 37 / benghaddazineb@yahoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BERNARD David

Membre d'École, AME

Doctorat en psychopathologie, maître de conférences à l'université de Rennes II, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest

20 rue des Fossés, 35000 Rennes

+33 2 99 63 38 93 / dabernard2@yahoo.fr / Pôle 9 - Ouest

BERNARDI Carine

Psychologue clinicienne

Maison de santé des Ondes, 128 avenue de Calès, 12100 Millau

+ 33 6 63 73 42 87 / carinebernardi@outlook.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

BESOIN Florent

Master recherche psychopathologie et champs cliniques, master professionnel de psychologie clinique et pathologie, CMPP de Chartres

5 rue des Crépinières, 28000 Chartres

+33 6 31 53 46 33 / florent.besoin@hotmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BESSOU Nicole

Licence de linguistique, maîtrise de sciences de l'éducation, psychopédagogue en CMPP

Puech de l'igues, 12200 Toulonjac Villefranche de Rouergue

+33 5 65 81 18 06 - +33 6 87 04 95 84 / nicole.bessou@wanadoo.fr

Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

BIASOTTO-MOTTE Giselle

Membre d'École, AP

Psychologue clinicienne

21 rue des Côtes, 39100 Authume

+33 6 76 62 38 03 / gisellebiasotto@wanadoo.fr

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

BILLIOTTE THIÉBLEMONT Nathalie

25 avenue Saint-Gremier, 31600 Muret
 +33 6 22 09 14 26 / n.billiotte.thieblemont@gmail.com
 Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

BILLIoud Marie-Christine

Membre d'École, AME
Enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est
 Le Nopal Parc Sainte-Victoire, avenue de Craponne, 13100 Aix-en-Provence
 +33 4 42 27 86 50 - +33 6 63 70 86 50 / marie-christine.billioud@wanadoo.fr
 Pôle 2 - Provence-Corse

BINASCO Mario

Membre d'École, AME
Psicologo, Psicoterapeuta - Professore Emerito di Psicopatologia dei Legami familiari,
Pontificia Univ. Lateranense, Città del Vaticano – Socio Fondatore e Docente ICLeS
(Istituto Clinica Legami Sociali, Diploma quadriennale legalm. riconosciuto MIUR)
 Piazza Oberdan 2, 20129 Milano, Italia
 +39 328 7271960 - 02 29516730 - 06 70452223 / mario.binasco@gmail.com
 Forum secondaire : France

BLANCHARD-LECLÈRE Gaëlle

Psychologue
 51 rue Robert, 69006 Lyon
 +33 4 72 74 47 26 / gaelle.blanchard.leclere@gmail.com
 Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

BLATCHÉ Martina

Membre d'École
DESS de psychologie clinique, psychologue
 1563 chemin des Veys, 83390 Cuers
 +33 6 73 95 39 35 / martinablatche@gmail.com / Pôle 2 - Provence-Corse

BLONDEL Annick

Psychologue clinicienne
 Immeuble B3, 19 rue Raymonde Martin, 13013 Marseille
 +33 6 83 41 93 21 / a.blondel@live.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

BLOUIN Élodie

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du
Centre-Est
 11 rue du 29 juillet, 03300 Cusset
 +33 7 49 72 12 98 / elodie.blouin@yahoo.fr / Pôle 11 - Auvergne

BOISDON François

Psychologue, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
 7 avenue Aristide Briand, 35000 Rennes
 +33 6 61 73 79 85 / boisdonf@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

BOISSÉ Alexandra*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne*

2 rue du Capitaine Maignan, 35 000 Rennes

+33 6 17 59 04 52 / alexandra.boisse@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

BOLAND Caroline

751 rue des Pins, 13310 Saint-Martin-de-Crau

+33 6 75 51 05 25 / caroline.boland.psychologue@gmail.com

Pôle 2 - Provence-Corse

BONIFON Sylvie*Psychologue*

63 rue Nationale, 46000 Cahors

+33 6 85 93 08 47 / sylvie.bonifon@orange.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

BONJOUR Claudine*Membre d'École, AP**Psychologue*

1050 chemin de Beauvillard, 82290 Montbeton

+33 5 63 67 47 97 / claudine.bonjour@free.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

BONJOUR Jean-Pierre*Membre d'École, AME**Psychiatre AIHP, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

1050 chemin de Beauvillard, 82290 Montbeton

+33 5 63 67 47 97 / jeanpierre.bonjour@free.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

BOUDIN Isabelle*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et de psychopathologie, psychologue clinicienne*

2 bis-4 rue Ernest Prados - Villa Oasis, 13 090 Aix-en-Provence

+33 6 20 34 35 36 - +33 4 42 91 36 28 / isah.boudin@sfr.fr

Pôle 2 - Provence-Corse

BOULAUD-GENDRE Nathalie

49 boulevard Carnot, 43000 Le Puy-en-Velay

+33 6 76 94 15 32 / nathalie.boulaudgendre@gmail.com / Pôle 11 - Auvergne

BOURGUELOT Brigitte*Psychologue clinicienne*

147 boulevard Gambetta, 06000 Nice

+33 6 12 77 09 22 / bourguelotbrigitte@gmail.com / Pôle 2 - Provence-Corse

BOUSQUET-PROTHAIS Nathalie

65 boulevard Charles Arnould, 51100 Reims

+33 6 26 01 61 79 / n.bousquet51@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BOUSSEYROUX Michel*Membre d'École, AME**Médecin psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest***14 rue du Pont de Tounis, 31000 Toulouse****+33 5 62 26 70 91 / seyroux@aol.com / Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain****BOUSSEYROUX Nicole***Membre d'École, AME**Psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest***32 place Mage, 31000 Toulouse****+33 5 61 25 54 52 / seyroux@aol.com / Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain****BOUTEILLE Bernard***Maître de conférences honoraire en sémiotique***2 place Jean Moulin, 25000 Besançon****+33 6 61 78 90 56 / bouteillebernard@wanadoo.fr****Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté****BOUVAREL Paloma****7 bis boulevard de Verdun, 35000 Rennes****+33 7 68 90 62 34 / bouvarelpaloma@protonmail.com / Pôle 9 - Ouest****BOVAGNET-NEVERRE Brigitte***Agrégée de lettres***37 avenue d'Échirolles, 38230 Eybens****+33 6 80 58 75 35 / brigitte.bovagnet0336@orange.fr****Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône****BRANAA Anne***Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest***10 allée des Demoiselles, 31400 Toulouse****+33 6 84 79 05 81 / castelboubranaa@gmail.com****Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain****BRASIER Stéphanie****76 rue de la République, 17300 Rochefort****+33 6 72 89 11 84 / stfbra@icloud.com / Pôle 7 - Atlantique****BRASSIER Vanessa***Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et psychopathologie, doctorat en psychanalyse (Paris VII)***30 rue Boulard, 75014 Paris****+33 6 88 02 09 46 / vanessabrassier@yahoo.fr****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord**

BREJARD Vincent

Maître de conférences université d'Aix-Marseille, psychologue clinicien

67 chemin Vial, 83130 La Garde

+33 6 64 74 74 10 / vincent.brejar@outlook.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

BRESSAC-LAUMONNIER Patricia

Licence de lettres modernes, maîtrise d'écriture, DEA de littérature et civilisation française (université de Provence)

398 rue Victor Hugo, 46000 Cahors

+33 6 49 98 56 34 / patricia.bressac@gmail.com / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

BRIAND CADIOU Alice

Éducatrice spécialisée

11 bis Route de Kermainguy, 22860 Plourivo

+33 6 70 73 97 07 / briand.alice@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

BRINDEJONC Élise

10 rue de la Gare de Tram, 35520 La Mezière

+33 6 84 93 66 38 / elise.brindejonc@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

BROCHIER Nancy

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

4 rue Caviale, 46100 Figeac

+33 6 86 91 43 72 / nancybrochiercavalie@gmail.com

Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

BRUNIE Bernard

Membre d'École, AME

Psychiatre, AIHP

9 rue du Rempart Saint-Roch, 84000 Avignon

+33 4 90 85 24 78 / bernard.brunie@gmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

BRUNIE Marie-Madeleine

9 rue du Rempart Saint-Roch, 84000 Avignon

madbrunie@gmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

BUK Léa

DNSEP de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy, DESS d'image et société, artiste auteur, art-thérapeute

20 rue André Theuriet, 06100 Nice

+33 7 77 98 21 24 - +33 4 89 14 63 20 / lea.buk71@gmail.com

Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

CADENNE Françoise

Psychologue clinicienne

8 avenue Ecclès, 11100 Narbonne

+33 6 14 81 84 85 / francoisecadenne@aol.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

CÂMPEAN Flaviu-Victor*Membre d'École, AP**Philosophe, doctorat en philosophie*

5 rue Saint Denis, 34000 Montpellier

+33 6 82 70 91 17 / flaviucampean@gmail.com / Pôle 4 - Aude Roussillon

CÂMPEAN Noemina*Écrivaine, doctorat en littérature*

5 rue Saint Denis, 34000 Montpellier

+33 6 76 66 51 32 / noemina.campean@gmail.com / Pôle 4 - Aude Roussillon

CAMY Christine (de)*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, DESS, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

23 rue des Chênes, 64140 Billère

+33 6 88 45 60 81 / christinedecamy@gmail.com

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

CAPRIOTTI-BRISOU Céline*Membre d'École, AP**Docteur en médecine AIH (Université nationale de Rosario, Argentine), ancien attaché associé des hôpitaux, CES de psychiatrie infanto-juvénile (Kremlin-Bicêtre)*

48 rue de la Vieille Butte, 78100 Saint Germain en Laye

+33 1 39 73 63 00 / celina.capriotti@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CARAËS Emmanuel*Psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

12 impasse des Landelles, 22190 Plerin

+33 6 61 21 65 27 / emcaraes@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

CARASSOU Claude*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique, psychologue hospitalier, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

2 impasse Ambroise Paré, 65000 Tarbes

+33 5 62 93 37 32 / claude.carassou@orange.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

CARDE Florence*DESS de psychopathologie et clinique, psychologue clinicienne*

20 avenue de Lons, 64140 Billère

+33 6 16 54 35 15 / florence.carde@orange.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

CARIGUEL Marie-Hélène*Membre d'École, AP**Psychomotricienne DE, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

22 rue du Gal Margueritte, 35000 Rennes

4 place du Marché, 50300 Avranches

3 rue de l'Hospice, 35300 Fougères

+33 2 99 50 81 47 - +33 6 10 41 81 78

marie-helene.cariguel@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest

CASTANET Didier*Membre d'École, AME**Docteur en psychologie, chargé de cours à l'université de Toulouse-Le-Mirail, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

13 rue Sainte Ursule, 31000 Toulouse

+33 5 61 52 80 63 - +33 6 80 75 42 36 / castad@club-internet.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

CASTY Danielle*Psychologue, retraitée de l'Éducation nationale*

1 rue des Amoureux, 11200 Ornaisons

+33 4 68 27 21 24 / daniellecasty@orange.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

CAULIER Aurélie*Psychologue clinicienne*

2 avenue de la Providence, 92160 Antony

12 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris

+33 6 77 11 20 20 / aureliecaulier.ac@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CAZAL-VIGUIÉ Odile*Membre d'École, AME**DESS de psychopathologie clinique, psychologue clinicienne*

5 rue des Noyers, 09000 Foix

+33 5 61 02 88 00 / odile.viguie@orange.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

CELERIER André

13 Galerie Vivienne, 75002 Paris

+33 6 61 71 17 84 / ajm.celerier@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CHACCOUR Elisabeth*Maîtrise d'enseignement d'histoire, maîtrise de psychologie clinique*

Résidence la Promenade - 12 place Jean Jaurès, 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

+33 6 74 68 48 68 / e.chaccour@wanadoo.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

CHAMPROUX Dominique*Membre d'École**Psychologue clinicienne, CMP enfants de Chaville*

4 rue Tolain, 75020 Paris

+33 9 83 82 97 91 - +33 6 63 16 93 97 / dchamproux@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CHANAL Marie-Pierre

6 rue des Fossés, 63200 Marsat

+33 4 73 38 26 24 / mp.chanal@hotmail.com / Pôle 11 - Auvergne

CHANIAC Régine

90 rue du Chemin Vert - Bâtiment Bourgogne, 75011 Paris

+33 6 60 52 70 48 - +33 1 43 55 73 30 / reginechaniac@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CHARBONNIER Céline*Psychologue clinicienne*

+33 6 03 42 86 96 / charbonnier_c@hotmail.com / Pôle 9 - Ouest

CHARLES Christophe*Membre d'École, AP**Médecin généraliste*

120 place Mirabeau, 84120 Pertuis

+33 4 90 68 02 56 - +33 6 09 50 90 44 / christophe.charles4@wanadoo.fr

Pôle 2 - Provence-Corse

CHATILIEZ-PORGE Anne-France*Psychologue clinicienne*

4 rue Claude Matrat, 92130 Issy-les-Moulineaux

+33 6 81 65 28 93 / af.chatiliez-porge@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CHAUVEHEID-SERRAZ Catherine*Psychologue, CMP enfants et adolescents de Vanves, consultation privée*

22 bis rue Chauvelot, 92240 Malakoff

+33 6 70 18 76 40 / c.chauveheid@icloud.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HAZEL Sylvie*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne*

78 rue Joseph de Maistre, 75018 Paris

+33 6 79 98 44 09 / sylviechazel@free.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CHEMLA Muriel*Membre d'École**Psychiatre, praticien hospitalier*

21 rue des Filles du Calvaire, 75003 Paris

+33 6 82 38 96 04 / muriel.chemla@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CHIKHANI Léla*Membre d'École**Docteur ès psychologie, professeur de psychologie clinique et pathologique, consultations en libéral, Being LCTC Centre de psychothérapie et de psychanalyse*

Résidence Razzouk - Zone Blanche - CityRama, Beyrouth, Liban

+961 3 262872 / lela.chikhani.mail@gmail.com / Forum secondaire : France

CHOLLOUX Isabelle*Membre d'École**Psychologue clinicienne. DESS de psychologie clinique et DEA en psychopathologie (Rennes II)*

18 rue Berthollet, 75005 Paris

+33 6 62 00 49 06 / icholloux@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CHOQUET Marie-Laure*Psychologue*

5 bis rue de la Rablais, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande

+33 6 14 64 18 60 / mldune@yahoo.fr / Pôle 9 - Ouest

CHRISTIEN-PROUET Claire*Membre d'École, AP**Psychiatre, ALHP région centre*

63 avenue de la République, 75011 Paris

+33 1 40 21 74 45 - +33 6 16 48 74 52 / clairecp@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CIROT Alain*Membre d'École**Administrateur civil*

14 rue de Lyon, 75012 Paris

+33 6 85 74 98 14 / alain.ciroto@gmail.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CITTANOVA Annie

44 Place Jules Ferry, 92120 Montrouge

+33 6 73 46 81 26 / a.cittanova@orange.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CLASTRES Sylvana*Membre d'École, AME**Psychologue*

3 rue des Reculettes, 75013 Paris

+33 6 76 71 44 84 / guysyllau@gmail.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CLAUZIER-MONIER Michèle*DESS de psychopathologie, psychologue*

68 Bd Gambetta, 38000 Grenoble

+33 4 76 42 84 88 / michele.clauzier@yahoo.fr

Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

COHEN-TANUGI Léa Edith*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, psychologue scolaire*

18 rue Caffarelli, 75003 Paris

+33 7 51 51 12 97 / edithcohen@free.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

COLLA Lydia*Membre d'École, AP*

4 rue Gustave Flaubert, 66000 Perpignan

+33 6 07 80 61 27 / lydiacolla@yahoo.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

COMBES Benoît

226 avenue de Lagord, 17140 Lagord

+33 6 15 05 41 14 / benoit-combes@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

COMBRES Anne-Marie*Membre d'École, AME**DESS de psychopathologie clinique, DEA en psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

183 Pech de Litière Saint-Cirice, 46000 Cahors

+33 5 65 35 74 47 - +33 6 86 89 78 07 / amr.combres@wanadoo.fr

Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

COMBRES Laurent*Membre d'École, AP**Doctorat en psychopathologie clinique spécialité psychanalyse, DESS, maître de conférence à l'université Toulouse 2, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

41 rue Roquelaine, 31000 Toulouse

+33 5 82 74 52 11 / lcombres@gmail.com / Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

COMPAGNON-JANIN Brune*Psychologue clinicienne*

129 rue de Turenne, 75003 Paris

+33 1 75 51 83 88 / brunecompagnon@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

COMPANG Nathalie

10 la Placette, 48320 Ispagnac

+33 7 67 21 22 75 / compangnathalie@gmail.com / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

CORDOVA Nadine*Membre d'École, AME**Master de psychologie clinique, psychologue*

42 bis rue Belgrand, 75020 Paris

+33 6 87 61 87 56 / cordovavi.nadine@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CORNET Ève*Psychologue clinicienne*

3 rue des Infirmières, 84000 Avignon

+33 6 08 37 27 65 / eva.cornet@orange.fr / Pôle 3 - Rhône Languedoc

CORPET VERGNE Delphine*Psychologue clinicienne*

81 rue des Ormeaux, 35000 Rennes

+33 7 88 80 51 66 / delphine.corpet.vergne@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

CORRE France*Psychologue clinicienne en institution et en libéral*

10 rue Somme Py, 29200 Brest

+33 2 98 46 05 39 - +33 6 42 02 85 64 / france.corre@laposte.net

Pôle 9 - Ouest

COSTA Fernanda Moraes

Esmarchstr. 4, 10407 Berlin, Allemagne

+49 0157 3842 7634 / fcosta@gmx.de / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

COSTA Simona*Membre d'École**Psychologue, psychothérapeute (diploma ICLeS - Istituto per la Clinica dei Legami Sociali, quadriennale legalm. riconosciuto MIUR), hôpital Jean Verdier, CSAPA Boucebci hôpital Avicenne, MDA Casita*

7 rue Laurence Savart, 75020 Paris

+39 39 26 96 85 10 - +33 7 58 54 37 44 / simonacosta26@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

COSTE Jean-Claude*Membre d'École, AME**Psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

3 rue Vélane, 31000 Toulouse

+33 5 61 14 07 79 / costejc3@gmail.com / Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

COTE Armando*Membre d'École, AME**Docteur en psychanalyse, psychologue clinicien au centre de soins Primo Levi (Paris)*

5 rue Bezout, 75014 Paris

+33 6 88 30 96 94 - +33 1 40 47 52 45 / armando.cote@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

COTTIN CAYUELA Marion

85 avenue Général Leclerc, 84350 Courthézon

+33 6 77 86 28 00 / marioncayuela@hotmail.fr / Pôle 3 - Rhône Languedoc

COUDERT-VAILLARD Vaiana*Certificat professionnel d'art-thérapie*

6 rue Fernand Legras - Baie des Citrons, 98800 Nouméa

+33 6 87 70 09 99 / vaiana.vaillard@yahoo.fr / Pôle 9 - Ouest

CRÉACH Bernard

5 rue Pierre Louÿs, 75016 Paris
+33 7 85 98 25 17 / delamorale@orange.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CRISPEL Cécile

5 rue Villeneuve, 09000 Foix
+33 6 61 48 26 53 / cecile.crispel@gmail.com
Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

CUCHET Marie-Léone

Psychologue clinicienne
15 avenue du Champ de Mars, 26000 Valence
29 chemin des Grandes Blaches, 07130 Saint-Peray
+33 6 87 23 47 93 - +33 4 75 40 58 48 / malonecuchet@yahoo.fr
Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

CUNY Dominique

Membre d'École, AP
Psychologue clinicien, formateur
16 avenue Meissonier, 78300 Poissy
+33 6 07 83 74 47 / cabinetpsy@me.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

CUVIER Françoise

Membre d'École
16 rue Pierre Leroux, 75007 Paris
+33 1 45 67 41 63 / fcuvier@club-internet.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DABROWSKI Wanda

Membre d'École, AME
DESS de psychologie clinique, psychologue
11 rue du Lac, 94160 Saint-Mandé
+33 6 15 93 73 09 / wanda.dabrowski@orange.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DAHAN Patricia

Membre d'École, AME
Doctorat en psychopathologie et psychanalyse
4 rue Villehardouin, 75003 Paris
+33 6 77 08 97 98 / patricia@dahan.net / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DAMAS Paula

DESS de psychopathologie, psychologue
19 rue Jules Ferry, 29000 Quimper
+33 6 25 55 69 75 / damas.paula@free.fr / Pôle 9 - Ouest

DAMS Stéphanie

DEA en psychologie, master 2 d'économie et gestion des établissements sanitaires et sociaux (EGESS), master 1 de droit social et de la prévoyance, psychologue, directeur d'établissement médico-social, directeur de transition

8 rue du Champ Fleuri, 35310 Chavagne

+33 6 31 88 24 58 / dams.stephanie@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

DE LIMA DUTERIEZ Hélène

Membre d'École, AP

DESS de psychologie clinique et pathologie

17 rue Bourgelat, 94700 Maisons-Alfort

1 ter rue Morère, 75014 Paris

+33 1 49 80 95 72 / hduteriez@orange.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DECELLE Dominique-Alice

Psychosociologue, chargée de cours des universités

19 passage de la Main d'or, 75011 Paris

+33 6 72 38 67 38 / dominique.alice.decelle@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DECOIN-VARGAS Frédérique

Membre d'École, AP

Licence de lettres modernes, DESS de psychologie clinique, DEA en psychanalyse (Paris VII), psychologue clinicienne CMP adultes

30 rue des Rondeaux, 75020 Paris

+33 6 98 60 93 36 / decoin.frederique@neuf.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DEGUILHEM Michel

Membre d'École, AP

Docteur en médecine

8 avenue Louis Guilloux, 33320 Eysines

+33 5 56 57 72 23 / deguilhem.michel@wanadoo.fr / Pôle 7 - Atlantique

DEKENS Olivier

Professeur agrégé de philosophie, docteur en philosophie

6 avenue Botrel, 44000 Nantes

+33 6 59 33 30 06 / dekens065@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

DELAHAYE-MIHIÈRE Ghislaine

Membre d'École, AME

Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est

13 allée Albéniz - Résidence le Roy d'Espagne, 13008 Marseille

+33 6 12 02 55 49 - +33 4 91 73 86 62 / delahaye.ghislaine@gmail.com

Pôle 2 - Provence-Corse

DELAINE Hervé

2 impasse du Levant, 32810 Montaut les Créneaux

+33 6 89 33 54 80 / hervedelaine@wanadoo.fr

Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

DELL'UOMO Andrea*Membre d'École**Psychiatre, responsable de Place analytique, membre fondateur du Collège de clinique psychanalytique de Rome*

141 rue de l'Université, 75007 Paris

+33 1 48 56 18 93 / cabinetdelluomo@icloud.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DELORME Martine*Médecin*

4A rue Marmontel, 75015 Paris

+33 6 62 60 51 66 / martinedelorme75@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DERREY Séverine

9 bis rue Jean-Baptiste Pigalle, 75009 Paris

+33 6 22 16 52 31 / severine.derrey@hotmail.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DERRIEN Joëlle*Psychologue clinicienne*

74 rue de Gouëdic, 22000 Saint-Brieuc

+33 6 42 75 74 71 - +33 2 96 70 20 28 / joelled22@free.fr / Pôle 9 - Ouest

DEVILLE Christophe*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique, psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

3 boulevard du Général de Gaulle, 12200 Villefranche-de-Rouergue

+33 5 65 29 68 93 / ch-deville@wanadoo.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

DEWEZ Michel*Membre d'École, AP**Psychiatre*

48 Boulevard de Picpus, 75012 Paris

+33 6 47 48 43 45 / m.dewez@yahoo.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DJIHOUD Ahmed

42 rue Jean Zubieta, 33400 Talence

+33 6 83 50 90 32 / adjihoud@gmail.com / Pôle 13 - Bordeaux - Σ

DODIER COSSEC Séverine

10 bis la Butte, 50300 Le Val-Saint-Père (Sud-Manche)

+33 6 79 75 22 84 / severine.cossec@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest

DOFFEMONT Pantchika*Membre d'École**Psychothérapeute, master 2 de recherche philosophie et psychanalyse (Montpellier III)*

340 avenue Louis Imbert - Bât B, 83160 La Valette-du-Var

+33 7 67 24 55 95 / doffemontpa@gmail.com / Pôle 2 - Provence-Corse

DOLLEZ Nathalie*Membre d'École*

8 rue Pernety, 75014 Paris

+33 6 49 76 63 24 / nathalie.dollez@yahoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DORIN Brigitte*DE kinésithérapie (1982), psychothérapeute, DU psychopathologie*

22 rue Saint-Pierre, 40100 Dax

+33 6 30 21 60 74 / brigitte.dorin@orange.fr / Pôle 7 - Atlantique

DOURIN Aurélie*Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicienne*

11 rue Jean Escoula, 65200 Bagnères de bigorre

+ 33 6 42 61 74 42 / aurelie_douirin@yahoo.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

DRACH Marcel*Président d'Esper ados (accueil de préadolescents par des psychanalystes), maître de conférences à l'université de Paris-Dauphine*

97 rue Monge, 75005 Paris

+33 6 86 17 56 47 - +33 1 43 36 64 89 / marcel.drach@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DRAPIER Jean-Pierre*Membre d'École, AME**Psychiatre, AIHPRP, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris*

61 rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes

+33 1 60 88 92 36 / drapier.jp@gmail.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DU LORIER Pierrette*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique, maîtrise de philosophie, psychologue clinicienne*

5 rue de Lémery, 76000 Rouen

+33 2 35 07 78 23 / jm.nicolle@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

DUBOC-PEROTIN Sophie

570 avenue de la mer, 11210 Port-la-Nouvelle

+33 6 82 88 80 09 / sophie.dperotin@gmail.com / Pôle 4 - Aude Roussillon

DUBOIS Éric*Membre d'École, AP*

25 rue des Brus, 81000 Albi

+33 5 63 38 66 25 - +33 6 24 44 55 22 / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

DUBOIS Rozenn*Psychologue clinicienne, master de psychopathologie fondamentale (Rennes 2)*

132 rue de Tocqueville, 75017 Paris

+33 6 15 64 85 74 / rozenn.dubois@laposte.net

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

DUGUET Claire*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et psychopathologie, DEA en psychanalyse***8 rue des Sources, 91470 Boullay-les-Troux****+33 6 88 59 17 94 / claireduguet91@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****DUJEANCOURT Yann***Membre d'École, AP**Psychiatre***4 rue Piroux, 54000 Nancy****+33 3 83 36 62 06 / dr.dujeancourt@gmail.com****Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté****DURAN VERNUS Cinthia****199 chemin des Pillouteries, 71170 Chauffailles****+33 7 69 31 98 91 / duran_cinthia@yahoo.com.br****Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône****DURUZ Françoise***Membre d'École, AP**Licence en psychologie de l'UCL***23 chemin de la Valleyre, 1052 le Mont-sur-Lausanne, Suisse****+41 21 652 07 87 / fpduruz@cheerful.com / Autres pays : Suisse****DUTOIT Pascale***Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique, psychologue clinicienne ITEP « La Tremblaye »**CHRS « Villa Myriam » à Agneaux (50)***78 boulevard Alsace Lorraine, 50200 Coutances****+33 2 33 45 12 13 - +33 6 83 86 87 43 / pascale.dutoit@wanadoo.fr****Pôle 9 - Ouest****EGUILLON Christine***Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne***1-3 rue de l'adjudant Réau, 75020 Paris****CMPP 1-16 rue des Bouquinvilles, 95600 Ermont-Eaubonne****+33 6 71 19 59 44 / christine.eguillon@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****ESCOFFIER Frédéric***Orthophoniste***24 rue de Saint Julien, 71240 Sennecey-le-Grand****+33 6 44 92 11 56 / escoffier.f2@wanadoo.fr****Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté**

ESTEVEZ Vicky*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne, DESS*

53 rue de Chabrol, 75010 Paris

42 rue du Rû, 95320 Saint-Leu-la-forêt

+33 6 74 07 33 59 / vickyestevez@free.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

FAJNWAKS Debora

108 rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris

+33 6 87 31 20 96 / debora.fajnwaks2@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

FALENI Geneviève*Membre d'École, AME**DESS de psychologie clinique et pathologique*

16 rue Molinié Montagne, 46300 Gourdon

62 rue du Tapis Vert, 46000 Cahors

+33 6 75 28 65 60 / genevieve.faleni46@orange.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

FARROW Benjamin*Psychologue clinicien, hôpital Necker-Enfants malades, Fondation l'Élan retrouvé, Thélème*

6 Boulevard de Sébastopol, 75004 Paris

+33 6 95 50 43 89 / benjaminjarrow@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

FATOUROS Ephémia

4 boulevard du Général de Gaulle, 91210 Draveil

+33 6 30 15 71 69 / fatouros.ephemia@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

FAUCONNET Gérard*Membre d'École, AP**DEA en psychanalyse (Paris VIII), psychologue*

6 rue Paul Leblanc, 63000 Clermont-Ferrand

+33 6 82 45 89 58 / gerardfauconnet@free.fr / Pôle 11 - Auvergne

FAURE Alexandre*Membre d'École**Doctorat en psychopathologie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

30 Quai Duguay Trouin, 35000 Rennes

+ 33 6 31 94 36 05 / alex42390@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

FAURÉ Christophe*DESS de psychopathologie clinique, psychologue clinicien*

24 rue d'Alsace Lorraine, 31000 Toulouse

+33 6 64 49 48 11 / tophefaure@yahoo.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

FAURE Ghislaine*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne*

15 rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand

+33 4 73 35 30 64 / faure.ghislaine@orange.fr / Pôle 11 - Auvergne

FICHET Zoé*Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

6 allée Paul Sabatier, 31000 Toulouse

+33 6 79 82 29 09 / zoefichet@yahoo.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

FORMENTO Michel-René*Membre d'École, AME**AIHP, docteur en médecine, psychiatre, PH intersecteur de pédopsychiatrie des Hautes-Pyrénées, Tarbes*

29 rue Brauhauban, 65000 Tarbes

+33 5 62 93 99 22 / formentomichel@aol.com

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

FOURRÉ Martine*Membre d'École, AP**Docteur en psychologie, praticien social, chercheur associé CRPMS Paris VII Diderot/ Sorbonne*

24 avenue Mac Mahon, 75017 Paris

+33 6 80 06 56 99 / fourmar@icloud.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

FOYENTIN Irène*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne*

Les Maisons-Herses 28480 Saintigny

20 avenue Foch, 28400 Nogent-le-Rotrou

+33 6 60 62 52 55 - +33 2 37 52 52 55 / ieaf@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

FREMIN Odile*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique*

Résidence Fontaine Saint Martin - Bâtiment G 2, 95350 Saint Brice-sous-Forêt

+33 9 75 76 64 19 / odile.fremin@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

FRENOUX Nelly

7 rue Maurice Barres, 38100 Grenoble

+33 6 81 00 52 43 / nelly.frenoux@wanadoo.fr

Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

GAGNIER-THOBOIS Hélène*Membre d'École**Psychiatre*

60 rue du Pontel, 78100 Saint-Germain-en-Laye

+33 1 39 21 75 54 / helene.gagnier.thobois@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GAILIS Janis*Psychiatre, médecin directeur du CMPP de Montreuil, doctorat en psychologie (Rennes 2), DEA en psychanalyse (Paris VIII)*

14 bis rue Oberkampf, 75011 Paris

+33 6 32 80 03 93 / janis.gailis2@gmail.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GAILLARD Francine*Membre d'École, AP**Éducatrice spécialisée*

13 boulevard Gambetta, 43000 Le Puy-en-Velay

+33 4 71 02 24 36 - +33 6 81 43 63 56 / francinegaillard4@orange.fr

Pôle 11 - Auvergne

GALABRUN Nadine*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne, service de psychiatrie adultes de l'hôpital de Millau, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

13 rue de la Liberté, 12100 Millau

+33 6 87 32 05 12 - +33 5 65 58 77 37 / nadine.galabrun@wanadoo.fr

Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

GALANTUS Monique*Membre d'École**Psychologue clinicienne*

15 Route de la Bordette, 11250 Pomas

+33 6 08 32 03 79 / mogalantus@wanadoo.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

GALINON Françoise*Membre d'École, AME**Psychiatre, ancien interne des hôpitaux psychiatriques*

32 allées Jules Guesde, 31000 Toulouse

+33 5 61 52 79 37 - +33 5 62 22 90 05 / francoise.galinon@gmail.com

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

GANCET Geneviève*Psychologue clinicienne*

2208 route de Marolland, 73720 Queige

+33 6 70 95 78 70 / gene.gancet@yahoo.fr / Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

GARCIN Éloïse*Orthophoniste*

9a boulevard 1848, 11100 Narbonne

+33 7 81 71 81 89 / eloise29galas@yahoo.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

GARNIER-MALEUVRE Soizic

28 rue Rocher Cornet, 22190 Plérin
+33 6 18 02 43 97 / soizicmaleuvre@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

GARRABÉ Claude

Membre d'École, AP
DESS de psychopathologie, DE éducateur spécialisé
4 boulevard Belle-Isle, 12000 Rodez
+33 5 65 70 13 58 - +33 6 88 71 37 36 / claude.garrabe@gmail.com
Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

GARRIOUX Pascal

5 rue Charles Denis, 49000 Angers
+33 7 69 04 93 03 / p.garrioux@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

GASQUET Gérard

Psychologue clinicien (Paris VII), DEA en psychanalyse (Paris VII)
33 boulevard Murat, 75116 Paris
+33 6 82 39 70 06 / gerard.gasquet13@orange.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GAUDIN Denys

Psychologue clinicien, doctorat en psychologie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
26 B Boulevard Kennedy, 66100 Perpignan
+33 6 77 14 60 29 / denys.gaudin@orange.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

GAVILANES Patricia

Membre d'École
DESS de psychologie clinique et pathologie, DEA en psychanalyse, psychologue - CH Sainte-Anne et hôpital de jour pour enfants CEREP
63 avenue des Gobelins, 75013 Paris
+33 1 45 01 62 11 - +33 6 33 90 34 87 / patricia.gavilanes@wanadoo.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GAYARD Jacques

Membre d'École, AP
DESS de psychologie clinique et de psychopathologie
191 rue de Crimée, 75019 Paris
+33 6 81 38 04 58 / jacques.gayard@free.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GAYE-BAREYT Hervé

Membre d'École, AP
DESS de psychologie clinique, psychologue CMP adultes, hôpital de jour enfants et adolescents
33 rue Rouget de Lisle, 93500 Pantin
+33 6 09 79 07 01 / herve.gayebareyt@free.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GENESTE Bruno*Membre d'École, AME**Psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

252 avenue Thiers, 33100 Bordeaux

+33 5 56 94 56 72 - +33 6 11 19 14 97 / bruno.geneste@gmail.com

Pôle 13 - Bordeaux - Σ

GENESTE Isabelle*Membre d'École, AP**Master de psychologie clinique et psychopathologie, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest, présidente du Centre d'accueil psychanalytique Bordeaux-Métropole*

252 avenue Thiers, 33100 Bordeaux

19 rue de Cyrano, 24100 Bergerac

+33 6 70 27 75 16 / geneste.isabelle@gmail.com / Pôle 13 - Bordeaux - Σ

GEORGIN Isabelle

32 rue de la République, 17300 Rochefort

+33 6 07 81 48 48 / isabelle.georgin@orange.fr / Pôle 7 - Atlantique

GÉRARD Brice

36 rue Poquelin Molière, 33000 Bordeaux

+33 6 32 15 57 13 / gerard.brice@free.fr / Pôle 7 - Atlantique

GERMEAU Claudine*Membre d'École, AP**Docteur en médecine (neuropsychiatrie), ARHPP, assistante étrangère de la faculté de médecine de Paris (UER Pitié-Salpêtrière)*

67A rue Louvrex, 4000 Liège, Belgique

+32 422 338 48 / claudine.germeau@skynet.be / Autres pays : Belgique

GERVAIS Marie-Jeanne

11 cours des Juilliottes, 94700 Maisons-Alfort, France

+33 6 13 56 24 55 / mariejeannegervais@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GIANNAKA Dimitra*Spécialiste en médecine générale*

99 bis avenue de la République, 93300 Aubervilliers

+33 6 35 26 37 87 / di.giannaka@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GIRAUD Françoise*Membre d'École, AP**Psychiatre*

2 rue Deyron, 30000 Nîmes

+33 6 63 58 17 17 / giraudf30@gmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

GIROD Marie-Élisabeth

Master 2 de psychanalyse, master 2 de psychologie clinique et de la rééducation

1057 route de Simandre, 71290 Loisy

+33 6 76 35 28 54 / mariegirod71@gmail.com

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

GIRODOLLE Nicole

Membre d'École, AP

Formatrice en sciences humaines cliniques

55 rue du Montparnasse, 74014 Paris

+33 9 77 06 22 09 / nicole.girodolle@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GOROG Françoise

Membre d'École, AME

Psychiatre

18 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris

+33 6 14 82 31 31 / francoise.gorog@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GOROG Jean-Jacques

Membre d'École, AME

Psychiatre, praticien des hôpitaux

18 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris

+33 6 60 09 88 99 / gorog@orange.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GOROG Mathias

6 rue Royer Collard, 75005 Paris

+33 6 15 87 21 87 / mathiasgorog@yahoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GOURNEL Marie-Thérèse

Membre d'École

Psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest

69 boulevard Edmond Roussin, 35300 Fougères

+33 6 84 12 34 86 / gournelmt@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

GRAIS Didier

Membre d'École, AME

DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VII), psychologue, CMP-BAPU La Grange Batelière (75009 Paris)

14 rue Rambuteau, 75003 Paris

+33 6 87 53 46 96 / dgrais@hotmail.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GRANDET Lydie

Membre d'École, AME

4 boulevard Belle-Isle, 12000 Rodez

+33 5 65 78 42 31 / lydie.grandet@orange.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

GRIECO Anthony*Membre d'École*

83 avenue de Fronton, 31200 Toulouse
+33 7 82 79 09 27 / griecoanthony@mac.com
Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

GUÉGAN-CASAGRANDE Céline*Membre d'École, AME*

47 rue Descartes, 75005 Paris
6 rue Eugène et Marie-Louise Cornet, 93500 Pantin
+33 6 73 16 85 16 / guegancasagrande@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GUERRIOT Muriel*DESS de psychopathologie clinique*

1 avenue des Crêtes, 64230 Lescar
+33 6 73 11 22 78 / mguerriot@gmail.com / Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

GUEVARA MINA Carlos*Membre d'École, AME**DEA en psychanalyse, doctorat de psychologie université de Poitiers, psychologue clinicien*

19 rue Vergniaud, 75013 Paris
+33 6 63 51 24 56 / caral40@hotmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GUIBAL Fabienne

4 rue Cascaveau, 13800 Istres
+33 6 70 21 90 15 / fabienneguibal1@gmail.com / Pôle 2 - Provence-Corse

GUILHEM Sybille*Membre d'École**Médecin psychiatre*

13 rue de Vaucouleurs, 33800 Bordeaux
+33 5 56 94 52 98 - +33 6 86 42 83 44 / sybille.guilhem@laposte.net
Pôle 13 - Bordeaux - Σ

GUILLEN Julio*Professeur en psychopathologie et psychologie clinique, Université catholique de Lille, CMP Franco Basaglia, EPSMAL*

51 avenue Mont à Camp, 59160 Lomme
+33 6 60 54 92 64 / jcguillenfr@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GUIMIER Nelly

14 rue du Cardinal Lemoine, 75005 Paris
+33 6 86 76 41 28 / guimier.nelly@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

GUITART-PONT Rosa*Membre d'École, AME**DESS de psychopathologie, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

10 rue Gustave Charpentier, 35700 Rennes

+33 2 99 36 85 78 / r.guitart@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest

HAAS Marie-Françoise*Psychologue*

10 rue Jeanne d'Arc, 59260 Hellemmes

+33 3 20 34 30 12 - +33 6 60 44 69 69 / mf@haas59.eu

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HARMAND Claire

18 rue d'Avron, 75020 Paris

+33 6 80 06 72 33 / claire.harmand75@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HATAT Brigitte*Membre d'École, AME**DESS de psychopathologie, DEA en biologie expérimentale*

48 rue des Élus, 51100 Reims

+33 3 26 47 42 11 - +33 6 13 27 55 29 / brhatat@aol.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HENDRICKX David

25 route de Cavaillac, 30120 Avèze

+33 6 14 98 49 14 / hendrickx.david@gmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

HENRY Sophie*Membre d'École, AP**Master de recherche psychanalyse (Paris VIII)*

247 avenue du Maréchal Juin, 9210 Boulogne-Billancourt

+33 1 49 09 17 53 - +33 6 87 53 53 05 / soph.k.henry@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HERGAULT-HEUZE Catherine

11 rue Félicien Révol, 91220 Brétigny-sur-Orge

+33 6 70 86 35 14 / catherine.hergault@free.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HERLIN Valérie

7 boulevard Lyautey, 19100 Brive la Gaillarde

+33 6 84 38 00 73 / herlin.val@orange.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

HERMAND-SCHEBAT Laure*Psychologue clinicienne au Jardin d'enfants thérapeutique de Saint Denis (93) et au Collège Sévigné (Paris 5e), agrégée de lettres classiques, docteure ès-lettres*

13 square de Port Royal, 75013 Paris

à compter du 1^{er} juillet 2025 : 27 passage Barrault, 75013 Paris

+33 6 20 54 07 16 / laure.schebat@sfr.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HILDEBRAND-BUREAU Maud*Membre d'École, AP**Danse thérapeute, hôpital de jour d'Anthony, Santos dumont, IME, A. Coudrier*

97 ter avenue Simon Bolivar, 75019 Paris

+33 6 84 51 39 23 / maud.h@wanadoo.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HOUSSIN-OCHOA Irène*Membre d'École, AP**Doctorat en psychopathologie*

7 rue de la Solidarité, 92120 Montrouge

+33 6 65 18 29 93 / irenehoussin28@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

HUALDÉ Lidia*Membre d'École, AME**Psychiatre, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Centre-Est*

9 rue de la Cerisaie, 75004 Paris

2D rue Isenbart, 25000 Besançon

+33 3 81 81 90 39 - +33 1 44 78 19 40 - +33 6 81 80 49 75

hualde-tapia.lidia@orange.fr / Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

HUBERT-LEROMAIN Joëlle*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, CMPP de Manosque (04)*

34 allée des Tilleuls, 84120 Pertuis

+33 4 90 79 18 47 - +33 6 09 34 01 25 / hubertleromainjoelle@gmail.com

Pôle 2 - Provence-Corse

HUGUET Liliane

80 chemin de la Jasse, 30520 Saint-Martin-de-Valgalmes

+33 6 13 55 94 94 / lilianehuguet3069@gmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

HURLIN Clémence*Psychologue clinicienne, psychopédagogue hôpital de jour La Grange Batelière (75009 Paris)*

2 rue Aubriet, 92420 Vaucresson

+33 6 20 32 91 35 / clemencehurlin@hotmail.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ISSA Héléne*Membre d'École, AP**Docteur en psychologie clinique et pathologique, Consultation en libéral, Being LCTC Centre de psychothérapie et de psychanalyse.*

Résidence Razzouk - CityRama - Zone Blanche, Beyrouth, Liban

+961 3 370965 / helene.issa@gmail.com / Forum secondaire : France

IZCOVICH Anita*Membre d'École, AME**Docteur en psychanalyse, psychologue*

61 boulevard des Invalides, 75007 Paris

+33 1 40 29 41 14 / a.izcovich@orange.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

IZCOVICH Luis*Membre d'École, AME**Nouveau doctorat de psychanalyse, psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris*

71 boulevard Arago, 75013 Paris

+33 1 43 36 44 96 / alizco@wanadoo.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

JACOB-DUVERNET Marie-Noëlle*Membre d'École, AME**Psychiatre*

Cartigné, 49800 Trélazé

+33 6 88 59 56 46 / marienoellejacobduvernet@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

JACQUET-LAGRÈZE Adèle*Membre d'École**Psychologue clinicienne, Bapu Luxembourg, licence en musique et musicologie*

18 rue Cuvier, 75005 Paris

+33 6 72 48 03 52 / ajlagreze@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

JANET Madeleine*Membre d'École, AP*

2 rue de la Reine - Sens, 71240 Sennecey-le-Grand

+33 3 85 44 89 79 - +33 6 88 85 19 33 / madeleinejanet@gmail.com

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

JORBA Mélanie*Enseignante à l'université Jean Jaurès de Toulouse, à l'INU J. F. Champollion Albi, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest, agrégation d'italien, DEA littérature*

9 rue Joseph Bosc, 31000 Toulouse

+33 6 16 56 10 84 / melanie.jorba@gmail.com

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

JOSSELIN Françoise*Membre d'École, AME**Psychiatre des hôpitaux, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris*

5 rue des Tournelles, 75004 Paris

+33 6 52 70 79 65 / francoisejosselin6@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

KADARI Mohamed*Membre d'École, AP,**DESS et DEA en clinique, psychologue*

11 rue Villiers de l'Isle Adam, 60000 Beauvais

+33 3 44 15 20 71 / kadarts60@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

KINDTS Patricia

Psychosociologue, membre du CIRFIP, Centre international de recherche de formation et d'intervention psychosociologique

17 quai Victor Hugo, 11100 Narbonne

+33 6 88 67 27 35 / pkindts@orange.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

KLAJNMAN Adrien

Membre d'École, AP

Ancien élève de l'ENS Fontenay-Saint-Cloud, agrégé et docteur en philosophie

44 rue des Orteaux 75020 Paris

95 rue des Vignoles, 75020 Paris

+33 6 62 29 05 19 / adrien.klajnman@mac.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

KOLONIA Dimitra

Membre d'École, AE (2022-2025, 11/2022)

DESS de psychologie clinique et pathologique, DEA en psychopathologie fondamentale et psychanalyse, CMP (75G28)

176 rue Jeanne d'Arc, 75013 Paris

+33 6 76 00 70 31 / dimitra.kolonia@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

KOUIDRI Karim

Psychologue clinicien en libéral et en institution, master 2 de psychologie clinique du sujet et du lien social

4 rue Jeanne d'Albret, 65500 Vic-en-Bigorre

+33 6 76 61 80 70 / kdimoha@hotmail.com

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

KRON Estelle

1 avenue du Capitaine Scott, 06300 Nice

+33 6 10 36 60 30 / estellekron@gmail.com / Pôle 2 - Provence-Corse

LACOUME Danièle

Membre d'École, AP

Psychologue

31 rue Joseph Sentenac, 09200 Saint-Girons

+33 6 25 48 91 31 / d.lacoume@wanadoo.fr

Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

LAFRANCE Michèle

Membre d'École, AP

Psychologue, directrice à la Maison l'Éclaircie de Montréal (www.leclaircie.com)

4426 rue Saint-André - Montréal, Québec H2J 2Z4, Canada

+514 288 3290 - +514 382 0489 / michelelafrance@gmail.com

Autres pays : Canada

LAGIOU Chryssa*Membre d'École, AME**Pédopsychiatre*

3 rue Lourou, 11528 Athènes - Grèce

+33 21 07 77 51 02 / chryssa.lagiou@yahoo.gr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

LAILLY Antoine

1296 route du Bedat, 47450 Colayrac Saint Cirq

+33 6 99 09 18 12 / a.lailly@yahoo.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

LAMAISON Linda*Professeure des écoles, directrice d'une école maternelle*

7 route du Calvaire, 76133 Maneglise

+33 6 88 64 70 87 / linda.lamaison@icloud.com / Pôle 9 - Ouest

LAPINALIE Bernard*Membre d'École, AME**Médecin, attaché des hôpitaux psychiatriques, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est*

6 boulevard de Riquier, 06300 Nice

+33 4 92 04 27 46 / bernard.lapinalie@gmail.com / Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

LARRALDE Olivier*Médecin acupuncteur*

1 impasse Saint-Cricq, 64400 Croron-Sainte Marie

+33 5 59 39 52 91 / o.larralde@wanadoo.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

LATOUR Alain*Membre d'École**Psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

21 avenue Bertrand Barère, 65000 Tarbes

+33 6 07 65 62 04 / alain.b.latour@wanadoo.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

LATOUR Marie-José*Membre d'École, AME**DESS de psychologie clinique, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

21 avenue Bertrand Barère, 65000 Tarbes

+33 5 62 93 02 39 / mariejoselatour@orange.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

LAVILLE Marie-Noëlle*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne, enseignante du Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

11 boulevard Broustey, 33610 Canéjan

+33 5 56 89 46 29 - +33 6 71 63 88 91 / marie-noelle.laville@orange.fr

Pôle 13 - Bordeaux - Σ

LAZAROV TURCANU Mihaela*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologique (université Denis Diderot, Paris VII). Fondation Olga Spitzer, SPPE, Paris 19^e. Association Passages associatifs, Gentilly, Val de Mame***98 avenue Daumesnil, 75012 Paris****+33 6 82 65 74 89 / mihaela.lazarov@live.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****LE BLAN SUBTIL Stéphanie***Membre d'École**Psychologue clinicienne, Centre hospitalier Rives-de-Seine, Neuilly-sur-Seine et Centre Jean Ayme (établissement public de santé), Levallois-Perret***18 rue Philibert Delorme, 75017 Paris****+33 6 20 30 65 48 / leblansubtil@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****LE CŒUR Roseline***Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne***Centre de soins - 5 rue du Bournard - Bât. C, 92700 Colombes****+33 1 47 80 02 14 - +33 6 45 86 59 89 / roseline.lecoeur@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****LE GUEN Véronique****23 avenue Beausoleil, 35740 Pacé****+33 6 87 12 90 92 / leguen.ve@gmail.com / Pôle 9 - Ouest****LE MAOUT Caroline***Psychiatre***31 rue de Cheverus, 33000 Bordeaux****+33 5 57 99 21 32 - +33 7 67 65 15 90 / carolemaout@yahoo.fr****Pôle 7 - Atlantique****LE PAGE Gaëlle****Lieu-dit Chemin de Cartigné, 49800 Trelazé****+33 6 25 45 75 53 / gaelepage2@gmail.com / Pôle 9 - Ouest****LE PORT Francis***Membre d'École**Psychiatre***5 rue Château-Renault, 35000 Rennes****+33 6 71 52 15 88 / francisleport@gmail.com / Pôle 9 - Ouest****LE PORT GOBERT Marie-Annick***Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne***3 rue du Champ Morel, 35132 Vezin-le-Coquet****+33 6 70 34 74 37 / marie-annick.gobert@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest**

LEBAIL Sébastien

Psychologue, M2 psychopathologie clinique et psychanalyse
 17 rue J.-E. Paillass Cœur Capelette Le 17, bât. A, 13010 Marseille
 +33 6 63 20 30 02 / seblebail@yahoo.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

LEBLANC Jean-Pierre

Membre d'École, AP
 DESS de psychologie clinique et pathologique, psychologue
 49 avenue des 3 Cormiers, 49240 Avrillé
 +33 2 41 86 73 80 / j-p.leblanc@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest

LECA Michel

Membre d'École
 104 cours Lieutaud, 13006 Marseille
 +33 4 91 42 54 75 / mi-leca@wanadoo.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

LEFEVRE Hélène

Membre d'École, AP
 Master 2 de psychologie clinique parcours psychopathologie à l'UCO d'Angers
 110 rue Olivier de Serres, 75015 Paris
 +33 6 78 03 85 46 / helene.lefevre@mailo.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

LEGGIO Marie

Cabinet de neuropsychologie et de psychologie clinique, consultation pour étudiants (CROUS Angers), consultante auprès d'institutions (foyer occupationnel / EHPAD), chargée d'enseignement à la faculté des sciences humaines et sociales de l'UCO et à la cellule de formation du centre de santé mentale angevin
 155 rue de Létanduère, 49000 Angers
 +33 6 43 86 90 36 / marie.leggio49@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

LEMOINE Annie

Psychiatre, ancien chef de clinique
 2 allée du Haras, 49100 Angers
 +33 2 41 88 55 90 / annie.lemoine@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

LEPETIT Delphine

18 bis rue Madeleine Michelis, 92200 Neuilly-sur-Seine
 +33 6 08 67 54 15 / b6@cegetel.net / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

LERAY Marc

Membre d'École
 DESS de psychologie clinique, directeur de service d'accueil et de soins spécialisés
 31 rue Peyrouset, 31400 Toulouse
 +33 5 61 55 06 20 - +33 6 75 21 70 93 / marcleray@wanadoo.fr
 Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

LERAY Pascale*Membre d'École, AME**DESS de psychologie clinique, psychologue clinicienne*

31 rue Peyrouset, 31400 Toulouse

+33 6 77 37 53 36 - +33 5 62 26 42 75 / pascaleleray@wanadoo.fr

Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

LESPINASSE Françoise*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne*

17 rue Diderot, 21000 Dijon

+33 3 80 68 21 77 / flespi@aol.com / Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

LESVENAN Gwenaëlle

95 rue du Légué, 22000 Saint-Brieuc

+ 33 6 83 44 19 00 / gwenlesvenan@yahoo.fr / Pôle 9 - Ouest

LETHIER FOURTIER Colette

6 rue des Champs, 64121 Serres-Castet

+33 5 59 12 30 13 - +33 6 89 88 43 37 / c.lethier605@orange.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

LÉTURGIE Élisabeth*Membre d'École, AME**DESS de psychologie clinique (Paris VII), enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

20 rue du Roi Albert, 76310 Sainte-Adresse

+33 2 35 46 67 79 / heleturg76@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

LEVY Alexandre*Psychologue clinicien*

5 avenue de Contades, 49000 Angers

+33 6 63 12 08 25 / alexandre.v.levy@free.fr / Pôle 9 - Ouest

LEYMARIE Carole*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, GHU Paris Psychiatrie et neurosciences, service du D' Boiteux*

13 rue Tesson, 75010 Paris

+33 6 83 56 82 76 / leymariecarole@yahoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

LHUILLIER Brigitte*Psychologue clinicienne*

64 rue de la Fauconnière, 38170 Seyssinet-Pariset

+33 4 76 26 25 92 / brigitte.lhuillier@wanadoo.fr / Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

LINARD Françoise*Psychiatre*

34 rue de Clichy, 75009 Paris

+33 1 42 85 00 11 / francoise.linard@outlook.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

LIONNET Marie*Médecin*

16 bis rue Goyrand, 13100 Aix-en-Provence
 +33 6 62 42 26 26 / lionnet_marie@yahoo.fr
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

LITNHOUVONGS Marie-Nang*Psychologue clinicienne, master 2 de psychologie clinique*

19 rue Blanqui, 33400 Talence
 +33 6 98 66 14 77 / marienang.lit@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

LOISEAU Nelly*DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VIII)*

Place du 14 juillet, 82360 Lamagistère
 +33 7 49 34 51 27 / nelly.2zel@gmail.com / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

LOPEZ Anne*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne*

28 rue Bobillot, 75013 Paris
 +33 6 73 56 37 80 / annlopez@orange.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

LOTS Dany*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique*

2 rue de la Mairie, 63670 Le Cendre
 +33 6 84 60 34 33 / lotsdany@gmail.com / Pôle 11 - Auvergne

MABROUKI Abdelwahed*Membre d'École, AP*

3 boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
 +33 6 28 63 25 17 / mabrouki.abdel95@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MADET Philippe*Membre d'École, AME*

4 rue Raymond-Auguste Monvoisin, appt B41, 33800 Bordeaux
 +33 6 19 28 55 81 / philippe.madet@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

MÂGE André*Retraité, ancien chef d'entreprise en Suisse et en France puis engagement médico-social en Inde du Sud VIH-SIDA*

14 bis Place Prax Paris, 82000 Montauban
 +33 6 11 83 54 02 / amage@club-internet.fr
 Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

MAISONNAVE Cristel*Master 2 de psychopathologie clinique Paris VII*

14 rue Fabienne Landy, 37700 Saint-Pierre-des-Corps (Tours)
 +33 6 13 93 77 65 / cristel.sanchez@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

MALGOUYRES Pierrette*Membre d'École, AME**Psychologue*

Route d'Audressein, 09800 Castillon-en-Couserans

+33 5 61 25 51 31 / Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

MANDALKA Boris*Psychiatre*

67 rue de l'Aqueduc, 75010 Paris

+33 6 95 84 27 13 / borismandalka@yahoo.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MARIN Dominique*Membre d'École, AME**Psychologue clinicien, centre hospitalier de Narbonne, service de psychiatrie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

5 place Cassagnol, 11100 Narbonne

+33 4 68 65 08 92 - +33 6 25 69 85 24 / marin.domi@yahoo.fr

Pôle 4 - Aude Roussillon

MARINONI-PAROT Angélique*Enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Centre-Est*

15 avenue de France, 03200 Vichy

+33 6 64 63 95 48 / angelique.marinoni@wanadoo.fr / Pôle 11 - Auvergne

MARLIN MENARD Isabelle*DESS de psychologie clinique, infirmière psychiatrique*

86 bis rue Émile Cossonneau, 93330 Neuilly-sur-Marne

+33 1 43 08 44 87 - +33 7 78 24 58 00 / menard.i@free.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MARQUET Olivier*DEA en psychanalyse (Paris VIII), psychologue au CH de Vichy, secteur Ouest*

31 avenue Thermale, 03200 Vichy

+33 4 70 97 51 63 / ol.marquet@orange.fr / Pôle 11 - Auvergne

MARQUET Serge*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologie*

23 avenue des Pyrénées, 11100 Narbonne

+33 4 68 42 09 88 - +33 6 89 52 48 10 / marquet.serge@orange.fr

Pôle 4 - Aude Roussillon

MARTIN Laurence*Membre d'École**DESS de psychologie clinique et pathologique (Aix-Marseille), psychologue*

12 rue des Chalettes, 51470 Saint-Memmie

+33 3 26 21 01 22 / lo.mart@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MATHELIN Séverine*Membre d'École*

29 rue des Favorites, 75015 Paris

+33 6 60 80 27 39 / severine.mathelin@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MATHERY Hélène

1 rue Montorge, 38000 Grenoble

+33 6 85 49 09 09 / helene.mathery@yahoo.fr

Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

MATTE Fanny*Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicienne au CMPP de Vitré*

6 rue Jean-Marie Duhamel, 35000 Rennes

+33 6 31 31 62 43 / matte.fanny@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest

MATTEI Josée*Membre d'École, AME**Psychologue, EPS Érasme Antony*

28 boulevard Saint Jacques hall B, 75014 Paris

+33 1 43 36 69 58 - +33 6 81 27 25 77 / joseemattei@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MAUFAUGERAT Véronique*DESS de psychopathologie et psychologie clinique (Rennes II), psychologue, CHU Angers*

15 square de la Porte au Chat, 49100 Angers

+33 6 88 04 51 63 / v.maufaugerat@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

MAURIES-WEBER Evelyne*Membre d'École, AP*

2 passage des Lavandières, 65400 Argelès-Gazost

Saint Michel, 81990 Puygouzon

+33 6 08 42 56 04 / evelyneweber@orange.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

MAURINCOMME Marie*Psychologue clinicienne*

40 boulevard Victor Hugo, 64500 Saint-Jean-de-Luz

+33 5 59 26 16 21 - +33 6 62 61 22 26 / m.maurincomme@gmail.com

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

MAURY Marie-Cécile*Psychologue, master2 Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent*

5 chemin des Cinq Ardits, 09000 Foix

12 avenue de l'Ariège, 09000 Foix

+33 6 70 75 36 56 - +33 6 29 21 23 87

marie.nin@club-internet.fr mcmaury@sfr.fr

Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

MAZOYER Elisabeth*Membre d'École, AP**DESS de psychopathologie clinique*

20 bis boulevard Raphaël Capdeville, 09000 Foix

+33 5 61 01 96 20 / mazoyer.e@wanadoo.fr

Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

MAZZA-POUTET Laurence*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne*

Résidence Le Manoir - 28 avenue Honoré Baradat, 64000 Pau

+33 6 07 54 77 43 / Impoutet@gmail.com / Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

MÉAN Cyril*Membre d'École, AP**Master de psychologie*

3 rue du Léman, 1800 Vevey, Suisse

+41 21 922 37 07 - +41 21 921 78 33 / cmean@psukhe.ch

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

MEGLIOLI-GAVILA Anne-Marie*Membre d'École, AP**DESS et DEA en psychologie clinique, psychologue*

7 rue des Perrières - Le Bazois, 58000 Nevers

+33 6 07 56 13 82 / sam.gavmeg@orange.fr / Pôle 11 - Auvergne

MENÈS Martine*Membre d'École, AME**Diplôme de psychologie clinique (Paris VII) et DESS de psychopathologie (Toulouse),
enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris*

7 rue des Écouffes, 75004 Paris

+33 6 12 41 06 31 / menes.m@sfr.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MÉRIAN Roger*Membre d'École, AME**DESS de psychopathologie, maîtrise de philosophie, enseignant au Collège de clinique
psychanalytique de l'Ouest*

18 rue de la Chalotais, 35000 Rennes

+33 6 80 05 29 31 - +33 2 23 20 29 05 / roger.merian@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest

MERZ Petra*Psychologue clinicienne*

5 rue François Dubreuil, 35400 Scaint-Malo

+33 6 71 82 98 91 / petramerz@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

METTON Agnès*Membre d'École, AME**Psychiatre, médecin chef de service à l'hôpital Erasme d'Antony*

51 rue Dareau, 75014 Paris

+33 6 60 42 22 60 / agnes.metton@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MEUDEC Suzanne*Médecin, praticien hospitalier***Le Clos Royal Bt C - 8 boulevard des Pas Enchantés, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire****+33 6 13 66 42 34 / suzanne.meudec@wanadoo.fr / Pôle 9 - Ouest****MEUNIER Anne***Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne, DEA en psychanalyse***21 avenue Jeanne d'Arc, 38100 Grenoble****+33 4 76 01 06 82 - +33 6 83 23 83 19 / annemeunier38@orange.fr****Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône****MIGLIORINI Anne***DESS de psychologie clinique et pathologique Paris X, DEA en psychologie, recherche et études freudiennes Paris X, psychologue clinicienne au CMPP d'Étampes (91)***8 rue de Chevannes, 91610 Ballancourt-sur-Essonne****+33 1 60 77 65 84 / anne.migliorini@wanadoo.fr****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****MILANI-MEYER Simone***Membre d'École, AME**DESS de psychopathologie et de psychologie clinique***19 rue Courteline, 66000 Perpignan****+33 4 68 35 48 75 - +33 6 82 23 62 17 / smilmer66@gmail.com****Pôle 4 - Aude Roussillon****MILOVANOVITCH Jean-Pascal***Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique***11 rue Maison Dieu, 75014 Paris****+33 1 40 47 02 99 - +33 6 60 16 19 47 / jp.milovan@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****MONS Lucile****6 rue Eugène et Marie-Louise Cornet, 93500 Pantin****+33 6 88 58 14 62 / mons_lucile@yahoo.fr****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****MONTEL Jean Paul***Psychologue clinicien***9 allée Bouan Er, 06400 Cannes****+33 6 70 35 83 14 / jeanpaul.montel@wanadoo.fr / Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur****MONTGOBERT Claire***Membre d'École, AME**Enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest***578 route de Fronton, 82170 Fabas****+33 6 77 99 84 33 / cmontgobert@gmail.com****Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain**

MOREAU Emmanuelle*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne*

46 rue Louis Blanc, 03200 Vichy

+33 4 70 98 96 07 / emmanuelle.moreau3@gmail.com / Pôle 11 - Auvergne

MOREAU-GIES Trudi

31 route d'Ignac, 33950 Lège-Cap-Ferret

+33 9 53 19 65 57 - +33 6 78 88 16 31 / tmgies2000@yahoo.fr

Pôle 7 - Atlantique

MORERE DIDEROT Esther*Membre d'École, AP**DESS de psychopathologie et clinique, psychologue clinicienne*

1 ter rue Morère, 75014 Paris

+33 6 77 99 46 62 / e_diderot@hotmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

MOSCONI Muriel*Membre d'École, AME**Psychiatre, AIHP, ex-PHTP, ancienne attachée des hôpitaux, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est*

1 rue Saint-Cannat, 13001 Marseille

Les Néréides, 10 avenue de la Libération, 83150 Bandol

+33 4 91 56 08 90 - +33 4 94 32 37 09 / murielmosconi@orange.fr

Pôle 2 - Provence-Corse

MOSER NURA Alexandra*Psychologue*

11 chemin des Fontannins, 1066 Epalinges, Suisse

+41 21 311 71 47 / a.mosernura@bluewin.ch / Autres pays : Suisse

MOUTOUNET Joëlle*Psychologue clinicienne*

44 rue Guillaume Morel, 50640 Le Teilleul

+33 6 62 53 56 39 / moutounetjoelle@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

MOZZONE Claude*Membre d'École, AME**Enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est*

9 rue st Eloi, 13100 Aix-en-Provence

+33 4 42 26 83 38 / Pôle 2 - Provence-Corse

NAIN Christian*Membre d'École, AP**Chargé de formation*

18 rue Pierre Larousse, 75014 Paris

+33 1 45 42 36 08 / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

NAMJOUÏ-FATOURETCHI Niousha*DESS de psychologie clinique et pathologique, psychologue clinicienne*

4 rue Robert de Flers, 75015 Paris

+33 6 42 89 32 65 / niousha.fatouretchi@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

NAVARRO Tania*Psychologue clinicienne*

23 rue d'Alleray, 75015 Paris

+33 6 22 02 34 89 / t.navarro.psy@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

NGUYÈN Albert*Membre d'École, AME**CES de psychiatrie*

18 rue Bertrand de Goth, 33800 Bordeaux

+33 5 56 92 02 18 / nguyenalbert33@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

NOGARET Jacques*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

64 rue du Taur, 31000 Toulouse

+33 6 70 52 56 88 / jacques.nogaret@gmail.com

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

NOIZET Marc-Antoine*Chef de service - CHRS*

1 chemin de Civry, 21540 Aubigny-lès-Sombernon

+33 6 32 56 69 93 / manoizet@hotmail.com / Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

NOMINÉ Bernard*Membre d'École, AME**AIHP, psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

5 place Royale, 64000 Pau

+33 5 59 27 16 87 / ber.nomine@gmail.com

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

NOMINÉ Marie-Claire*Membre d'École**DESS de psychopathologie clinique*

3 avenue Nitot, 64000 Pau

+33 6 33 53 49 62 / mc.nomine64@gmail.com

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

NONNET-PAVOIS Kristèle*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et psychopathologie*

19 rue Gardnat Lapostol, 92150 Suresnes

+33 6 61 43 45 51 / k.nonnet@hotmail.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

OLOMBEL Gilles

7 impasse des chaumes, 24260 Le Bugue
+33 6 25 26 18 40 / g.olombel@orange.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

ORIOI TRILLARD Claire

Psychologue clinicienne
19 avenue du Cep, 78300 Poissy
+33 6 68 70 24 68 / claire.orioltrillard@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

OTH Christa

2A rue Isenbart, 25000 Besançon
+33 3 81 80 78 58 / christa.oth@orange.fr / Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

OTTMANN Claude

15 rue Principale, 67330 Issenhausen
+33 3 69 42 07 77 / claude2704@numericable.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

OUDOT Gilbert

Membre d'École, AME
3 allée du Haras, 49000 Angers
+33 2 41 86 04 63 / gilbertou@numericable.fr / Pôle 9 - Ouest

OZERAY Corine

Membre d'École, AP
Directrice de soins ITEP SAMSAH (Trélissac Périgueux 24)
3 rue Jacques Brel, 24700 Menesplet
+33 6 87 85 21 36 / corine.ozera@wanadoo.fr / Pôle 7 - Atlantique

PADOVANI Pascal

Membre d'École, AME
DESS de psychopathologie clinique, DEA en linguistique et phonétique, psychologue clinicien
9 avenue Paul Tissandier, 64000 Pau
+33 6 42 62 06 91 - +33 9 50 74 54 39 / pas0calp@gmail.com
Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

PAGÈS Blandine

DESS de psychopathologie clinique, psychologue clinicienne
6 rue Jean Moulin, 09100 Saint-Jean-du-Falga
+33 5 34 02 31 32 / blandine.pages5@orange.fr
Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

PAJOT Emmanuelle

Membre d'École, AP
Psychologue clinicienne (DESS de psychopathologie et psychologie clinique Paris 7), pratique à l'EPS Paul Guiraud et en libéral
28 avenue Paul Vaillant Couturier, 94110 Arcueil
+33 6 61 11 12 74 / emmapajot@gmail.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PAJOT Patrice

Membre d'École, AME

Médecin

Le Palladio Bat B - 3 rue Beaulieu, 06400 Cannes

+33 4 93 99 25 09 - +33 6 08 75 11 37 / p.pajot2@wanadoo.fr

Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

PAMART Éliane

Membre d'École, AME

DESS de psychopathologie, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Loire

10 Passage de La Tonnelle, 37000 Tours

2 rue du Capitaine Maignan, 35000 Rennes

+33 6 83 07 52 03 / pamarteliane901@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

PAN Heng

Psychologue, hôpital psychiatrique de Guangzhou et enseignant au département de psychologie, doctorat en psychopathologie et psychanalyse université Paris Diderot

36 rue de Mingxin, Canton 510145, Chine

0086 13928836484 / 459723050@qq.com / Autres pays : Chine

PANTEIX Liliane

DESS de psychopathologie, psychologue

16 rue Richard Coeur de Lion, 47000 Agen

+33 5 53 95 97 71 / li.panteix@wanadoo.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

PAPERMAN Michèle

Membre d'École, AP

Psychologue clinicienne

28 rue Francoeur, 75018 Paris

+33 6 14 48 70 80 / michele.paperman@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PAPET Nathalie

Bât. A Appt. 05, 115 chemin de Leysotte, 33400 Talence

+33 6 43 01 17 77 / papet.nath@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

PARADA Claire

Membre d'École, AME

DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris X)

65 avenue Philippe Auguste, 75011 Paris

+33 1 49 23 99 93 - +33 6 20 95 37 74 / claireparada@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PARENT Magali

Psychologue clinicienne, consultation en libéral à Beaujeu et à Lyon

55 chemin de Putet, 69230 Saint-Genis-Laval

+33 6 66 55 47 55 / magaliparent.psy@gmail.com

Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

PATOUET Jacqueline

Membre d'École, AP

Maîtrise de lettres

18 allée de Barcelone, 31000 Toulouse

+33 5 61 21 78 24 / jmacpatou@gmail.com

Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

PATRIE PONSARD Maïa Sophie

2 place de Séoul, 75014 Paris

+33 6 11 59 49 05 / maia.patrieponsard@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PATTEGAY Véronique

2 Villa Henri Bergson, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

+33 1 34 19 86 69 - +33 6 75 23 52 48 / veronique.pattegay@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PAULY Gwenaëlle

Membre d'École

Master de psychologie clinique et pathologique

30 avenue Sergent Maginot, 35000 Rennes

+33 6 87 41 42 73 / gwenaelle.pauly@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

PAYOT Stéphane

2148 Vieille Route de Grasse, 83300 Draguignan

+33 6 88 35 07 87 / stephane.payot@outlook.com

Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

PECOULAS (de) François Edin

Membre d'École

39 Boulevard Saint Michel, 75005 Paris

+33 6 20 41 53 12 / fpecoulas@yahoo.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PELISSIER Annie

+33 6 76 38 98 20 / annie.pelissier@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

PELLEGRIN Chantal

Membre d'École, AP

33 boulevard Paul Floret, 84000 Avignon

+33 4 90 88 18 22 - +33 6 22 87 42 76 / chantal.pellegrin84@gmail.com

Pôle 3 - Rhône Languedoc

PELLION Frédéric

Membre d'École, AME

Ancien élève de l'ENS, doctorat en médecine et en psychopathologie fondamentale et psychanalyse, praticien hospitalier, directeur de recherche (université Paris-Cité), enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris

14 bis boulevard Morland, 75004 Paris

+33 1 42 84 32 13 / frederic.pellion@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PELLION Tatiana*Membre d'École**Doctorat en psychopathologie, psychologue clinicienne, service de neurochirurgie pédiatrique Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild***14 bis boulevard Morland, 75004 Paris****+33 1 45 26 83 31 - +33 7 87 45 96 77 / tatiana.tresmontant@wanadoo.fr****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****PÉREZ BETANCUR José Alejandro***Psychologue clinicien, master de psychanalyse (Paris VIII), doctorat en psychanalyse et psychopathologie (Paris-Cité)***28 rue du Soleil, 75020 Paris****+33 6 81 33 78 37 / josealejandroperezbetancur@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****PEREZ Pierre***Membre d'École, AP**Psychologue clinicien, service de protection de l'enfance, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest***5 rue Drouet, 31500 Toulouse****+33 6 60 66 46 08 / pperez3187@gmail.com****Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain****PERRERA Pierre****4 avenue Félix Faure, 06000 Nice****+33 6 10 85 87 53 / perrerapierre@gmail.com / Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur****PETIT Bénédicte***DESS de psychologie clinique (Paris VII), psychologue clinicienne***20 boulevard Alexandre III, 06400 Cannes****+33 6 09 21 32 96 / benedictepetit@aol.com / Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur****PETITJEAN Teresa***Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et psychopathologique (Paris V)***2 avenue Bossuet, 78600 Maisons-Laffitte****Cabinet : Espace Carnot, 10 rue Carnot, 95600 Pontoise****+33 6 47 66 59 78 / teresa.petitjean@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****PEYEN Renée****7 rue François Broussais, 95150 Taverny****+33 6 26 53 35 75 / renee.peyen@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****PEYRAGROSSE Virginie****19 rue Guynemer, 63000 Clermont-Ferrand****+33 7 72 35 78 59 / virginie.peyragrosse@gmail.com / Pôle 11 - Auvergne**

PHILIPPE Corinne*Membre d'École, AME**DESS de psychopathologie clinique*

14 rue André Fourcade, 65000 Tarbes

+33 6 52 09 36 16 / corinnephilippe314@gmail.com

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

PHILIPPE Géraldine*Membre d'École, AP**Diplômée du Département de recherche linguistique et psychologie clinique (Paris VII)*

24 rue Beaubourg, 75003 Paris

+33 1 42 74 54 20 - +33 6 08 83 17 53 / geraldine.philippe@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PHILIPPE Myriam

39 boulevard Leclerc, 83300 Draguignan

+33 6 48 26 85 64 / myphilippe11@gmail.com / Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

PICHON Michèle

8 avenue du Ronceray, 49460 Cantenay-Epinard

+33 6 71 29 47 43 / mpmichelepichon@free.fr / Pôle 9 - Ouest

PINÇON Hervé*DESS de psychologie clinique et psychopathologique (Paris VII), psychologue clinicien à l'Institut des jeunes sourds à Paris*

4 rue du Rendez-vous, 75012 Paris

+33 1 43 07 08 27 / hpincon1@gmail.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PINOT Sophie*Membre d'École, AP**DESS et DEA en psychopathologie clinique, psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

14 route d'Oursbelille, 65460 Bazet

+33 6 76 16 38 56 / sophiepinot@free.fr / Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

PITOËFF Raina*Master 2 de psychologie, psychopathologie et champs cliniques*

BP 51 869 Pirae, 98716 Tahiti - Polynésie Française

00689 28 28 42 / raina.pitoeff@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

PIVERT Élisabeth*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, master de psychologie clinique, psychopathologie infanto-juvénile, psychopédagogue, doctorat en microbiologie*

29 rue Brissard, 92140 Clamart

+33 6 07 33 59 80 / elisabeth.pivert@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PLANAS MARINO Evangelina

8 rue du Croissant, 75002 Paris

+33 1 42 58 07 86 / eplanas@free.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

POMÈS Jean-Pierre

41 rue Croix Baragnon, 31000 Toulouse

+33 7 85 95 92 61 / jeanpierrepomes0101@gmail.com

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

POMMEREAU Aline*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VII), psychologue*

61 rue Charlot, 75003 Paris

+33 6 62 94 20 03 / aline.pommereau5@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PONÇOT Anne Claire

4 rue de la Fontaine, 25170 Mazerolles

+33 6 44 38 35 18 / anneclaire.poncot@yahoo.fr

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

POPOT Stéphane

17 rue Pierre Salin, 33130 Bègles

+33 6 80 84 12 76 / drpopot@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

PORDOY Éric

1 rue de Las Bartouilles, 64110 Gelos

+33 6 86 28 88 28 / epordoy@gmail.com / Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

POURCIEL Monique*Membre d'École, AP**DESS de psychopathologie clinique, psychologue*

40 avenue Tolosane, 31520 Ramonville-Saint-Agne

+33 5 61 75 17 93 / m.pourciel@orange.fr / Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

POURRIÈRE-FAURE Margot*Psychologue clinicienne*

30 quai Duguay Trouin, 35000 Rennes

+33 7 67 30 64 14 / margot.pourriere@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

PRASSE Stéphanie

11 boulevard Maréchal Leclerc, 38000 Grenoble

+33 6 64 18 66 54 / stephanie.prasse15@gmail.com

Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

PRIMAULT Marie-Joëlle*Art-thérapeute*

61 rue Saint Honoré, 77300 Fontainebleau

+33 6 36 48 81 46 / contact@mariejoelleprimault.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PROËSAMLE Jean-Yves*Psychologue clinicien*

17 rue Saint-Vicens, 66000 Perpignan

+33 4 68 57 89 82 / jyp66@wanadoo.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

PROUST Marie-José

24 Place de la Nation, 75012 Paris

+33 6 78 81 12 44 / mariejoseproust@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

PUIG Lina*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est*

13 boulevard Rabelais, 34000 Montpellier

+33 6 70 57 73 03 / lina.puig@orange.fr / Pôle 3 - Rhône Languedoc

PUY Angélique

Résidence les 2 Rocs - 12 avenue d'Aiguilhe, 43000 Le Puy-en-Velay

angelique.puy5@orange.fr / Pôle 11 - Auvergne

PUYENCHET Pauline*Psychologue clinicienne, pratique en libéral à Paris et dans le Nord*

3 rue des Goncourt, 75011 Paris

20 rue Faidherbe, 59110 La Madeleine Lille

+33 6 22 82 59 55 / paulinepuyenchet@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

QUÉRÉ Jean-Marie*Membre d'École, AP*

27 rue Gilibert, 69002 Lyon

+33 6 79 21 71 82 / jmquere@baluden.fr / Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

RAPACCIOLI Isabelle*Membre d'École, AP**Chef de service éducatif de l'ITEP des Fougères et du CAFS à Corbeil Essonnes, licence de psychoclinique Paris VII*

61 rue Ferray, 91100 Corbeil-Essonnes

+33 6 71 87 49 37 / isa.rapaccioli@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

RAUBER Alfred*Membre d'École, AP**Doctorat d'allemand, professeur, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest*

7 rue des Hillionnais, 22000 Saint-Brieuc

+33 6 99 58 22 89 / rauber.alfred@orange.fr / Pôle 9 - Ouest

RAYNAUD Magali

Master 2 de psychologie de l'orientation et de l'insertion, psychologue, centre hospitalier de Narbonne

6 rue de Dijon, 11100 Narbonne

+33 6 24 01 53 27 / magali.raynaud20@gmail.com / Pôle 4 - Aude Roussillon

REPELLIN Florence

Psychologue clinicienne

104 avenue des Chartreux, 13004 Marseille

+33 6 75 74 65 29 / florence.repellin@yahoo.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

REVERDY Béatrice

37 rue de la poste, 66680 Canohès

+33 7 50 07 17 80 / reverdybeatrice@hotmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

RISCH Françoise

Psychologue clinicienne

27 rue Judaique, 33000 Bordeaux

+33 6 15 01 68 02 / schuberlatti@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

RIVALS Raymond

DESS de psychopathologie clinique, DEA en liens symboliques, liens sociaux, psychologue clinicien

8 rue de la pépinière, 31780 Castelginest

+33 5 34 52 97 34 - +33 6 75 91 59 63 / raymondivals@orange.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

ROBERT Patricia

Membre d'École, AP

6 impasse Baillères, 82000 Montauban

+ 33 6 32 11 38 18 / pat82rob@gmail.com

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

RODRIGUEZ Marie-Christine

Membre d'École, AP

DEA en anthropologie culturelle, DU de psychanalyse

4 rue Bernard Mulé, 31400 Toulouse

+33 6 14 60 01 89 / rodriguez.mariechris@gmail.com

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

ROGER Pierre

Membre d'École, AME

Psychiatre

5 rue Lasserre, 82000 Montauban

+33 5 63 63 80 00 / pieroger@wanadoo.fr / Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

ROGOZINSKI Ghislaine

5 avenue de la Libération, 87000 Limoges

+33 6 83 07 26 26 - +33 5 55 79 20 90 / g.rogozinski@orange.fr

Pôle 13 - Bordeaux - Σ

ROLLAND Martine*Membre d'École, AP**Diplôme universitaire de la Découverte freudienne (Toulouse le Mirail)*

Résidence Voltaire - appart 22 - 18 place Voltaire, 47500 Fumel

+33 6 07 13 46 34 / martine.rolland2@wanadoo.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

ROLLAND-MANAS Sophie*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne, centre hospitalier de Narbonne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

14 bis rue de la Tonnellerie - Apt 3, 11100 Narbonne

+33 6 99 14 44 48 / sophie.rolland@dbmail.com / Pôle 4 - Aude Roussillon

RONDEAU Joseph*DESS de psychologie clinique mention psychopathologie, pédopsychiatrie Saint-Quentin EPSMD-Aisne*

7 rue Pierre d'Ailly, 59400 Cambrai

+33 3 27 70 57 90 / joseph-rondeau@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ROSAS Justo Manuel*Membre d'École, AP**DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris V), DEA en psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), psychologue CMPP d'Étampes (91)*

53 rue de Villionne, 77760 La Chapelle-la-Reine

+33 9 53 93 16 88 / justomanuel.rosas@yahoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ROUSSEAUX-LARRALDE Nicole*Membre d'École, AP**Docteur en psychologie, DESS de psychopathologie et clinique, psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

1 impasse Saint Cricq, 64400 Oloron-Sainte-Marie

+33 5 59 39 64 19 / n.rousseau@wanadoo.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

ROUSSELET Lionel*DESS de psychologie clinique et psychopathologique, psychologue clinicien*

14 rue Victor Hugo, 77400 Lagny-sur-Marne

+33 6 30 04 18 99 / lionelrousselet@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ROUSSELY Célia

236 route de Bâa, 40180 Seyresse

+33 6 24 61 67 72 / celiaroussely@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

ROUSSIN Isabelle*Membre d'École**Responsable consultation psycho-sociale CPS Paris 75020*

27 rue Ligner, 75020 Paris

+33 6 28 23 08 31 / isaroussin@yahoo.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SABOULIN Gérard (de)*Maîtrise de philosophie*

8 rue Lucienne Tourrel, 13400 Aubagne

+33 6 43 35 81 92 - +33 4 42 70 09 79 / gerard.desaboulin@wanadoo.fr

Pôle 2 - Provence-Corse

SAILIC Martine

7 passage du marché, 38000 Grenoble

+33 6 08 80 05 98 / martinesailic@gmail.com / Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

SAINT ARROMAN Florence

3 rempart Saint Pierre, 71100 Chalon-sur-Saône

+33 6 78 30 97 86 / florence.sainta@gmail.com

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

SAINT-AFFRIQUE Hervé (de)*Membre d'École, AME**AIH de Bordeaux, ancien chef de clinique de l'Université, CES de psychiatrie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

33 bis avenue Jeanne d'Arc, 33000 Bordeaux

+33 6 24 55 62 16 / hdestaff@gmail.com / Pôle 13 - Bordeaux - Σ

SAINT-GEOURS Isabelle*Psychologue clinicienne*

37 rue de la Dalbade, 31000 Toulouse

+33 6 03 12 16 74 / isaintgeours@gmail.com

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

SAINTE-ROSE Rémi*Membre d'École, AP**Docteur en psychologie, DESS de psychologie clinique*

18 rue de Bernard Mulé, 31400 Toulouse

+33 5 61 34 80 14 / rsr@free.fr / Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

SALAME Eléfhéria*DESS de psychologie clinique et pathologie, DEA en psychologie et psychopathologie cliniques, psychologue. Protection maternelle et infantile (PMI), Créteil (94)*

7 bis du Maréchal Leclerc, 94410 Saint-Maurice

+33 6 76 00 86 86 / salame.e@free.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SANCHEZ Giselle

22 allée Isabelle de Giffa, 91190 Gif-sur-Yvette

+33 6 87 11 13 45 / giselle.sanchez.3@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SANTI Arlette

3 rue Félix Langlais, 94220 Charenton-le-Pont

+33 6 77 07 11 21 / arlettesanti94@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SAPORTA Michaela

15 rue Marc Sangnier, 92290 Chatenay-Malabry
+33 6 82 86 27 73 / saporta.michaela@bbox.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SAULIÈRE Marion

Éducatrice spécialisée
757 route des Charmilles Rignac-Nord, 24370 Carlux
+33 6 31 33 41 01 / marionsauliere@live.fr / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

SAUSSERDE Elina

DESS de psychologie clinique et pathologie (université Paris VII), psychologue titulaire de la fonction publique hospitalière, GHU Paris psychiatrie & neurosciences, Pôle Neuro Sainte-Anne
5 place de Rungis, 75013 Paris
+33 6 68 66 27 13 / esausserde@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SCEMAMA-ERDÖS Mireille

Membre d'École, AME
DESS de psychologie clinique
10-12 avenue de Stinville, 94220 Charenton-le-Pont
+33 6 15 73 16 89 / mireillescemamaerdos@orange.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SCHLAEGEL Aino

ELI - apt 304 - 28 rue René Char, 33100 Bordeaux
+33 6 71 10 38 50 / aino.schlaegel@free.fr / Pôle 7 - Atlantique

SCHMITZ Benjamin

37 rue Volta, 75003 Paris
+33 7 82 17 70 74 / psychologue.schmitz@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SCHOCH Christian

Membre d'École, AP
Docteur en psychologie, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est
Résidence Château Miramar - 2 rue de la tour Magnan, 06000 Nice
+33 6 32 07 05 75 / schoch.christian@yahoo.fr / Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

SCHOUTEN Ella

Membre d'École, AP
30 avenue Honoré Baradat, 64000 Pau
+33 5 59 92 19 02 - +33 6 87 43 53 37 / ella.m.schouten@gmail.com
Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

SELIN Marie*Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et psychopathologie (Paris V),
DEA en psychanalyse, psychopathologie (Paris VII)***3 boulevard Saint Germain, 75005 Paris****+33 6 15 63 64 76 / mdselin@icloud.com / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****SEPEL Colette***Membre d'École, AME**Psychiatre AIHPRP, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris***34 rue Vieille du Temple, 75004 Paris****+33 1 42 76 05 68 / colettesepel@sfr.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****SHAHRJERDI Parham***Docteur en lettres modernes, enseignant***16 rue de Joinville, 75019 Paris****+33 6 60 05 13 03 / p@parham.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****SIGAUD Hélène***Membre d'École, AP**Psychologue clinicienne***5 rue Gerhardt, 34000 Montpellier****+33 4 11 65 63 39 - +33 6 22 66 32 16 / helenesigaud@hotmail.fr****Pôle 3 - Rhône Languedoc****SIGNON Florence***Membre d'École**Médecin-psychiatre***18 rue Bertrand de Goth, 33800 Bordeaux****+33 6 63 62 86 93 / florence.signon@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique****SILBERMANN Christine***Membre d'École, AP***18 rue Séguier, 75006 Paris****+33 6 07 28 68 70 / chsilbermann@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****SIMON Cécile***DESS de psychologie clinique, DEA en médecine scientifique et psychanalyse***4 rue Béranger, 75003 Paris****+33 6 98 11 97 84 / cecsimon@hotmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord****SOLER Colette***Membre d'École, AME**Ancienne élève de l'ENS, agrégée de l'Université, doctorat en psychologie, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Paris***12 avenue de Lowendal, 75007 Paris****+33 1 45 56 05 29 - +33 6 07 51 60 15 / solc@wanadoo.fr ; solc.fcl@gmail.com****Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord**

SORTANT-DELANOË Annie-Claude*Membre d'École, AME*

4 rue de l'Église, 91630 Avrainville

146 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

+33 1 60 82 01 26 - +33 6 85 07 77 06 / acsortantdelanoe@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SOYER Jean-Louis*Membre d'École, AP**Enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Centre-Est*

Résidence Sainte Marie C, 1 bis rue A. Mizon, 03 300 Cusset

+33 6 37 16 65 15 / soyerjeanlouis7@gmail.com / Pôle 11 - Auvergne

SPERANDIO FARIA Juliana

20 rue Scheffer, 75116 Paris

+33 6 38 98 92 58 / julianasfaria@icloud.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

STRAUSS Marc*Membre d'École, AME**AIHPRP, psychiatre, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Paris*

152 rue de Rennes, 75006 Paris

+33 6 80 21 15 42 / strauss.m@wanadoo.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SUC Christelle*Membre d'École, AE (2022-2025, 11/2022)**Psychologue clinicienne, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest*

Albi Santé, 1 rue Louis Vicat no 16, 81000 Albi

+33 6 62 52 81 38 / christellesuc.cs@gmail.com / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

SULBARÁN Maricela*Membre d'École, AP**Doctorat Paris VII, DEA en psychanalyse Paris VIII, psychologue clinicienne, Universidad central de Venezuela / Hospital universitario de Caracas*

40 B avenue de Saint Mandé, 75012 Paris

37 Quai Franklin Roosevelt, 77920 Samois-sur-Seine

+33 6 62 12 77 88 / maricelasulbaran@yahoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

SUTZ Corinne*Psychologue clinicienne*

66 rue Saint Jacques, 13006 Marseille

+33 6 81 76 81 05 / c.sutzcourtine@gmail.com / Pôle 2 - Provence-Corse

TAILLANDIER Vandine*Membre d'École*

61 rue de Callac, 29600 Morlaix

+33 6 10 51 26 22 / vandinetailandier@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

TAJAN Nicolas

Psychologue, doctorat en psychopathologie, enseignant-chercheur Kyoto University, Graduate School of Human and Environmental Studies
 Yoshida-nihonmatsu-cho - Sakyo-ku, Kyoto 606-8501, Japan
 n.tajan2@gmail.com / Autres pays : Japon

TALABARD Catherine

Membre d'École, AME
Psychologue, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de Lyon
 4 rue Tranchée des Gras, 63000 Clermont-Ferrand
 +33 6 82 49 25 22 / catherine.talabard@sfr.fr / Pôle 11 - Auvergne

TARRAL MUSCIO Maryse

Psychologue clinicienne, psychothérapeute, DESS de psychologie clinique et pathologique Montpellier
 Résidence Primavera - bât C - appt 316 - 356 avenue de Fès, 34080 Montpellier
 +33 6 14 48 20 26 / maryse.tarral@free.fr / Pôle 3 - Rhône Languedoc

TENEUR Marie

Clinique Bethanie - 144 avenue Roul, 33400 Talence
 +33 6 61 85 45 21 / marieteneur@hotmail.com / Pôle 7 - Atlantique

TERRAL François

Membre d'École, AME
Enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
 6 rue René Descartes, 31270 Cugnaux
 +33 6 84 54 66 72 / fr.terral@free.fr / Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

TEXIER Laurence

Membre d'École, AP
DESS de psychologie clinique et psychopathologie, enseignante au Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest
 10 rue de la Doenna, 35510 Cesson-Sévigné
 +33 2 99 83 16 61 / laurence.texier.pro@sfr.fr / Pôle 9 - Ouest

TEZENAS Elisabeth

DESS de psychologie clinique et psychopathologie
 321 rue Georges Clémenceau, 60280 Margny-lès-Compiègne
 +33 6 83 56 78 30 / elisabeth.ts60@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

THAMER Elisabeth

Membre d'École, AME
Psychologue clinicienne, doctorat en philosophie (université Paris IV Sorbonne)
 9 rue Montcalm, 75018 Paris
 +33 9 54 25 00 63 - +33 6 76 40 37 79
 ethamer@hotmail.com ; elisabete.thamer@gmail.com
 Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

THÉVENARD Thérèse*Membre d'École, AP**DESS de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*

23 rue Visconti, 75006 Paris

+33 1 43 54 39 87 - +33 6 11 09 13 49 / thevenard.therese@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

THÉVENIAUD Anne*Agrégée de philosophie, DEA (Paris XII) philosophie, psychanalyse, professeure retraitée*

5 avenue de la Concorde, 64000 Pau

+33 5 59 06 93 52 / anne.theveniaud@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

THOMPSON Cécile*Psychologue clinicienne*

5 place de l'Église, 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

+33 1 30 80 42 30 - +33 6 66 56 94 14 / cecile.thompson@orange.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

THOUA Yvette

1220 Route du Barry, 46260 Lugagnac

+33 6 25 51 50 09 / yvette.thoua@gmail.com / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

TISSNAOUI Ali*Membre d'École, AP**Psychologue clinicien*

6 rue Barrault, 75013 Paris

+33 6 61 17 80 79 / ali.tissnaoui@gmail.com

Pôle 14 Paris IDF Champagne nord

TOBOUL Bernard*Membre d'École, AME*

12 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris

+33 1 43 25 67 39 / brtb@hotmail.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

TOUCHON FINGERMANN Dominique*Membre d'École, AME**Psychologue*

13 rue de la Garenne, 30 000 Nîmes

+33 6 31 32 66 48 - +55 11 3032 7674 / dfingermann@gmail.com

Pôle 3 - Rhône Languedoc

TOUYERAS Laure*Master 2 de psychologie clinique et psychopathologie*

2 avenue San Carlos, 64000 Pau

+33 6 02 51 41 36 / laure_touyeras@yahoo.fr

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

TRÉHOT Jacques

Membre d'École, AME

Psychiatre

11 rue de Juillet, 35000 Rennes

+33 2 23 30 74 93 - +33 6 86 26 34 58 / jacques.trehot@wanadoo.fr

Pôle 9 - Ouest

TRIPARD Frédérique

53 rue de la Bergère, 38930 Lalley

+33 6 03 27 90 24 / frederique.tripard@orange.fr

Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

TRITTO Rossella

Psychologue clinicienne, master 2 de psychopathologie clinique et psychanalyse Université catholique de l'Ouest

5 avenue de Contades, 49000 Angers

+33 7 80 55 99 54 / rossella.tritto@hotmail.com / Pôle 9 - Ouest

TROCQUEMÉ Suzanne

Psychologue clinicienne en CMPI CHI, DESS de psychologie clinique et pathologie Toulouse 1985

10 Rond Point des Tilleuls, 40000 Mont-de-Marsan

+33 6 85 63 85 85 / suzanne.trocqueme@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

TROPIS Béatrice

Membre d'École, AP

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologie

62 quai de Tounis, 31000 Toulouse

+33 6 78 42 25 56 / beatrice.tropis@wanadoo.fr

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

TROTTEREAU Bernard

Membre d'École, AP

Enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Centre-Est

11 rue Morand, 25000 Besançon

+33 6 81 37 86 23 / bernard.trottereau@wanadoo.fr

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

TU TON Irène

Membre d'École, AME

DESS de psychopathologie clinique, psychologue, E.P.S. Erasme 92160 Antony

47 rue de la Villette, 75019 Paris

+33 6 76 47 52 39 / irene.fourno@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

TURCANU Radu*Membre d'École, AME**Psychologue clinicien, doctorat en psychopathologie et psychanalyse (Paris VII), doctorat ès lettres (Université d'Illinois, États-Unis), THELEMYTHE (Paris)*

98 avenue Daumesnil, 75012 Paris

+33 1 43 41 06 19 - +33 6 83 45 86 12 / rturcanu8@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

TURLAIS Paul*Psychologue, CMPP BAPU de Cachan (94)*

79 rue Emmanuel Sarty, 92140 Clamart

+33 1 47 36 93 78 - +33 6 80 85 15 17 / p.turlais@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

TZAVIDOPOULOU Anastasia*Membre d'École, AME**Psychologue CMP hôpital Érasme*

56 rue de la Roquette, 75011 Paris

+33 6 63 52 77 27 / anastza@yahoo.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

UHALDE Frédéric*Membre d'École, AP**Psychologue clinicien*

6 rue Chanzy, 40100 Dax

+33 6 86 17 23 08 / frederic.uhalde@gmail.com / Pôle 7 - Atlantique

VAAST Françoise*Psychologue*

48 rue Emile Grand, 81000 Albi

+33 5 63 38 48 70 / Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

VALETTE Élodie*Membre d'École**Master 2 de psychanalyse université Montpellier 3*

20 rue Foch, 34000 Montpellier

+33 6 26 05 51 80 / valette.elo@gmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

VALLET Jean-Luc*Membre d'École**Médecin généraliste*

4 square Debussy, 78150 Le Chesnay

+33 6 11 81 69 19 / jean-luc.vallet@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VALLET Sébastien*Psychologue clinicien, DESS psychologie pathologique UCO Angers, enseignant au Collège de clinique psychanalytique de Loire*

27 boulevard Gabriel Guist'Hau, 44000 Nantes

+33 6 02 19 70 20 / valletsebastien44@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

VALTAT Jean-Michel

Psychiatre, AIHP, ancien assistant des hôpitaux, attaché au CHU de Tours
2 Place des Joulins, 37000 Tours
+33 6 47 95 59 11 / jean-michel.valtat@hotmail.fr / Pôle 9 - Ouest

VAMMALLE Jérôme

Membre d'École, AP
DESS de psychopathologie clinique, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest
9 rue Joseph Bosc, 31000 Toulouse
+33 6 72 79 58 63 / jerome.vammalle@gmail.com
Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

VARENNE Florence

Soignante : psychiatrie, handicaps moteur et physique, adoptions, ou tout autre public
1197 chemin des Grangues - Quartier Maluby, 83440 Fayence
+33 6 20 81 30 25 / florence.varenne@orange.fr
Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

VARGAS Marcos

Professeur de philosophie
30 rue des Rondeaux, 75020 Paris
+33 6 61 12 55 70 / marcos.vargas658@gmail.com
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VARIN AMURAT Gaëtanne

10 rue Saint Alexandre, 71100 Chalon-sur-Saône
+33 6 67 28 09 58 / ga.varinamurat@yahoo.fr
Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

VAUCONSANT Jacques

Membre d'École, AP
Cartigné, 49800 Trélazé
+33 6 71 47 40 19 / javauconsant@gmail.com / Pôle 9 - Ouest

VAUTHIER Jocelyne

Membre d'École, AP
Psychologue clinique, enseignante au Collège de clinique psychanalytique du Centre-Est
54 rue des frères Chaffanjon, 25000 Besançon
+33 6 15 92 72 31 / jvauthier@sfr.fr / Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

VELEZ Lina

Membre d'École, AP
DESS de psychologie clinique (Paris V), DEA (Paris VIII), doctorat en clinique et psychopathologie (Toulouse Le Mirail)
149 rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt
+33 6 62 85 83 99 / velez.lina@bbox.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VELLUT Natacha*Membre d'École, AME**Psychologue clinicienne, chercheuse au Cermes3 (Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société)*

23 rue Philippe de Girard, 75010 Paris

+33 6 77 13 49 95 / natacha.vellut@cnr.fr / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VENTURINI Daniela

60 rue de Rosny, 93100 Montreuil

+33 6 14 84 43 46 / vincent.venturini@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VERGER Charlotte

55 rue Rodier, 75009 Paris

+33 6 27 95 17 23 / vergercharlotte3@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VERHALLE Céline*Psychologue clinicienne, DESS psychologie clinique et psychopathologie*

23 rue du 11 novembre, 60390 Auneuil

+33 6 22 70 43 10 / celineverhalle@yahoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VERMEILLE-COHEN Danielle*Psychiatre (arrêt d'activités en juillet 2010)*

226 rue d'Épidaure, 34000 Montpellier

+33 6 09 09 71 43 / danielle.vermeille@gmail.com / Pôle 3 - Rhône Languedoc

VERVLOET-DRIES Sophie*Membre d'École**Master de psychologie et science de l'éducation, clinique analytique au Luxembourg et en Belgique*

43 rue de l'Église, 7224 Walferdange, Luxembourg

8 rue de l'Ermitage, 6767 Torgny, Belgique

00352 621 377 380 / sv@braindata.info / Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VIALETTES Dominique

9 rue Anterrieu, 34070 Montpellier

+33 6 03 03 71 70 / vialettesdomi@orange.fr / Pôle 3 - Rhône Languedoc

VIARD Pascal*Membre d'École**DESS de psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicien en CMPP et CMP*

2 rue de la Bretagne, 40280 Saint-Pierre-du-Mont

+33 6 75 96 73 33 / pviard@hotmail.fr / Pôle 7 - Atlantique

VIAUD Michèle*Psychologue clinicienne*

20 quai Victor Hugo, 11100 Narbonne

+33 4 68 90 46 98 / micheleviaud@infonie.fr / Pôle 4 - Aude Roussillon

VIDAL Laurence*Psychiatre, praticien hospitalier*

108 bis boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris
+33 6 85 98 16 77 / laurence.vidal0837@orange.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VIDAL Marie-Pierre*Membre d'École, AP**Orthophoniste*

50 allée du Comminges, 31770 Colomiers
+33 5 61 30 12 31 - +33 6 09 63 16 05 / mp.vidal@wanadoo.fr
Pôle 6 - Gai sçavoir en Midi toulousain

VIÉ Myriam*Psychologue*

CHP 29 avenue du Général Leclerc, 64000 Pau
+33 6 78 99 69 60 / myzahiamy@gmail.com
Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

VIGNE Patricia

9 Sente des Piverts, Bellevue, 65290 Louey
+33 6 50 39 26 70 / patricia.vigne399@gmail.com
Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

VIGNOLES Hélène

Les Hauts de Beausoleil n°6, 13320 Bouc-Bel-Air
+33 6 13 78 62 88 / helene.vignoles@orange.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

VILLEFOURCEIX Carole

9 rue Noël Ballay, 28000 Chartres
+33 2 37 20 00 87 / carole.villefourceix@laposte.net
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VOULTOURY Louis-Jean

16 rue des Bourguignons, 91230 Montgeron
+33 6 22 42 59 03 / vouldoury.louis-jean@orange.fr
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VUAGNIAUX Richard*Membre d'École, AME**FMH de psychiatrie et psychothérapie - adultes, enfants et adolescents*

Rue Schaub 12, 1202 Genève, Suisse
+41 22 311 42 05 - +41 79 265 85 31 / r.vuagniaux@bluewin.ch
Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

VYBIRAL Cyril

1 rue Leconte de Lisle, 35000 Rennes
+33 6 82 78 20 26 / cyrilvyb@yahoo.fr / Pôle 9 - Ouest

WADOUX Manon

Psychologue clinicienne, master 2 de psychopathologie clinique et psychanalyse

1 rue de l'Orbieu, 11220 Ribaute

+33 6 32 06 38 42 / wadoux.psychologue@gmail.com

Pôle 4 - Aude Roussillon

WALTER Angélique

Membre d'École, AP

125 avenue Parmentier, 75011 Paris, France

+33 6 08 13 02 30 / angelique.walter@hotmail.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

WEBER-PENNEC Michelle

Membre d'École, AP

DESS de psychologie clinique et pathologique (Paris VII)

58 allée Arnoul Greban, 45160 Olivet

+33 6 82 35 64 86 / weber.michelle@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

WEILL Philippe

Membre d'École, AP

Psychiatre, ancien assistant, PH

18 / 20 rue du Pot de fer, 75005 Paris

+33 1 43 36 68 01 / philippe.weill@bbox.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

WELLEBROUCK Ronan

16 passage Gatbois, 75012 Paris

+33 6 61 57 82 67 / r.wellebrouck@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

WILHELM Agnès

Membre d'École, AP

74 Boulevard Arago, 75013 Paris

+33 6 83 53 38 09 / agnes.wilh@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ZAMORA Jean-François

Membre d'École

Psychologue clinicien, enseignant au Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

27 rue Judaïque, 33000 Bordeaux

+33 6 25 71 47 48 / jfzamora64@gmail.com / Pôle 13 - Bordeaux - Σ

ZAROWSKY Patricia

Membre d'École, AME

DESS de psychologie clinique

10 rue François Millet, 75016 Paris

+33 1 45 25 82 34 - +33 6 86 81 08 07 / p.zarowsky@wanadoo.fr

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ZILIF Simge

Psychologue, étudiante en master de psychopathologie clinique psychanalytique Paris Cité

26 rue du Commandant René Mouchotte Bât. H, 75014 Paris

+33 7 52 41 01 02 / simgezilif@gmail.com

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

ZORBAS Nicolas

Membre d'École, AP

28 rue Alfeiou, 11522 Athènes, Grèce

0030 698 7338009 - 0033 (0)679 387179 / nikolas.zorbas@gmail.com

Forum secondaire : France

ZUMSTEIN Vincent

DESS de sociologie, DEA en anthropologie psychanalytique et pratiques, cliniques du corps (Paris VII), DEA en psychanalyse du Champ freudien (Paris VIII), psychologue clinicien

41 boulevard Notre Dame, 13006 Marseille

+33 6 63 55 57 21 / vincentzu@sfr.fr / Pôle 2 - Provence-Corse

Liste des analystes membres de l'École (AME)

APARICIO Sol
ARZUR Jean-Michel
ASKOFARÉ Sidi
BARILLOT Patrick
BARNIER Cathy
BEAUSSIER Claudine
BELON Danièle
BENDRIHEN Nicolas
BERNARD David
BILLIOUD Marie-Christine
BINASCO Mario
BONJOUR Jean-Pierre
BOUSSEYROUX Michel
BOUSSEYROUX Nicole
BRANAA Anne
BRUNIE Bernard
CASTANET Didier
CAZAL-VIGUIÉ Odile
CLASTRES Sylvana
COMBRES Anne-Marie
CORDOVA Nadine
COSTE Jean-Claude
COTE Armando
DABROWSKI Wanda
DAHAN Patricia
DELAHAYE-MIHIÈRE Ghislaine
DRAPIER Jean-Pierre
ESTEVEZ Vicky
FALENI Geneviève
FORMENTO Michel-René
GALABRUN Nadine
GALINON Françoise
GENESTE Bruno
GOROG Françoise
GOROG Jean-Jacques
GRAIS Didier
GRANDET Lydie
GUÉGAN-CASAGRANDE Céline
GUEVARA MINA Carlos
GUITART-PONT Rosa
HATAT Brigitte
HUALDÉ Lidia
IZCOVICH Anita
IZCOVICH Luis
JACOB-DUVERNET Marie-Noëlle
JOSSELIN Françoise
LAGIOU Chryssa
LAPINALIE Bernard
LATOURET Marie-José
LAVILLE Marie-Noëlle
LE PORT GOBERT Marie-Annick
LERAY Pascale
LESPINASSE Françoise
LÉTURGIE Élisabeth
LOPEZ Anne
MADET Philippe
MALGOUYRES Pierrette
MARIN Dominique
MATTEI Josée
MAZZA-POUTET Laurence
MENÈS Martine
MÉRIAN Roger
METTON Agnès
MEUNIER Anne
MILANI-MEYER Simone
MONTGOBERT Claire
MOSCONI Muriel
MOZZONE Claude

NGUYÈN Albert
NOMINÉ Bernard
OUDOT Gilbert
PADOVANI Pascal
PAJOT Patrice
PAMART Éliane
PARADA Claire
PELLION Frédéric
PHILIPPE Corinne
ROGER Pierre
ROLLAND-MANAS Sophie
SAINT-AFFRIQUE Hervé (de)
SCEMAMA-ERDÖS Mireille
SEPEL Colette
SOLER Colette

SORTANT-DELANOË Annie-Claude
STRAUSS Marc
TALABARD Catherine
TERRAL François
THAMER Elisabete
TOBOUL Bernard
TOUCHON FINGERMANN Dominique
TRÉHOT Jacques
TUTON Irène
TURCANU Radu
TZAVIDOPOULOU Anastasia
VELLUT Natacha
VUAGNIAUX Richard
ZAROWSKY Patricia

Liste des analystes de l'École (AE)

Dimitra KOLONIA

France 2022-2025
nommée en novembre 2022

Christelle SUC

France 2022-2025
nommée en novembre 2022

Liste des membres d'École

ALLEN David
APARICIO Sol
ARDRÉ Marie-Odile
ARROUM France
ARZUR Jean-Michel
ASKOFARÉ Sidi
AUGOT Orphania
BARDON Philippe
BARILLOT Patrick
BARKATI Karim
BARNIER Cathy
BAZIN Brigitte
BEAUSSIER Claudine
BELON Danièle
BENDRIHEN Nicolas
BERNARD David
BIASOTTO-MOTTE Giselle
BILLIoud Marie-Christine
BINASCO Mario
BLATCHÉ Martina
BOISSÉ Alexandra
BONJOUR Claudine
BONJOUR Jean-Pierre
BOUDIN Isabelle
BOUSSEYROUX Michel
BOUSSEYROUX Nicole
BRANAA Anne
BRASSIER Vanessa
BRUNIE Bernard
CÂMPEAN Flaviu-Victor
CAMY Christine (de)
CAPRIOTTI-BRISOU Céline
CARASSOU Claude
CARIGUEL Marie-Hélène
CASTANET Didier
CAZAL-VIGUIÉ Odile
CHAMPROUX Dominique
CHARLES Christophe
CHAZEL Sylvie
CHEMLA Muriel
CHIKHANI Léla
CHOLLOUX Isabelle
CHRISTIEN-PROUET Claire
CIROT Alain
CLASTRES Sylvana
COHEN-TANUGI Léa Edith
COLLA Lydia
COMBRES Anne-Marie
COMBRES Laurent
CORDOVA Nadine
COSTA Simona
COSTE Jean-Claude
COTE Armando
CUNY Dominique
CUVIER Françoise
DABROWSKI Wanda
DAHAN Patricia
DE LIMA DUTERIEZ Hélène
DECOIN-VARGAS Frédérique
DEGUILHEM Michel
DELAHAYE-MIHIÈRE Ghislaine
DELL'UOMO Andrea
DEVILLE Christophe
DEWEZ Michel
DOFFEMONT Pantchika
DOLLEZ Nathalie
DRAPIER Jean-Pierre
DU LORIER Pierrette
DUBOIS Eric
DUGUET Claire

DUJEANCOURT Yann
DURUZ Françoise
DUTOIT Pascale
EGUILLON Christine
ESTEVEZ Vicky
FALENI Geneviève
FAUCONNET Gérard
FAURE Alexandre
FAURE Ghislaine
FORMENTO Michel-René
FOURRÉ Martine
FOYENTIN Irène
FREMINE Odile
GAGNIER-THOBOIS Hélène
GAILLARD Francine
GALABRUN Nadine
GALANTUS Monique
GALINON Françoise
GARRABÉ Claude
GAVILANES Patricia
GAYARD Jacques
GAYE-BAREYT Hervé
GENESTE Bruno
GENESTE Isabelle
GERMEAU Claudine
GIRAUD Françoise
GIRODOLLE Nicole
GOROG Françoise
GOROG Jean-Jacques
GOURNEL Marie-Thérèse
GRAIS Didier
GRANDET Lydie
GRIECO Anthony
GUÉGAN-CASAGRANDE Céline
GUEVARA MINA Carlos
GUILHEM Sybille
GUITART-PONT Rosa
HATAT Brigitte
HENRY Sophie
HILDEBRAND-BUREAU Maud
HOUSSIN-OCHOA Irène
HUALDÉ Lidia
HUBERT-LEROMAIN Joëlle
ISSA Hélène
IZCOVICH Anita
IZCOVICH Luis
JACOB-DUVERNET Marie-Noëlle

JACQUET-LAGRÈZE Adèle
JANET Madeleine
JOSSELIN Françoise
KADARI Mohamed
KLAJNMAN Adrien
KOLONIA Dimitra
LACOUME Danièle
LAFRANCE Michèle
LAGIOU Chryssa
LAPINALIE Bernard
LATOURE Alain
LATOURE Marie-José
LAVILLE Marie-Noëlle
LAZAROV TURCANU Mihaela
LE BLAN SUBTIL Stéphanie
LE CŒUR Roseline
LE PORT Francis
LE PORT GOBERT Marie-Annick
LEBLANC Jean-Pierre
LECA Michel
LEFEVRE Hélène
LERAY Marc
LERAY Pascale
LESPINASSE Françoise
LETURGIE Elisabeth
LEYMARIE Carole
LOPEZ Anne
LOTS Dany
MABROUKI Abdelwahed
MADET Philippe
MALGOUYRES Pierrette
MARIN Dominique
MARQUET Serge
MARTIN Laurence
MATHELIN Séverine
MATTEI Josée
MAURIES-WEBER Evelyne
MAZOYER Elisabeth
MAZZA-POUTET Laurence
MÉAN Cyril
MEGLIOLI-GAVILA Anne-Marie
MENÈS Martine
MÉRIAN Roger
METTON Agnès
MEUNIER Anne
MILANI-MEYER Simone
MILOVANOVITCH Jean-Pascal

MONTGOBERT Claire
MOREAU Emmanuelle
MORERE DIDEROT Esther
MOSCONI Muriel
MOZZONE Claude
NAIN Christian
NGUYÊN Albert
NOGARET Jacques
NOMINÉ Bernard
NOMINÉ Marie-Claire
NONNET-PAVOIS Kristèle
OUDOT Gilbert
OZERAY Corine
PADOVANI Pascal
PAJOT Emmanuelle
PAJOT Patrice
PAMART Eliane
PAPERMAN Michèle
PARADA Claire
PATOUE Jacques
PAULY Gwenaëlle
PECOULAS (de) François Edin
PELLEGRIN Chantal
PELLION Frédéric
PELLION Tatiana
PEREZ Pierre
PHILIPPE Corinne
PHILIPPE Géraldine
PINOT Sophie
PIVERT Elisabeth
POMMEREAU Aline
POURCIEL Monique
PUIG Lina
QUÉRÉ Jean-Marie
RAPACCIOLI Isabelle
RAUBER Alfred
ROBERT Patricia
RODRIGUEZ Marie-Christine
ROGER Pierre
ROLLAND Martine
ROLLAND-MANAS Sophie
ROSAS Justo Manuel
ROUSSEAU-LARRALDE Nicole
ROUSSIN Isabelle
SAINT-AFFRIQUE Hervé (de)
SAINTE-ROSE Rémi
SCEMAMA-ERDÖS Mireille
SCHOCH Christian
SCHOUTEN Ella
SELIN Marie
SEPEL Colette
SIGAUD Hélène
SIGNON Florence
SILBERMANN Christine
SOLER Colette
SORTANT-DELANOÉ Annie-Claude
SOYER Jean-Louis
STRAUSS Marc
SUC Christelle
SULBARÁN Maricela
TAILLANDIER Vandine
TALABARD Catherine
TERRAL François
TEXIER Laurence
THAMER Elisabete
THÉVENARD Thérèse
TISSNAOUI Ali
TOBOUL Bernard
TOUCHON FINGERMANN Dominique
TRÉHOT Jacques
TROPIS Béatrice
TROTEREAU Bernard
TUTON Irène
TURCANU Radu
TZAVIDOPOULOU Anastasia
UHALDE Frédéric
VALETTE Elodie
VALLET Jean-Luc
VAMMALLE Jérôme
VAUCONSANT Jacques
VAUTHIER Jocelyne
VELEZ Lina
VELLUT Natacha
VERVLOET-DRIES Sophie
VIARD Pascal
VIDAL Marie-Pierre
VUAGNIAUX Richard
WALTER Angélique
WEBER-PENNEC Michelle
WEILL Philippe
WILHELM Agnès
ZAMORA Jean-François
ZAROWSKY Patricia
ZORBAS Nicolas

Liste des élus-délégués de l'IF 2025-2026

Pôle 1 - Estérel Côte d'Azur

LAPINALIE Bernard, *Membre d'École*

VARENNE Florence

Pôle 2 - Provence-Corse

BOUDIN Isabelle, *Membre d'École*

CHARLES Christophe, *Membre d'École*

DELAHAYE-MIHIÈRE Ghislaine, *Membre d'École*

Pôle 3 - Rhône Languedoc

GIRAUD Françoise, *Membre d'École*

HUGUET Liliane

Pôle 4 - Aude Roussillon

COLLA Lydia, *Membre d'École*

ROLLAND-MANAS Sophie, *Membre d'École*

Pôle 5 - Tarn, Aveyron, Lot

DEVILLE Christophe, *Membre d'École*

HERLIN Valérie

Pôle 6 - Gai savoir en Midi toulousain

GALINON Françoise, *Membre d'École*

MAURY Marie-Cécile

Pôle 7 - Atlantique

GÉRARD Brice

POPOT Stéphane

UHALDE Frédéric, *Membre d'École*

Pôle 8 - Pays des Gaves et de l'Adour

CARASSOU Claude, *Membre d'École*

CARDE Florence

FORMENTO Michel-René, *Membre d'École*

Pôle 9 - Ouest

BOISDON François
CHARBONNIER Céline
LE GUEN Véronique

Pôle 11 - Auvergne

MOREAU Emmanuelle, *Membre d'École*
TALABARD Catherine, *Membre d'École*

Pôle 12 - Bourgogne Franche-Comté

BIASOTTO-MOTTE Giselle, *Membre d'École*
VARIN AMURAT Gaëtanne

Pôle 14 - Paris IDF Champagne nord

BARDY Alison
BELAUBRE Sandrine
CRÉACH Bernard
DABROWSKI Wanda, *Membre d'École*
DELL'UOMO Andrea, *Membre d'École*
DOLLEZ Nathalie, *Membre d'École*
GAILIS Janis
HATAT Brigitte, *Membre d'École*
JACQUET-LAGRÈZE Adèle, *Membre d'École*
MABROUKI Abdelwahed, *Membre d'École*
MORERE DIDEROT Esther, *Membre d'École*
PATRIE PONSARD Maïa Sophie
PÉREZ BETANCUR José Alejandro
RAPACCIOLI Isabelle, *Membre d'École*
SALAME Eléfthéria
SHHRJERDI Parham
SIMON Cécile
SULBARÁN Maricela, *Membre d'École*
TEZENAS Elisabeth
TISSNAOUI Ali, *Membre d'École*
VARGAS Marcos
WALTER Angélique, *Membre d'École*
ZILIF Simge

Pôle 15 - Dire d'Alpes en Rhône

GANCET Geneviève

Liste par pôle

Pôle 1

ESTÉREL • CÔTE D'AZUR

Élus-délégués 2025-2026 : Bernard LAPINALIE et Florence VARENNE

BUK Léa		06100 Nice
LAPINALIE Bernard	<i>Membre d'École AME</i>	06300 Nice
MONTEL Jean Paul		06400 Cannes
PAJOT Patrice	<i>Membre d'École AME</i>	06400 Cannes
PAYOT Stéphane		83300 Draguignan
PERRERA Pierre		06000 Nice
PETIT Bénédicte		06400 Cannes
PHILIPPE Myriam		83300 Draguignan
SCHOCH Christian	<i>Membre d'École AP</i>	06000 Nice
VARENNE Florence		83440 Fayence

Pôle 2

PROVENCE CORSE

Élus-délégués 2025-2026 : Isabelle BOUDIN, Christophe CHARLES
et Ghislaine DELAHAYE-MIHIÈRE

ALOI Olivia		13004 Marseille
ANCI AUX Isabelle		13100 Aix-en-Provence
BILLI OUD Marie-Christine	<i>Membre d'École AME</i>	13100 Aix-en-Provence
BLATCHÉ Martina	<i>Membre d'École</i>	83390 Cuers
BLONDEL Annick		13013 Marseille
BOLAND Caroline		13310 Saint-Martin-de-Crau
BOUDIN Isabelle	<i>Membre d'École AP</i>	13 090 Aix-en-Provence
BOURGUELOT Brigitte		06000 Nice
BREJARD Vincent		83130 La Garde
CHARLES Christophe	<i>Membre d'École AP</i>	84120 Pertuis
DELAHAYE-MIHIÈRE Ghislaine	<i>Membre d'École AME</i>	13008 Marseille
DOFFEMONT Pantchika	<i>Membre d'École</i>	83160 La Valette-du-Var
GUIBAL Fabienne		13800 Istres
HUBERT-LEROMAIN Joëlle	<i>Membre d'École AP</i>	84120 Pertuis
KRON Estelle		06300 Nice
LEBAIL Sébastien		13010 Marseille

LECA Michel	<i>Membre d'École</i>	13006 Marseille
MOSCONI Muriel	<i>Membre d'École AME</i>	13001 Marseille
MOZZONE Claude	<i>Membre d'École AME</i>	13100 Aix-en-Provence
REPELLIN Florence		13004 Marseille
SABOULIN Gérard (de)		13400 Aubagne
SUTZ Corinne		13006 Marseille
VIGNOLES Hélène		13320 Bouc-Bel-Air
ZUMSTEIN Vincent		13006 Marseille

Pôle 3

RHÔNE • LANGUEDOC

Élues-déléguées 2025-2026 : Françoise GIRAUD et Liliane HUGUET

BRUNIE Bernard	<i>Membre d'École AME</i>	84000 Avignon
BRUNIE Marie-Madeleine		84000 Avignon
CORNET Ève		84000 Avignon
COTTIN CAYUELA Marion		84350 Courthézon
GIRAUD Françoise	<i>Membre d'École AP</i>	30000 Nîmes
HENDRICKX David		30120 Avèze
HUGUET Liliane		30520 Saint-Martin-de-Valgalgues
PELLEGRIN Chantal	<i>Membre d'École AP</i>	84000 Avignon
PUIG Lina	<i>Membre d'École AP</i>	34000 Montpellier
REVERDY Béatrice		66680 Canohès
SIGAUD Hélène	<i>Membre d'École AP</i>	34000 Montpellier
TARRAL MUSCIO Maryse		34080 Montpellier
TOUCHON FINGERMANN Dominique	<i>Membre d'École AME</i>	30000 Nîmes
VALETTE Élodie	<i>Membre d'École</i>	34000 Montpellier
VERMEILLE-COHEN Danielle		34000 Montpellier
VIALETTES Dominique		34070 Montpellier

Pôle 4

AUDE • ROUSSILLON

Élues-déléguées 2025-2026 : Lydia COLLA et Sophie ROLLAND-MANAS

CADENNE Françoise		11100 Narbonne
CÂMPEAN Flaviu-Victor	<i>Membre d'École AP</i>	34000 Montpellier
CÂMPEAN Noemina		34000 Montpellier
CASTY Danielle		11200 Ornaisons
COLLA Lydia	<i>Membre d'École AP</i>	66000 Perpignan
DUBOC-PEROTIN Sophie		11210 Port-La-Nouvelle
GALANTUS Monique	<i>Membre d'École</i>	11250 Pomas
GARCIN Eloïse		11100 Narbonne
GAUDIN Denys		66100 Perpignan
KINDTS Patricia		11100 Narbonne
MARIN Dominique	<i>Membre d'École AME</i>	11100 Narbonne
MARQUET Serge	<i>Membre d'École AP</i>	11100 Narbonne
MILANI-MEYER Simone	<i>Membre d'École AME</i>	66000 Perpignan

PROËSAMLE Jean-Yves	66000 Perpignan
RAYNAUD Magali	11100 Narbonne
ROLLAND-MANAS Sophie <i>Membre d'École AME</i>	11100 Narbonne
VIAUD Michèle	11100 Narbonne
WADOUX Manon	11220 Ribaute

Pôle 5

TARN • AVEYRON • LOT

Élus-délégués 2025-2026 : Christophe DEVILLE et Valérie HERLIN

ARDRÉ Marie-Odile	<i>Membre d'École AP</i>	12700 Capdenac-Gare
BERNARDI Carine		12100 Millau
BESSOU Nicole		12200 Villefranche-de-Rouergue
BONIFON Sylvie		46000 Cahors
BRESSAC-LAUMONNIER Patricia		46000 Cahors
BROCHIER Nancy		46100 Figeac
CHACCOUR Elisabeth		81370 Saint-Sulpice-la-Pointe
COMBRES Anne-Marie	<i>Membre d'École AME</i>	46000 Cahors
COMPANG Nathalie		48320 Ispagnac
DEVILLE Christophe	<i>Membre d'École AP</i>	12200 Villefranche-de-Rouergue
DUBOIS Eric	<i>Membre d'École AP</i>	81000 Albi
FALENI Geneviève	<i>Membre d'École AME</i>	46300 Gourdon
GALABRUN Nadine	<i>Membre d'École AME</i>	12100 Millau
GARRABÉ Claude	<i>Membre d'École AP</i>	12000 Rodez
GRANDET Lydie	<i>Membre d'École AME</i>	12000 Rodez
HERLIN Valérie		19100 Brive-la-Gaillarde
LAILLY Antoine		47450 Colayrac-Saint-Cirq
LOISEAU Nelly		82360 Lamagistère
MAURIES-WEBER Evelyne	<i>Membre d'École AP</i>	65400 Argelès-Gazost
OLOMBEL Gilles		24260 Le Bugue
PANTEIX Liliane		47000 Agen
ROLLAND Martine	<i>Membre d'École AP</i>	47500 Fumel
SAULIÈRE Marion		24370 Carlux
SUC Christelle	<i>Membre d'École AE</i>	81000 Albi
THOUA Yvette		46260 Lugagnac
VAAST Françoise		81000 Albi

Pôle 6

PÔLE DU GAI SÇAVOIR EN MIDI TOULOUSAIN

Élues-déléguées 2025-2026 : Françoise GALINON et Marie-Cécile MAURY

ARNAULT Christine		09100 Pamiers
ASKOFARÉ Sidi	<i>Membre d'École AME</i>	31000 Toulouse
AUGOT Orphanie	<i>Membre d'École</i>	09000 Foix
BARON Daniel		32000 Auch
BELON Danièle	<i>Membre d'École AME</i>	31400 Toulouse

BILLIOTTE THIÉBLEMONT Nathalie		3 1600 Muret
BONJOUR Claudine	<i>Membre d'École AP</i>	82290 Montbeton
BONJOUR Jean-Pierre	<i>Membre d'École AME</i>	82290 Montbeton
BOUSSEYROUX Michel	<i>Membre d'École AME</i>	31000 Toulouse
BOUSSEYROUX Nicole	<i>Membre d'École AME</i>	31000 Toulouse
BRANAA Anne	<i>Membre d'École AME</i>	31400 Toulouse
CASTANET Didier	<i>Membre d'École AME</i>	31000 Toulouse
CAZAL-VIGIÉ Odile	<i>Membre d'École AME</i>	09000 Foix
COMBRES Laurent	<i>Membre d'École AP</i>	31000 Toulouse
COSTE Jean-Claude	<i>Membre d'École AME</i>	31000 Toulouse
CRISPEL Cécile		09000 Foix
DELAINE Hervé		32810 Montaut-les-Créneaux
FAURÉ Christophe		31000 Toulouse
FICHET Zoé		31000 Toulouse
GALINON Françoise	<i>Membre d'École AME</i>	31000 Toulouse
GRIECO Anthony	<i>Membre d'École</i>	31200 Toulouse
JORBA Mélanie		31000 Toulouse
LACOUME Danièle	<i>Membre d'École AP</i>	09200 Saint-Girons
LERAY Marc	<i>Membre d'École</i>	31400 Toulouse
LERAY Pascale	<i>Membre d'École AME</i>	31400 Toulouse
MÂGE André		82000 Montauban
MALGOUYRES Pierrette	<i>Membre d'École AME</i>	09800 Castillon-en-Couserans
MAURY Marie-Cécile		09000 Foix
MAZOYER Elisabeth	<i>Membre d'École AP</i>	09000 Foix
MONTGOBERT Claire	<i>Membre d'École AME</i>	82170 Fabas
NOGARET Jacques	<i>Membre d'École AP</i>	31000 Toulouse
PAGÈS Blandine		09100 Saint-Jean-du-Falga
PATOUET Jacqueline	<i>Membre d'École AP</i>	31000 Toulouse
PEREZ Pierre	<i>Membre d'École AP</i>	31500 Toulouse
POMÈS Jean-Pierre		31000 Toulouse
POURCIEL Monique	<i>Membre d'École AP</i>	31520 Ramonville-Saint-Agne
RIVALS Raymond		31780 Castelginest
ROBERT Patricia	<i>Membre d'École AP</i>	82000 Montauban
RODRIGUEZ Marie-Christine	<i>Membre d'École AP</i>	31400 Toulouse
ROGER Pierre	<i>Membre d'École AME</i>	82000 Montauban
SAINT-GEOURS Isabelle		31000 Toulouse
SAINTE-ROSE Rémi	<i>Membre d'École AP</i>	31400 Toulouse
TERRAL François	<i>Membre d'École AME</i>	31270 Cugnaux
TROPIS Béatrice	<i>Membre d'École AP</i>	31000 Toulouse
VAMMALLE Jérôme	<i>Membre d'École AP</i>	31000 Toulouse
VIDAL Marie-Pierre	<i>Membre d'École AP</i>	31770 Colomiers

Pôle 7

ATLANTIQUE

Élus-délégués 2025-2026 : Brice GÉRARD, Stéphane POPOT
et Frédéric UHALDE

ALBERTI Claire		33720 Cérons
BELLUSCI Luanda		33600 Pessac
BRASIER Stéphanie		17300 Rochefort
DEGUILHEM Michel	<i>Membre d'École AP</i>	33320 Eysines
DORIN Brigitte		40100 Dax
GEORGIN Isabelle		17300 Rochefort
GÉRARD Brice		33000 Bordeaux
LE MAOUT Caroline		33000 Bordeaux
LITNHOUVONGS Marie-Nang		33400 Talence
MADET Philippe	<i>Membre d'École AME</i>	33800 Bordeaux
MOREAU-GIES Trudi		33950 Lège-Cap-Ferret
NGUYÊN Albert	<i>Membre d'École AME</i>	33800 Bordeaux
OZERAY Corine	<i>Membre d'École AP</i>	24700 Menesplet
PAPET Nathalie		33400 Talence
POPOT Stéphane		33130 Bègles
RISCH Françoise		33000 Bordeaux
ROUSSELY Célia		40180 Seyresse
SCHLAEGEL Aino		33100 Bordeaux
SIGNON Florence	<i>Membre d'École</i>	33800 Bordeaux
TENEUR Marie		33400 Talence
TROCQUEMÉ Suzanne		40000 Mont-de-Marsan
UHALDE Frédéric	<i>Membre d'École AP</i>	40100 Dax
VIARD Pascal	<i>Membre d'École</i>	40280 Saint-Pierre-du-Mont

Pôle 8

PAYS DES GAVES ET DE L'ADOUR

Élus-délégués 2025-2026 : Claude CARASSOU, Florence CARDE
et Michel-René FORMENTO

ANCIBURE Francis		64500 Saint-Jean-de-Luz
BARDON Philippe	<i>Membre d'École AP</i>	33470 Le Teich
CAMY Christine (de)	<i>Membre d'École AP</i>	64140 Billère
CARASSOU Claude	<i>Membre d'École AP</i>	65000 Tarbes
CARDE Florence		64140 Billère
DOURIN Aurélie		65200 Bagnères-de-Bigorre
FORMENTO Michel-René	<i>Membre d'École AME</i>	65000 Tarbes
GUERRIOT Muriel		64230 Lescar
KOUIDRI Karim		65500 Vic-en-Bigorre
LARRALDE Olivier		64400 Oloron-Sainte-Marie
LATOUR Alain	<i>Membre d'École</i>	65000 Tarbes
LATOUR Marie-José	<i>Membre d'École AME</i>	65000 Tarbes
LETHIER FOURTIER Colette		64121 Serres-Castet

MAURINCOMME Marie		64500 Saint-Jean-de-Luz
MAZZA-POUTET Laurence	<i>Membre d'École AME</i>	64000 Pau
NOMINÉ Bernard	<i>Membre d'École AME</i>	64000 Pau
NOMINÉ Marie-Claire	<i>Membre d'École</i>	64000 Pau
PADOVANI Pascal	<i>Membre d'École AME</i>	64000 Pau
PHILIPPE Corinne	<i>Membre d'École AME</i>	65000 Tarbes
PINOT Sophie	<i>Membre d'École AP</i>	65460 Bazet
PORDOY Eric		64110 Gelos
ROUSSEAU-LARRALDE Nicole	<i>Membre d'École AP</i>	64400 Oloron-Sainte-Marie
SCHOUTEN Ella	<i>Membre d'École AP</i>	64000 Pau
TOUYERAS Laure		64000 Pau
VIÉ Myriam		64000 Pau
VIGNE Patricia		65290 Louey

Pôle 9

OUEST

Élus-délégués 2025-2026 : François BOISDON, Céline CHARBONNIER
et Véronique LE GUEN

ADVIS-GAETE Laurent		35470 La Noë-Blanche
ARZUR Jean-Michel	<i>Membre d'École AME</i>	35000 Rennes
BAZIN Brigitte	<i>Membre d'École</i>	22200 Guingamp
BEAUMONT Sonia		29200 Brest
BECAVIN Cédric		49000 Angers
BELLEC Arnaud		29200 Brest
BELLIOT Cécile		49130 Les Ponts-de-Cé
BERNARD David	<i>Membre d'École AME</i>	35000 Rennes
BOISDON François		35000 Rennes
BOISSÉ Alexandra	<i>Membre d'École AP</i>	35 000 Rennes
BOUVAREL Paloma		35000 Rennes
BRIAND CADIOU Alice		22860 Plourivo
BRINDEJONC Élise		35520 La Mézière
CARAËS Emmanuel		22190 Plérin
CARIGUEL Marie-Hélène	<i>Membre d'École AP</i>	35000 Rennes
CHARBONNIER Céline		
CHOQUET Marie-Laure		35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
CORPET VERGNE Delphine		35000 Rennes
CORRE France		29200 Brest
COUDERT-VAILLARD Vaiana		98800 Nouméa
DAMAS Paula		29000 Quimper
DAMS Stéphanie		35310 Chavagne
DEKENS Olivier		44000 Nantes
DERRIEN Joëlle		22000 Saint-Brieuc
DODIER COSSEC Séverine		50300 Le Val-Saint-Père
DU LORIER Pierrette	<i>Membre d'École AP</i>	76000 Rouen
DUTOIT Pascale	<i>Membre d'École AP</i>	50200 Coutances
FAURE Alexandre	<i>Membre d'École</i>	35000 Rennes
GARNIER-MALEUVRE Soizic		22190 Plérin

GARRIOUX Pascal		49000 Angers
GOURNEL Marie-Thérèse	<i>Membre d'École</i>	35300 Fougères
GUITART-PONT Rosa	<i>Membre d'École AME</i>	35700 Rennes
JACOB-DUVERNET Marie-Noëlle	<i>Membre d'École AME</i>	49800 Trélazé
LAMAISON Linda		76133 Manéglise
LE GUEN Véronique		35740 Pacé
LE PAGE Gaëlle		49800 Trélazé
LE PORT Francis	<i>Membre d'École</i>	35000 Rennes
LE PORT GOBERT Marie-Annick	<i>Membre d'École AME</i>	35132 Vezin-le-Coquet
LEBLANC Jean-Pierre	<i>Membre d'École AP</i>	49240 Avrillé
LEGGIO Marie		49000 Angers
LEMOINE Annie		49100 Angers
LESVENAN Gwenaëlle		22000 Saint-Brieuc
LETURGIE Elisabeth	<i>Membre d'École AME</i>	76310 Sainte-Adresse
LEVY Alexandre		49000 Angers
MAISONNAVE Cristel		37700 Saint-Pierre-des-Corps
MATTE Fanny		35000 Rennes
MAUFAUGERAT Véronique		49100 Angers
MÉRIAN Roger	<i>Membre d'École AME</i>	35000 Rennes
MERZ Petra		35400 Saint-Malo
MEUDEC Suzanne		44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
MOUTOUNET Joëlle		50640 Le Teilleul
OUDOT Gilbert	<i>Membre d'École AME</i>	49000 Angers
PAMART Eliane	<i>Membre d'École AME</i>	37000 Tours
PAULY Gwenaëlle	<i>Membre d'École</i>	35000 Rennes
PELLISSIER Annie		
PICHON Michèle		49460 Cantenay-Epinard
PITOËFF Raina		98716 Tahiti - Polynésie française
POURRIÈRE-FAURE Margot		35000 Rennes
RAUBER Alfred	<i>Membre d'École AP</i>	22000 Saint-Brieuc
TAILLANDIER Vandine	<i>Membre d'École</i>	29600 Morlaix
TEXIER Laurence	<i>Membre d'École AP</i>	35510 Cesson-Sévigné
TRÉHOT Jacques	<i>Membre d'École AME</i>	35000 Rennes
TRITTO Rossella		49000 Angers
VALLET Sébastien		44000 Nantes
VALTAT Jean-Michel		37000 Tours
VAUCONSANT Jacques	<i>Membre d'École AP</i>	49800 Trélazé
VYBIRAL Cyril		35000 Rennes

Pôle II

AUVERGNE

Élues-déléguées 2025-2026 : Emmanuelle MOREAU et Catherine TALABARD

BLOUIN Élodie		03300 Cusset
BOULAUD-GENDRE Nathalie		43000 Le Puy-en-Velay
CHANAL Marie-Pierre		63200 Marsat
FAUCONNET Gérard	<i>Membre d'École AP</i>	63000 Clermont-Ferrand
FAURE Ghislaine	<i>Membre d'École AP</i>	63000 Clermont-Ferrand

GAILLARD Francine	<i>Membre d'École AP</i>	43000 Le Puy-en-Velay
LOTS Dany	<i>Membre d'École AP</i>	63670 Le Cendre
MARINONI-PAROT Angélique		03200 Vichy
MARQUET Olivier		03200 Vichy
MEGLIOLI-GAVILA Anne-Marie	<i>Membre d'École AP</i>	58000 Nevers
MOREAU Emmanuelle	<i>Membre d'École AP</i>	03200 Vichy
PEYRAGROSSE Virginie		63000 Clermont-Ferrand
PUY Angélique		43000 Le Puy-en-Velay
SOYER Jean-Louis	<i>Membre d'École AP</i>	03 300 Cusset
TALABARD Catherine	<i>Membre d'École AME</i>	63000 Clermont-Ferrand

Pôle 12

BOURGOGNE • FRANCHE-COMTÉ

Élues-déléguées 2025-2026 : Giselle BIASOTTO-MOTTE
et Gaëtanne VARIN AMURAT

BIASOTTO-MOTTE Giselle	<i>Membre d'École AP</i>	39100 Authume
BOUTEILLE Bernard		25000 Besançon
DUJEANCOURT Yann	<i>Membre d'École AP</i>	54000 Nancy
ESCOFFIER Frédéric		71240 Sennecey-le-Grand
GIROD Marie-Elisabeth		71290 Loisy
HUALDÉ Lidia	<i>Membre d'École AME</i>	75004 Paris
JANET Madeleine	<i>Membre d'École AP</i>	71240 Sennecey-le-Grand
LESPINASSE Françoise	<i>Membre d'École AME</i>	21000 Dijon
MÉAN Cyril	<i>Membre d'École AP</i>	1800 Vevey Suisse
NOIZET Marc-Antoine		21540 Aubigny-lès-Sombernon
OTH Christa		25000 Besançon
PONÇOT Anne Claire		25170 Mazerolles
SAINT ARROMAN Florence		71100 Chalon-sur-Saône
TROTTEREAU Bernard	<i>Membre d'École AP</i>	25000 Besançon
VARIN AMURAT Gaëtanne		71100 Chalon sur Saône
VAUTHIER Jocelyne	<i>Membre d'École AP</i>	25000 Besançon

Pôle 13

BORDEAUX – Σ

Référent : Bruno GENESTE

BEAUSSIER Claudine	<i>Membre d'École AME</i>	33000 Bordeaux
BENABEN-PORTARRIEU Karine		33000 Bordeaux
DJIHOUD Ahmed		33400 Talence
GENESTE Bruno	<i>Membre d'École AME</i>	33100 Bordeaux
GENESTE Isabelle	<i>Membre d'École AP</i>	33100 Bordeaux
GUILHEM Sybille	<i>Membre d'École</i>	33800 Bordeaux
LAVILLE Marie-Noëlle	<i>Membre d'École AME</i>	33610 Canéjan
ROGOZINSKI Ghislaine		87000 Limoges
SAINT-AFFRIQUE Hervé (de)	<i>Membre d'École AME</i>	33000 Bordeaux
ZAMORA Jean-François	<i>Membre d'École</i>	33000 Bordeaux

Pôle 14

PARIS • ÎLE-DE-FRANCE • CHAMPAGNE NORD

Élus-délégués 2025-2026 : Alison BARDY, Sandrine BELAUBRE, Bernard CRÉACH, Wanda DABROWSKI, Andrea DELL'UOMO, Nathalie DOLLEZ, Janis GAILIS, Brigitte HATAT, Adèle JACQUET-LAGRÈZE, Abdelwahed MABROUKI, Esther MORERE DIDEROT, Maïa Sophie PATRIE PONSARD, José Alejandro PÉREZ BETANCUR, Isabelle RAPACCIOLI, Eléfhéria SALAME, Parham SHAHRJERDI, Cécile SIMON, Maricela SULBARÁN, Elisabeth TEZENAS, Ali TISSNAOUI, Marcos VARGAS, Angélique WALTER et Simge ZILIF

ALHELOU Elie		Liban
ALLEN David	<i>Membre d'École AP</i>	75019 Paris
APARICIO Sol	<i>Membre d'École AME</i>	75009 Paris
ARROUM France	<i>Membre d'École AP</i>	75014 Paris
BALLET Danièle		75012 Paris
BARDY Alison		93170 Bagnolet
BARILLOT Patrick	<i>Membre d'École AME</i>	75006 Paris
BARKATI Karim	<i>Membre d'École AP</i>	75005 Paris
BARNIER Cathy	<i>Membre d'École AME</i>	75005 Paris
BEAUSSART Stéphane		94130 Nogent-sur-Marne
BELAUBRE Sandrine		91240 Saint-Michel-sur-Orge
BENDRIHEN Nicolas	<i>Membre d'École AME</i>	75004 Paris
BENGHADDA Zineb		92120 Montrouge
BESOIN Florent		28000 Chartres
BOUSQUET-PROTHAIS Nathalie		51100 Reims
BRASSIER Vanessa	<i>Membre d'École AP</i>	75014 Paris
CAPRIOTTI-BRISOU Céline	<i>Membre d'École AP</i>	78100 Saint-Germain-en-Laye
CAULIER Aurélie		92160 Antony
CELERIER André		75002 Paris
CHAMPROUX Dominique	<i>Membre d'École</i>	75020 Paris
CHANIAC Régine		75011 Paris
CHATILIEZ-PORGE Anne-France		92130 Issy-les-Moulineaux
CHAUVEHEID-SERRAZ Catherine		92240 Malakoff
HAZEL Sylvie	<i>Membre d'École AP</i>	75018 Paris
CHEMLA Muriel	<i>Membre d'École</i>	75003 Paris
CHOLLOUX Isabelle	<i>Membre d'École</i>	75005 Paris
CHRISTIEN-PROUET Claire	<i>Membre d'École AP</i>	75011 Paris
CIROT Alain	<i>Membre d'École</i>	75012 Paris
CITTANOVA Annie		92120 Montrouge
CLASTRES Sylvana	<i>Membre d'École AME</i>	75013 Paris
COHEN-TANUGI Léa Edith	<i>Membre d'École AP</i>	75003 Paris
COMBES Benoît		17140 Lagord
COMPAGNON-JANIN Brune		75003 Paris
CORDOVA Nadine	<i>Membre d'École AME</i>	75020 Paris
COSTA Fernanda Moraes		10407 Berlin Allemagne
COSTA Simona	<i>Membre d'École</i>	75020 Paris
COTE Armando	<i>Membre d'École AME</i>	75014 Paris
CRÉACH Bernard		75016 Paris

CUNY Dominique	<i>Membre d'École AP</i>	78300 Poissy
CUVIER Françoise	<i>Membre d'École</i>	75007 Paris
DABROWSKI Wanda	<i>Membre d'École AME</i>	94160 Saint-Mandé
DAHAN Patricia	<i>Membre d'École AME</i>	75003 Paris
DE LIMA DUTERIEZ Hélène	<i>Membre d'École AP</i>	94700 Maisons-Alfort
DECELLE Dominique-Alice		75011 Paris
DECOIN-VARGAS Frédérique	<i>Membre d'École AP</i>	75020 Paris
DELL'UOMO Andrea	<i>Membre d'École</i>	75007 Paris
DELORME Martine		75015 Paris
DERREY Séverine		75009 Paris
DEWEZ Michel	<i>Membre d'École AP</i>	75012 Paris
DOLLEZ Nathalie	<i>Membre d'École</i>	75014 Paris
DRACH Marcel		75005 Paris
DRAPIER Jean-Pierre	<i>Membre d'École AME</i>	91100 Corbeil-Essonnes
DUBOIS Rozenn		75017 Paris
DUGUET Claire	<i>Membre d'École AP</i>	91470 Boullay-les-Troux
EGUILLON Christine	<i>Membre d'École AP</i>	75020 Paris
ESTEVEZ Vicky	<i>Membre d'École AME</i>	75010 Paris
FAJNWAKS Debora		75011 Paris
FARROW Benjamin		75004 Paris
FATOUROS Ephémia		91210 Draveil
FOURRÉ Martine	<i>Membre d'École AP</i>	75017 Paris
FOYENTIN Irène	<i>Membre d'École AP</i>	28400 Nogent-le-Rotrou
FREMIN Odile	<i>Membre d'École AP</i>	95350 Saint Brice-sous-Forêt
GAGNIER-THOBOIS Hélène	<i>Membre d'École</i>	78100 Saint-Germain-en-Laye
GAILIS Janis		75011 Paris
GASQUET Gérard		75116 Paris
GAVILANES Patricia	<i>Membre d'École</i>	75013 Paris
GAYARD Jacques	<i>Membre d'École AP</i>	75019 Paris
GAYE-BAREYT Hervé	<i>Membre d'École AP</i>	93500 Pantin
GERVAIS Marie-Jeanne		94700 Maisons-Alfort
GIANNAKA Dimitra		93300 Aubervilliers
GIRODOLLE Nicole	<i>Membre d'École AP</i>	74014 Paris
GOROG Françoise	<i>Membre d'École AME</i>	75005 Paris
GOROG Jean-Jacques	<i>Membre d'École AME</i>	75005 Paris
GOROG Mathias		75005 Paris
GRAIS Didier	<i>Membre d'École AME</i>	75003 Paris
GUÉGAN-CASAGRANDE Céline	<i>Membre d'École AME</i>	75005 Paris
GUEVARA MINA Carlos	<i>Membre d'École AME</i>	75013 Paris
GUILLEN Julio		59160 Lomme
GUIMIER Nelly		75005 Paris
HAAS Marie-Françoise		59260 Hellemmes
HARMAND Claire		75020 Paris
HATAT Brigitte	<i>Membre d'École AME</i>	51100 Reims
HENRY Sophie	<i>Membre d'École AP</i>	9210 Boulogne-Billancourt
HERGAULT-HEUZE Catherine		91220 Brétigny-sur-Orge
HERMAND-SCHEBAT Laure		75013 Paris
HILDEBRAND-BUREAU Maud	<i>Membre d'École AP</i>	75019 Paris
HOUSSIN-OCHOA Irène	<i>Membre d'École AP</i>	92120 Montrouge

HURLIN Clémence		92420 Vaucresson
IZCOVICH Anita	<i>Membre d'École AME</i>	75007 Paris
IZCOVICH Luis	<i>Membre d'École AME</i>	75013 Paris
JACQUET-LAGRÈZE Adèle	<i>Membre d'École</i>	75005 Paris
JOSSELIN Françoise	<i>Membre d'École AME</i>	75004 Paris
KADARI Mohamed	<i>Membre d'École AP</i>	60000 Beauvais
KLAJNMAN Adrien	<i>Membre d'École AP</i>	75020 Paris
KOLONIA Dimitra	<i>Membre d'École AE</i>	75013 Paris
LAGIOU Chryssa	<i>Membre d'École AME</i>	11528 Athènes - Grèce
LAZAROV TURCANU Mihaela	<i>Membre d'École AP</i>	75012 Paris
LE BLAN SUBTIL Stéphanie	<i>Membre d'École</i>	75017 Paris
LE CŒUR Roseline	<i>Membre d'École AP</i>	92700 Colombes
LEFEVRE Hélène	<i>Membre d'École AP</i>	75015 Paris
LEPETIT Delphine		92200 Neuilly-sur-Seine
LEYMARIE Carole	<i>Membre d'École AP</i>	75010 Paris
LINARD Françoise		75009 Paris
LIONNET Marie		13100 Aix-en-Provence
LOPEZ Anne	<i>Membre d'École AME</i>	75013 Paris
MABROUKI Abdelwahed	<i>Membre d'École AP</i>	75005 Paris
MANDALKA Boris		75010 Paris
MARLIN MENARD Isabelle		93330 Neuilly-sur-Marne
MARTIN Laurence	<i>Membre d'École</i>	51470 Saint-Memmie
MATHELIN Séverine	<i>Membre d'École</i>	75015 Paris
MATTEI Josée	<i>Membre d'École AME</i>	75014 Paris
MENÈS Martine	<i>Membre d'École AME</i>	75004 Paris
METTON Agnès	<i>Membre d'École AME</i>	75014 Paris
MIGLIORINI Anne		91610 Ballancourt-sur-Essonne
MILOVANOVTCH Jean-Pascal	<i>Membre d'École AP</i>	75014 Paris
MONS Lucile		93500 Pantin
MORERE DIDEROT Esther	<i>Membre d'École AP</i>	75014 Paris
NAIN Christian	<i>Membre d'École AP</i>	75014 Paris
NAMJOUÏ-FATOURETCHI Niousha		75015 Paris
NAVARRO Tania		75015 Paris
NONNET-PAVOIS Kristèle	<i>Membre d'École AP</i>	92150 Suresnes
ORIOU TRILLARD Claire		78300 Poissy
OTTMANN Claude		67330 Issenheim
PAJOT Emmanuelle	<i>Membre d'École AP</i>	94110 Arcueil
PAPERMAN Michèle	<i>Membre d'École AP</i>	75018 Paris
PARADA Claire	<i>Membre d'École AME</i>	75011 Paris
PATRIE PONSARD Maïa Sophie		75014 Paris
PATTEGAY Véronique		95350 Saint-Brice-sous-Forêt
PECOULAS (de) François Edin	<i>Membre d'École</i>	75005 Paris
PELLION Frédéric	<i>Membre d'École AME</i>	75004 Paris
PELLION Tatiana	<i>Membre d'École</i>	75004 Paris
PÉREZ BETANCUR José Alejandro		75020 Paris
PETITJEAN Teresa		78600 Maisons-Laffitte
PEYEN Renée		95150 Taverny
PHILIPPE Géraldine	<i>Membre d'École AP</i>	75003 Paris
PINÇON Hervé		75012 Paris
PIVERT Elisabeth	<i>Membre d'École AP</i>	92140 Clamart

PLANAS MARINO Evangelina		75002 Paris
POMMEREAU Aline	<i>Membre d'École AP</i>	75003 Paris
PRIMAULT Marie-Joëlle		77300 Fontainebleau
PROUST Marie-José		75012 Paris
PUYENCHET Pauline		75011 Paris
RAPACCIOLI Isabelle	<i>Membre d'École AP</i>	91100 Corbeil-Essonnes
RONDEAU Joseph		59400 Cambrai
ROSAS Justo Manuel	<i>Membre d'École AP</i>	77760 La Chapelle-la-Reine
ROUSSELET Lionel		77400 Lagny-sur-Marne
ROUSSIN Isabelle	<i>Membre d'École</i>	75020 Paris
SALAME Eléfthéria		94410 Saint-Maurice
SANCHEZ Giselle		91190 Gif-sur-Yvette
SANTI Arlette		94220 Charenton-le-Pont
SAPORTA Michaela		92290 Chatenay-Malabry
SAUSSERDE Elina		75013 Paris
SCEMAMA-ERDÖS Mireille	<i>Membre d'École AME</i>	94220 Charenton-le-Pont
SCHMITZ Benjamin		75003 Paris
SELIN Marie	<i>Membre d'École AP</i>	75005 Paris
SEPEL Colette	<i>Membre d'École AME</i>	75004 Paris
SHAHRJERDI Parham		75019 Paris
SILBERMANN Christine	<i>Membre d'École AP</i>	75006 Paris
SIMON Cécile		75003 Paris
SOLER Colette	<i>Membre d'École AME</i>	75007 Paris
SORTANT-DELANOË Annie-Claude	<i>Membre d'École AME</i>	91630 Avrainville
SPERANDIO FARIA Juliana		75116 Paris
STRAUSS Marc	<i>Membre d'École AME</i>	75006 Paris
SULBARÁN Maricela	<i>Membre d'École AP</i>	75012 Paris
TEZENAS Elisabeth		60280 Margny-lès-Compiègne
THAMER Elisabete	<i>Membre d'École AME</i>	75018 Paris
THÉVENARD Thérèse	<i>Membre d'École AP</i>	75006 Paris
THÉVENIAUD Anne		64000 Pau
THOMPSON Cécile		78860 Saint-Nom-la-Bretèche
TISSNAOUI Ali	<i>Membre d'École AP</i>	75013 Paris
TOBOUL Bernard	<i>Membre d'École AME</i>	75006 Paris
TU TON Irène	<i>Membre d'École AME</i>	75019 Paris
TURCANU Radu	<i>Membre d'École AME</i>	75012 Paris
TURLAIS Paul		92140 Clamart
TZAVIDOPOULOU Anastasia	<i>Membre d'École AME</i>	75011 Paris
VALLET Jean-Luc	<i>Membre d'École</i>	78150 Le Chesnay
VARGAS Marcos		75020 Paris
VELEZ Lina	<i>Membre d'École AP</i>	92100 Boulogne-Billancourt
VELLUT Natacha	<i>Membre d'École AME</i>	75010 Paris
VENTURINI Daniela		93100 Montreuil
VERGER Charlotte		75009 Paris
VERHALLE Céline		60390 Auneuil
VERVLOET-DRIES Sophie	<i>Membre d'École</i>	7224 Walferdange - Luxembourg
VIDAL Laurence		75013 Paris
VILLEFOURCEIX Carole		28000 Chartres
VOULTOURY Louis-Jean		91230 Montgeron
VUAGNIAUX Richard	<i>Membre d'École AME</i>	1202 Genève - Suisse

WALTER Angélique	<i>Membre d'École AP</i>	75011 Paris
WEBER-PENNEC Michelle	<i>Membre d'École AP</i>	45160 Olivet
WEILL Philippe	<i>Membre d'École AP</i>	75005 Paris
WELLE BROUCK Ronan		75012 Paris
WILHELM Agnès	<i>Membre d'École AP</i>	75013 Paris
ZAROWSKY Patricia	<i>Membre d'École AME</i>	75016 Paris
ZILIF Simge		75014 Paris

Pôle 15

DIRE D'ALPES EN RHÔNE

Élue-déléguée 2025-2026 : Geneviève GANCET

BLANCHARD-LECLÈRE Gaëlle		69006 Lyon
BOVAGNET-NEVERRE Brigitte		38230 Eybens
CLAUZIER-MONIER Michèle		38000 Grenoble
CUCHET Marie-Léone		26000 Valence
DURAN VERNUS Cinthia		71170 Chauffailles
FRENOUX Nelly		38100 Grenoble
GANCET Geneviève		73720 Queige
LHUIILLIER Brigitte		38170 Seyssinet-Pariset
MATHERY Hélène		38000 Grenoble
MEUNIER Anne	<i>Membre d'École AME</i>	38100 Grenoble
PARENT Magali		69230 Saint-Genis-Laval
PRASSE Stéphanie		38000 Grenoble
QUÉRÉ Jean-Marie	<i>Membre d'École AP</i>	69002 Lyon
SAILIC Martine		38000 Grenoble
TRIPARD Frédérique		38930 Lalley

Autres pays

BELGIQUE

GERMEAU Claudine *Membre d'École AP* 4000 Liège

CANADA

LAFRANCE Michèle *Membre d'École AP* Montréal, Québec

CHINE

PAN Heng Canton

JAPON

TAJAN Nicolas Kyoto

SUISSE

DURUZ Françoise *Membre d'École AP* 1052 Le Mont-sur-Lausanne
 MOSER NURA Alexandra 1066 Epalinges

FORUM SECONDAIRE : FRANCE

BINASCO Mario *Membre d'École AME* 20129 Milano - Italia
 CHIKHANI Léla *Membre d'École* Beyrouth - Liban
 ISSA Hélène *Membre d'École AP* Beyrouth - Liban
 ZORBAS Nicolas *Membre d'École AP* 11522 Athènes- Grèce

Les instances

Les instances de l'EPFCL-France (2025-2026)

Membres fondateurs du Forum de France

Jacques ADAM, Sol APARICIO, Pierre BRUNO, Colette CHOURAQUI-SEPEL, Guy CLASTRES †, Stéphanie GILET-LE BON †, Françoise GOROG, Jean-Jacques GOROG, Luis IZCOVICH, Françoise JOSSELINE, Yves LE BON, Claude LÉGER †, Isabelle MORIN, Albert NGUYÊN, Bernard NOMINÉ, Marie-Jean SAURET, Danièle SILVESTRE (*secrétaire*), Colette SOLER (*présidente*), Louis SOLER † (*trésorier*), Marc STRAUSS

Bureau

Claire PARADA (*directrice*), Céline CASAGRANDE (*secrétaire*), Christine SILBERMANN (*trésorière*), Kristèle NONNET-PAVOIS (*responsable du Mensuel*)

Conseil de direction

Bureau : Claire PARADA, Céline CASAGRANDE, Christine SILBERMANN, Kristèle NONNET-PAVOIS
Secrétaire du CIG : Rosa GUITART-PONT
Représentante du CRIF : Agnès METTON
Trois membres de la CAG : Nadine CORDOVA, Annie-Claude SORTANT-DELANOË, Elisabete THAMER
Membres de l'ancien bureau : Vanessa BRASSIER, Bruno GENESTE, Lina VELEZ, Natacha VELLUT

Conseil d'orientation

Élu(e)s 2025 : Colette Soler, Présidente, Jean-Michel Arzur, Jean-Pierre Drapier, Carole Leymarie, Dominique Marin

Élu(e)s 2023 : Sol Aparicio, Sylvana Clastres, Bernard Nominé, Bernard Toboul,

Membres de droit

Le Bureau du CD 2025-2026 : Claire Parada, Directrice, Céline Guégan-Casagrande, secrétaire, Christine Silbermann, trésorière, Kristèle Nonnet-Pavois, responsable du *Mensuel*

Président sortant : Marc Strauss

Secrétaire du CIG 2025-2026 : Rosa Guitart

Représentante de la zone francophone, CRIF 2025-2026 : Agnès Metton

Représentant de la CAG : Frédéric Pellion

Commission de l'accueil et de la garantie (CAG)

Nadine CORDOVA (*secrétaire*), Frédéric PELLION, Annie-Claude SORTANT-DELANOË, Elisabete THAMER

Les textes fondateurs

*Les textes de référence
de Jacques Lacan*

Acte de fondation

21 juin 1964

Je fonde – aussi seul que je l’ai toujours été dans ma relation à la cause psychanalytique – l’École française de psychanalyse, dont j’assurerai, pour les quatre ans à venir dont rien dans le présent ne m’interdit de répondre, personnellement la direction.

Ce titre dans mon intention représente l’organisme où doit s’accomplir un travail – qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité – qui ramène la praxis originale qu’il a instituée sous le nom de psychanalyse dans le devoir qui lui revient en notre monde – qui, par une critique assidue, y dénonce les déviations et les compromissions qui amortissent son progrès en dégradant son emploi.

Cet objectif de travail est indissoluble d’une formation à dispenser dans ce mouvement de reconquête. C’est dire qu’y sont habilités de plein droit ceux que moi-même j’ai formés, qu’y sont conviés tous ceux qui peuvent contribuer à mettre de cette formation le bien-fondé de l’épreuve.

Ceux qui viendront dans cette École s’engageront à remplir une tâche soumise à un contrôle interne et externe. Ils sont assurés en échange que rien ne sera épargné pour que tout ce qu’ils feront de valable, ait le retentissement qu’il mérite, et à la place qui conviendra.

Pour l’exécution du travail, nous adopterons le principe d’une élaboration soutenue dans un petit groupe. Chacun d’eux (nous avons un nom pour désigner ces groupes) se composera de trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre est la juste mesure. PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l’issue à réserver au travail de chacun.

Après un certain temps de fonctionnement, les éléments d’un groupe se verront proposer de permuter dans un autre.

La charge de direction ne constituera pas une chefferie dont le service rendu se capitaliserait pour l’accès à un grade supérieur, et nul n’aura à se tenir pour rétrogradé de rentrer dans le rang d’un travail de base.

Pour la raison que toute entreprise personnelle remettra son auteur dans les conditions de critique et de contrôle où tout travail à poursuivre sera soumis dans l’École.

Ceci n’implique nullement une hiérarchie la tête en bas, mais une organisation circulaire dont le fonctionnement, facile à programmer, s’affermira à l’expérience.

Nous constituons trois sections dont j'assurerai la marche avec deux collaborateurs me secondant pour chacune.

1. Section de psychanalyse pure, soit praxis et doctrine de la psychanalyse proprement dite, laquelle est et n'est rien d'autre – ce qui sera établi en son lieu – que la psychanalyse didactique.

Les problèmes urgents à poser sur toutes les issues de la didactique trouveront ici à se frayer la voie par une confrontation entretenue entre des personnes ayant l'expérience de la didactique et des candidats en formation. Sa raison d'être étant fondée sur ce qu'il n'y a pas à voiler : à savoir le besoin qui résulte des exigences professionnelles chaque fois qu'elles entraînent l'analysé en formation à prendre une responsabilité si peu que ce soit analytique.

C'est à l'intérieur de ce problème et comme un cas particulier que doit être situé celui de l'entrée en contrôle. Prélude à définir ce cas sur des critères qui soient autres que de l'impression de tous et du préjugé de chacun. Car on sait que c'est actuellement sa seule loi, quand la violation de la règle impliquée dans l'observance de ses formes est permanente.

Dès le départ et en tout cas un contrôle qualifié sera dans ce cadre assuré au praticien en formation dans notre École.

Seront proposés à l'étude ainsi instaurée les traits par où je romps moi-même avec les standards affirmés dans la pratique didactique, ainsi que les effets qu'on impute à mon enseignement sur le cours de mes analyses quand c'est le cas qu'au titre d'élèves mes analysés y assistent. On y inclura, s'il le faut, les seules impasses à retenir de ma position dans une telle École à savoir celles que l'induction même à quoi vise mon enseignement, engendrerait dans son travail.

Ces études, dont la pointe est la mise en question de la routine établie seront colligées par le directoire de la section qui veillera aux voies les plus propices à soutenir les effets de leur sollicitation.

Trois sous-sections :

- Doctrine de la psychanalyse pure ;
- Critique interne de sa praxis comme formation ;
- Contrôle des psychanalystes en formation.

Je pose enfin en principe de doctrine que cette section, la première, comme aussi bien celle dont je dirai au titre 3 la destination, ne s'arrêtera pas en son recrutement à la qualification médicale, la psychanalyse pure n'étant pas en elle-même une technique thérapeutique.

2. Section de psychanalyse appliquée, ce qui veut dire de thérapeutique et de clinique médicale.

Y seront admis des groupes médicaux, qu'ils soient ou non composés de sujets psychanalysés, pour peu qu'ils soient en mesure de contribuer à l'expérience psychanalytique ; par la critique de ses indications dans ses résultats – par la mise à l'épreuve des termes catégoriques et des structures que j'y ai introduits comme soutenant le droit fil de la praxis freudienne –, ceci dans l'examen

clinique, dans les définitions nosographiques, dans la position même des projets thérapeutiques.

Ici encore trois sous-sections :

- Doctrine de la cure et de ses variations ;
- Casuistique ;
- Information psychiatrique et prospection médicale.

Un répertoire pour authentifier chaque travail comme de l'École, et tel que sa composition exclut tout conformisme préconçu.

3. Section de recensement du champ freudien

Elle s'assurera d'abord le compte rendu et la censure critique de tout ce qu'offrent en ce champ les publications qui s'y prétendent autorisées.

Elle entreprendra la mise au jour des principes dont la praxis analytique doit recevoir dans la science son statut. Statut qui, si particulier qu'il faille enfin le reconnaître, ne saurait être celui d'une expérience ineffable.

Elle appellera enfin à instruire notre expérience comme à la communiquer ce qui du structuralisme instauré dans certaines sciences peut éclairer celui dont j'ai démontré la fonction dans la nôtre, – en sens inverse ce que de notre subjectivation, ces mêmes sciences peuvent recevoir d'inspiration complémentaire.

À la limite, une praxis de la théorie est requise, sans laquelle l'ordre d'affinités que dessinent les sciences que nous appelons conjecturales, restera à la merci de cette dérive politique qui se hausse de l'illusion d'un conditionnement universel.

Donc encore trois sous-sections :

- Commentaire continu du mouvement psychanalytique ;
- Articulation aux sciences affines ;
- Éthique de la psychanalyse, qui est la praxis de sa théorie.

Le fonds financier constitué d'abord par la contribution des membres de l'École, par les subventions qu'elle obtiendra éventuellement, voire les services qu'elle assurera en tant qu'École, sera entièrement réservé à son effort de publication.

Au premier rang un annuaire rassemblera les titres et le résumé des travaux, ou qu'ils aient paru, de l'École, annuaire où figureront sur leur simple demande tous ceux qui y auront été en fonction.

On adhérera à l'École en s'y présentant en un groupe de travail constitué comme nous l'avons dit.

L'admission au départ sera décidée par moi-même sans que je tienne compte des positions prises par quiconque dans le passé à l'endroit de ma personne, sûr que je suis que ceux qui m'ont quitté, ce n'est pas moi qui leur en veux, c'est eux qui m'en voudront toujours plus à ne pouvoir en revenir.

Ma réponse au reste ne concernera que ce que je pourrai présumer ou constater sur titres de la valeur du groupe et de la place qu'il entendra remplir d'abord.

L'organisation de l'École sur le principe de roulement que j'ai indiqué, sera fixée par les soins d'une commission agréée par une première assemblée plénière qui se tiendra dans un an. Cette commission l'élaborera sur l'expérience

parcourue à l'échéance de la deuxième année, où une seconde assemblée aura à l'approuver.

Il n'est pas nécessaire que les adhésions couvrent l'ensemble de ce plan pour qu'il fonctionne. Je n'ai pas besoin d'une liste nombreuse, mais de travailleurs décidés, comme j'en sais d'ores et déjà.

Note adjointe

Cet acte de fondation tient pour néant de simples habitudes. Il a paru pourtant laisser ouvertes quelques questions à ceux que ces habitudes régissent encore.

Un guide de l'usager, en sept titres, donne ici les réponses les plus sollicitées – d'où l'on supposera les questions qu'elles dissipent.

1. Du didacticien

Un psychanalyste est didacticien de ce qu'il a fait une ou plusieurs psychanalyses qui se sont avérées didactiques.

C'est une habilitation de fait, qui s'est toujours passée ainsi en fait et qui ne relève de rien de plus que d'un annuaire entérinant des faits, sans même qu'il ait à se prétendre exhaustif.

L'usage du consentement des pairs est rendu caduc, d'avoir permis l'introduction toute récente de ce qu'on appelle « la liste », dès lors qu'une société a pu utiliser celle-ci à des fins qui méconnaissent de la façon la plus claire les conditions mêmes de l'analyse à entreprendre comme de l'analyse en cours.

Conditions dont l'essentielle est que l'analysé soit libre de choisir son analyste.

2. De la candidature à l'École

Autre chose est la candidature à une École, autre chose la qualification d'une psychanalyse didactique.

La candidature à l'École exige une sélection à régler selon ses buts de travail.

La charge en sera tenue au départ par un simple comité d'accueil, dit *Cardo*, c'est-à-dire gond dit en latin, ce qui en indique l'esprit.

Rappelons que la psychanalyse didactique n'est exigée que pour la première section de l'École, si elle est souhaitable pour toutes.

3. De la psychanalyse didactique

La qualification d'une psychanalyse comme didactique s'est pratiquée jusqu'à présent par une sélection, dont il suffit, pour la juger, de constater qu'elle n'a permis d'articuler aucun de ses principes depuis qu'elle dure.

Aucun n'a plus de chance de se dégager dans l'avenir, sauf à rompre d'abord avec un usage qui s'offre à la dérision.

Le seul principe certain à poser et d'autant plus qu'il a été méconnu, est que la psychanalyse est constituée comme didactique par le vouloir du sujet, et qu'il doit être averti que l'analyse contestera ce vouloir, à mesure même de l'approche du désir qu'il recèle.

4. De la psychanalyse didactique dans la participation à l'École

Ceux qui entreprennent une psychanalyse didactique le font de leur chef et de leur choix.

Le titre I de cette note implique même qu'ils peuvent être en position d'autoriser leur psychanalyste comme didacticien.

Mais l'admission à l'École leur impose la condition qu'on sache qu'ils en ont engagé l'entreprise, où et quand.

Car l'École, à quelque moment que le sujet entre en analyse, a à mettre ce fait en balance avec la responsabilité qu'elle ne peut déclinier de ses conséquences.

Il est constant que la psychanalyse ait des effets sur toute pratique du sujet qui s'y engage. Quand cette pratique procède, si peu que ce soit d'effets psychanalytiques, il se trouve les engendrer au lieu où il a à les reconnaître.

Comment ne pas voir que le contrôle s'impose dès le moment de ces effets, et d'abord pour en protéger celui qui y vient en position de patient ?

Quelque chose est ici en jeu d'une responsabilité que la réalité impose au sujet, quand il est praticien, de prendre à ses risques.

Feindre d'ignorer ce fait est l'incroyable fonction qu'on conserve dans la pratique de l'analyse didactique : le sujet est censé ne pas pratiquer, ou tenu pour violer de son fait une règle de prudence, voire d'honnêteté. Qu'à observer cette règle, le sujet en arrive à faire défaut à sa fonction, n'est pas hors des limites de ce qui se passe, on le sait, d'autre part.

L'École ne saurait s'abstraire de cet état de choses désastreux, en raison même du travail qu'elle est faite pour garantir.

C'est pourquoi elle assurera les contrôles qui conviennent à la situation de chacun, en faisant face à une réalité, dont fait partie l'accord de l'analyste.

Inversement, une solution insuffisante pourra motiver pour elle une rupture de contrat.

5. De l'engagement dans l'École

On s'engage maintenant dans l'École par deux accès.

1) Le groupe constitué par choix mutuel selon l'acte de fondation et qui s'appellera un *cartel*, se présente à mon agrément avec le titre du travail que chacun entend y poursuivre.

2) Les individus qui veulent se faire connaître pour quelque projet que ce soit, trouveront le chemin utile auprès d'un membre du *Cardo* : les noms des premiers à en avoir accepté la charge sur ma demande, seront publiés avant le 20 juillet. Moi-même dirigerais vers l'un d'entre eux, qui m'en ferait la demande.

6. Du statut de l'École

Ma direction personnelle est provisoire, quoique promise pour quatre ans. Ils nous semblent nécessaires à la mise en train de l'École.

Si son statut juridique est d'ores et déjà celui de l'association déclarée sous la loi de 1901, nous croyons devoir d'abord faire passer dans son mouvement le statut interne qui sera, dans un délai fixé, proposé au consentement de tous.

Rappelons que la pire objection que l'on puisse faire aux sociétés de forme existante, est le tarissement du travail, manifeste jusque dans la qualité, qu'elles causent chez les meilleurs.

Le succès de l'École se mesurera à la sortie de travaux qui soient recevables à leur place.

7. De l'École comme expérience inaugurale

Cet aspect s'impose assez, pensons-nous, dans l'acte de fondation, nous laissons à chacun d'en découvrir les promesses et les écueils.

À ceux qui peuvent s'interroger sur ce qui nous guide, nous dévoilerons sa raison.

L'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail.

Les « séminaires », y compris notre cours des Hautes Études, ne fonderont rien, s'ils ne renvoient à ce transfert.

Aucun appareil doctrinal, et notamment le nôtre, si propice qu'il puisse être à la direction du travail, ne peut préjuger des conclusions qui en seront le reste.

Préambule

Cette fondation, on peut soulever d'abord la question de son rapport à l'enseignement qui ne laisse pas sans garantie la décision de son acte.

On posera que, si qualifiés soient ceux qui seront en mesure d'y discuter cet enseignement, l'École ni n'en dépend, ni même ne le dispense puisqu'il se poursuit au dehors.

Si pour cet enseignement en effet, l'existence d'une audience qui n'a pas encore pris sa mesure, s'est révélée au même tournant qui imposa l'École, il importe d'autant plus de marquer ce qui les sépare.

École freudienne de Paris, – ce titre tenu en réserve dans l'acte de fondation annonce bien les intentions d'où l'on procède, à qui s'en tient à ses termes.

Passons le lieu dont on reprend, non sans titre à le faire, avec l'écusson d'origine le défi qu'il emporte, déjà de Freud salué : l'École s'affirme d'abord freudienne, pour ce que, – s'il est une vérité qui sans doute se supporte d'une présence patiente à la réitérer, mais qui de cet effet est devenu conscience comme de l'aire française, – c'est que le message freudien dépasse de loin en sa radicalité l'usage qu'en font les praticiens d'obédience anglophone.

Même si l'on prête la main en France comme ailleurs à une pratique mitigée par le déferlement d'une psychothérapie associée aux besoins de l'hygiène sociale – c'est un fait qu'aucun praticien n'est sans montrer sa gêne ou son aversion, voire dérision ou horreur, à mesure des occasions qu'il s'offre de s'immerger au lieu ouvert où la pratique ici dénoncée prend forme impérialiste : conformisme de la visée, barbarisme de la doctrine, régression achevée à un psychologisme pur et simple –, le tout mal compensé par la promotion d'une cléricature, facile à caricaturer, mais qui dans sa composition est bien le reste qui témoigne de la formation par quoi la psychanalyse ne se dissout pas dans ce qu'elle propage.

Ce discord, qu'on l'image de l'évidence qui surgit à interroger s'il n'est pas vrai qu'à notre époque la psychanalyse est partout, les psychanalystes autre part.

Car il n'est pas vain qu'on puisse s'étonner que le seul nom de Freud, de l'espoir de vérité qu'il conduit, fasse figure à s'affronter au nom de Marx, soupçon indissipé, bien qu'il soit patent que l'abîme en soit incommensurable, qu'en la voie par Freud entrouverte pourrait s'apercevoir la raison pourquoi échoue le marxisme à rendre compte d'un pouvoir toujours plus démesuré et plus fou quant au politique, si encore ne joue pas un effet de relance de sa contradiction.

Que les psychanalystes soient hors d'état de juger des maux où ils baignent, mais qu'ils se sentent y faire défaut, c'est assez pour expliquer qu'ils y répondent par un enkystement de la pensée. Démission qui ouvre la voie à une fausse complaisance, porteuse pour le bénéficiaire des mêmes effets qu'une vraie ; en ce cas, l'estampille qu'ils galvaudent des termes dont ils ont la garde pour l'entreprise qui n'est nullement en soi le ressort de l'économie régnante, mais est commode la mise en condition de ceux qu'elle emploie, et même aux hauts grades : l'orientation psychologique et ses divers offices.

Ainsi la psychanalyse est trop en attente et les psychanalystes trop en porte-à-faux pour que l'on puisse en dégonfler le suspens d'ailleurs que du point même où ils ont pris écart : à savoir dans la formation de psychanalyste.

Non point que l'École ne dispose de ce qui l'assure de ne rompre aucune continuité : à savoir des psychanalystes irréprochables de quelque point de vue qu'on se place, puisqu'il eût suffi pour eux comme il en a été pour le reste des sujets formés par Lacan, qu'ils reniassent son enseignement pour être reconnus par une certaine « Internationale », et qu'il est notoire qu'ils ne doivent qu'à leur choix et à leur discernement d'avoir renoncé à cette reconnaissance.

C'est l'École qui remet en question les principes d'une habilitation patente, et du consentement de ceux qui notoirement l'ont reçue.

En quoi freudienne s'avère-t-elle encore, le terme d'École venant maintenant à notre examen.

Il est à prendre au sens où dans les temps antiques il voulait dire certains lieux de refuge, voire bases d'opération contre ce qui déjà pouvait s'appeler malaise dans la civilisation.

À nous en tenir au malaise de la psychanalyse, l'École entend donner son champ non pas seulement à un travail de critique : à l'ouverture du fondement de l'expérience, à la mise en cause du style de vie sur quoi elle débouche.

Ceux qui s'engagent ici se sentent assez solides pour énoncer l'état de choses manifeste : que la psychanalyse présentement n'a rien de plus sûr à faire valoir à son actif que la production de psychanalystes – dût ce bilan apparaître comme laissant à désirer.

Non pas qu'on s'y abandonne à quelque auto-accusation. On y est conscient que les résultats de la psychanalyse, même en leur état de douteuse vérité, font figure plus digne que les fluctuations de mode et les prémisses aveugles à quoi se fient tant de thérapeutiques en le domaine où la médecine n'a pas fini de se repérer quant à ses critères (ceux de la récupération sociale sont-ils isomorphes à ceux de la guérison?) et semble même en retrait quant à la nosographie : nous disons la psychiatrie devenue une question pour tous.

Il est même assez curieux de voir comment la psychanalyse joue ici le paratonnerre. Comment sans elle se ferait-on prendre au sérieux là où l'on se fait mérite de s'y opposer ? D'où un *statu-quo* où le psychanalyste prend aise du gré qu'on lui sait de son insuffisance.

La psychanalyse s'est pourtant d'abord distinguée de donner un accès à la notion de guérison en son domaine, à savoir : rendre leurs sens aux symptômes, donner place au désir qu'ils masquent, rectifier sous un mode exemplaire l'appréhension d'une relation privilégiée, encore eût-il fallu pouvoir l'illustrer des distinctions de structure qu'exigent les formes de la maladie, les reconnaître dans les rapports de l'être qui demande et qui s'identifie à cette demande et cette identification elles-mêmes.

Encore faudrait-il que le désir et le transfert qui les animent aient soulevé ceux qui en ont l'expérience jusqu'à leur rendre intolérables les concepts qui perpétuent une construction de l'homme et de Dieu où entendement et volonté se distinguent, d'une prétendue passivité du premier mode à l'arbitraire activité qu'elle attribue au second.

La révision qu'appellent de la pensée les connexions au désir que Freud lui impose, semble hors des moyens du psychanalyste. Sans doute s'éclipsent-ils des ménagements qui les fléchissent à la faiblesse de ceux qu'il secourt.

Il est un point pourtant où le problème du désir ne peut être éludé, c'est quand il s'agit du psychanalyste lui-même.

Et rien n'est plus exemplaire du pur bavardage que ce qui a cours sur ce propos : que c'est là ce qui conditionne la sûreté de son intervention.

Poursuivre dans les alibis la méconnaissance qui s'abrite ici de faux papiers, exige la rencontre du plus valable d'une expérience personnelle avec ceux qui la sommeront de s'avouer, la tenant pour un bien commun.

Les autorités scientifiques elles-mêmes sont ici l'otage d'un pacte de carence qui fait que ce n'est plus du dehors qu'on peut attendre une exigence de contrôle qui serait à l'ordre du jour partout ailleurs.

C'est l'affaire seulement de ceux qui, psychanalystes ou non, s'intéressent à la psychanalyse en acte.

C'est à eux que s'ouvre l'École pour qu'ils mettent à l'épreuve leur intérêt – ne leur étant pas interdit d'en élaborer la logique.

Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École

Avant de la lire, je souligne qu'il faut l'entendre sur le fonds de la lecture, à faire ou à refaire, de mon article : « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 » (pages 419-486 de mes *Écrits*).

Il va s'agir de structures assurées dans la psychanalyse et de garantir leur effectuation chez le psychanalyste.

Ceci s'offre à notre École, après durée suffisante d'organes ébauchés sur des principes limitatifs. Nous n'instituons du nouveau que dans le fonctionnement. Il est vrai que de là apparaît la solution du problème de la Société psychanalytique.

Laquelle se trouve dans la distinction de la hiérarchie et du *gradus*.

Je vais produire au début de cette année ce pas constructif :

1) le produire – vous le montrer ;

2) vous mettre en fait à en produire l'appareil, lequel doit reproduire ce pas en ces deux sens.

Rappelons chez nous l'existant.

D'abord un principe : le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même, ce principe est inscrit aux textes originels de l'École et décide de sa position.

Ceci n'exclut pas que l'École garantisse qu'un analyste relève de sa formation.

Elle le peut de son chef.

Et l'analyste peut vouloir cette garantie, ce qui dès lors ne peut qu'aller au-delà : devenir responsable du progrès de l'École, devenir psychanalyste de son expérience même.

À y regarder de cette vue, on reconnaît que dès maintenant c'est à ces deux formes que répondent :

I. L'AME, ou analyste membre de l'École, constitué simplement par le fait que l'École le reconnaît comme psychanalyste ayant fait ses preuves.

C'est là ce qui constitue la garantie venant de l'École, distinguée d'abord. L'initiative en revient à l'École, où l'on est admis à la base que dans le projet d'un travail et sans égard de provenance ni de qualifications. Un analyste-praticien n'y est enregistré au départ qu'au même titre où on l'y inscrit médecin, ethnologue, et tutti quanti.

II. L'AE, ou analyste de l'École, auquel on impute d'être de ceux qui peuvent témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse,

spécialement en tant qu'eux-mêmes sont à la tâche ou du moins sur la brèche de les résoudre.

Cette place implique qu'on veuille l'occuper : on ne peut y être qu'à l'avoir demandé de fait, sinon de forme.

Que l'École puisse garantir le rapport de l'analyste à la formation qu'elle dispense, est donc établi.

Elle le peut, et le doit dès lors.

C'est ici qu'apparaît le défaut, le manque d'invention, pour remplir un office (soit celui dont se targuent les sociétés existantes) en y trouvant des voies différentes, qui évitent les inconvénients (et les méfaits) du régime de ces sociétés.

L'idée que le maintien d'un régime semblable est nécessaire à régler le *gradus*, est à relever dans ses effets de malaise. Ce malaise ne suffit pas à justifier la maintenance de l'idée. Encore moins son retour pratique.

Qu'il y ait une règle du *gradus* est impliqué dans une École, encore plus certainement que dans une société. Car après tout dans une société, nul besoin de cela, quand une société n'a d'intérêts que scientifiques.

Mais il y a un réel en jeu dans la formation même du psychanalyste. Nous tenons que les sociétés existantes se fondent sur ce réel.

Nous partons aussi du fait qui a pour lui toute apparence, que Freud les a voulues telles qu'elles sont.

Le fait n'est pas moins patent – et pour nous concevable – que ce réel provoque sa propre méconnaissance, voire produise sa négation systématique.

Il est donc clair que Freud a pris le risque d'un certain arrêt. Peut-être plus : qu'il y a vu le seul abri possible pour éviter l'extinction de l'expérience.

Que nous nous affrontions à la question ainsi posée, n'est pas mon privilège. C'est la suite même, disons-le au moins pour les analystes de l'École, du choix qu'ils ont fait de l'École.

Ils s'y trouvent groupés de n'avoir pas voulu par un vote accepter ce qu'il emportait : la pure et simple survivance d'un enseignement, celui de Lacan.

Quiconque ailleurs reste à dire qu'il s'agissait de la formation des analystes, en a menti. Car il a suffi qu'on vote dans le sens souhaité par l'IPA, pour y obtenir son entrée toutes voiles dehors, à l'ablution reçue près pour un court temps d'un sigle *made in English* (on n'oubliera le *french group*). Mes analysés, comme on dit, y furent même particulièrement bienvenus, et le seraient encore si le résultat pouvait être de me faire taire.

On le rappelle tous les jours à qui veut bien l'entendre. C'est donc à un groupe à qui mon enseignement était assez précieux, voire assez essentiel, pour que chacun délibérant ait marqué préférer son maintien à l'avantage offert – ceci sans voir plus loin, de même que sans voir plus loin, j'interrompais mon séminaire à la suite dudit vote –, c'est à ce groupe en mal d'issue que j'ai offert la fondation de l'École.

À ce choix décisif pour ceux qui sont ici, se marque la valeur de l'enjeu. Il peut y avoir un enjeu, qui pour certains vaille au point de leur être essentiel, et c'est mon enseignement.

Si ledit enseignement est sans rival pour eux, il l'est pour tous, comme le prouvent ceux qui s'y pressent sans en avoir payé le prix, la question étant suspendue pour eux du profit qui leur en reste permis.

Sans rival ici ne veut pas dire une estimation, mais un fait : nul enseignement ne parle de ce qu'est la psychanalyse. Ailleurs, et de façon avouée, on ne se soucie que de ce qu'elle soit conforme.

Il y a solidarité entre la panne, voire les déviations que montre la psychanalyse et la hiérarchie qui y règne – et que nous désignons, bienveillamment on nous l'accordera, comme celui d'une cooptation de sages.

La raison en est que cette cooptation promet un retour à un statut de la prestance, conjoignant la prégnance narcissique à la ruse compétitive. Retour qui restaure des renforcements du relaps ce que la psychanalyse didactique a pour fin de liquider.

C'est l'effet qui porte son ombre sur la pratique de la psychanalyse – dont la terminaison, l'objet, le but même s'avèrent inarticulables après un demi-siècle au moins d'expérience suivie.

Y porter remède chez nous doit se faire de la constatation du défaut dont j'ai fait état, loin de songer à le voiler.

Mais c'est pour prendre en ce défaut, l'articulation qui manque.

Elle ne fait que recouper ce qu'on trouvera partout, et qui est su depuis toujours, c'est qu'il ne suffit pas de l'évidence d'un devoir pour le remplir. C'est par le biais de sa béance, qu'il peut être mis en action, et il l'est chaque fois qu'on trouve le moyen d'en user.

Pour vous y introduire, je m'appuierai sur les deux moments du raccord de ce que j'appellerai respectivement dans ce déduit la psychanalyse en extension, soit tout ce que résume la fonction de notre École en tant qu'elle présentifie la psychanalyse au monde, et la psychanalyse en intension, soit la didactique, en tant qu'elle ne fait pas que d'y préparer des opérateurs.

On oublie en effet sa raison d'être prégnante, qui est de constituer la psychanalyse comme expérience originale, de la pousser au point qui en figure la finitude pour en permettre l'après-coup, effet de temps, on le sait, qui lui est radical.

Cette expérience est essentielle à l'isoler de la thérapeutique, qui ne distord pas la psychanalyse seulement de relâcher sa rigueur.

Observerai-je en effet qu'il n'y a aucune définition possible de la thérapeutique si ce n'est la restitution d'un état premier. Définition justement impossible à poser dans la psychanalyse.

Pour le *primum non nocere*, n'en parlons pas, car il est mouvant de ne pouvoir être déterminé *primum* au départ : à quoi choisir de ne pas nuire ! Essayez. Il est trop facile dans cette condition de mettre à l'actif d'une cure quelconque le fait de n'avoir pas nui à quelque chose. Ce trait forcé n'a d'intérêt que de tenir sans doute d'une indécidable logique.

On peut trouver le temps révolu où ce à quoi il s'agissait de ne pas nuire, c'était à l'entité morbide. Mais le temps du médecin est plus intéressé qu'on ne croit dans cette révolution, – en tout cas l'exigence devenue plus précaire de ce qui rend ou non médical un enseignement. Digression.

Nos points de raccord, où ont à fonctionner nos organes de garantie, sont connus : c'est le début et la fin de la psychanalyse, comme aux échecs. Par chance, ce sont les plus exemplaires pour sa structure. Cette chance doit tenir de ce que nous appelons la rencontre.

Au commencement de la psychanalyse est le transfert. Il l'est par la grâce de celui que nous appellerons à l'orée de ce propos : le psychanalysant ¹. Nous n'avons pas à rendre compte de ce qui le conditionne. Au moins ici. Il est au départ. Mais qu'est-ce que c'est ?

Je suis étonné que personne n'ait jamais songé à m'opposer, vu certains termes de ma doctrine, que le transfert fait à lui seul objection à l'intersubjectivité. Je le regrette même, vu que rien n'est plus vrai : il la réfute, il est sa pierre d'achoppement. Aussi bien est-ce pour établir le fond où l'on puisse en apercevoir le contraste, que j'ai promu d'abord ce que d'intersubjectivité implique l'usage de la parole. Ce terme fut donc une façon, façon comme une autre, dirais-je, si elle ne s'était pas imposée à moi, de circonscrire la portée du transfert.

Là-dessus, là où il faut bien qu'on justifie son lot universitaire, on s'empare dudit terme, supposé, sans doute parce que j'en ai usé, être lévitatif. Mais qui me lit, peut remarquer l'« en réserve » dont je fais jouer cette référence pour la conception de la psychanalyse. Cela fait partie des concessions éducatives à quoi j'ai dû me livrer pour le contexte d'ignorantisme fabuleux où j'ai dû proférer mes premiers séminaires.

Peut-on maintenant douter qu'à rapporter au sujet du *cogito* ce que l'inconscient nous découvre, qu'à en avoir défini la distinction de l'autre imaginaire, dit familièrement, petit autre, du lieu d'opération du langage, posé comme étant le grand Autre, j'indique assez qu'aucun sujet n'est supposable par un autre sujet, – si ce terme doit bien être pris du côté de Descartes. Qu'il lui faille Dieu ou plutôt la vérité dont il le crédite, pour que le sujet vienne se loger sous cette même cape qui habille de trompeuses ombres humaines, – que Hegel à le reprendre pose l'impossibilité de la coexistence des consciences, en tant qu'il s'agit du sujet promis au savoir, – n'est-ce pas assez pour pointer la difficulté, dont précisément notre impasse, celle du sujet de l'inconscient, offre la solution –, à qui sait la former.

Il est vrai qu'ici Jean-Paul Sartre, fort capable de s'apercevoir que la lutte à mort n'est pas cette solution, puisqu'on ne saurait détruire un sujet, et qu'aussi bien elle est dans Hegel à sa naissance préposée, en prononce à huis clos la sentence phénoménologique : c'est l'enfer. Mais comme c'est faux, et de façon justiciable de la structure, le phénomène montrant bien que le lâche, s'il n'est pas fou, peut fort bien s'arranger du regard qui le fixe, cette sentence prouve aussi que l'obscurantisme a son couvert mis pas seulement aux agapes de droite.

Le sujet supposé savoir est pour nous le pivot d'où s'articule tout ce qu'il en est du transfert. Dont les effets échappent, à faire pince pour les saisir du *pun* assez maladroit à s'établir du besoin de la répétition à la répétition du besoin.

Ici le lévitant de l'intersubjectivité montrera sa finesse à interroger : sujet supposé par qui ? Sinon par un autre sujet.

1. Ce qu'on appelle d'ordinaire : le psychanalysé, par anticipation.

Un souvenir d'Aristote, une goutte des catégories, prions-nous, pour décroter ce sujet du subjectif. Un sujet ne suppose rien, il est supposé.

Supposé, enseignons-nous, par le signifiant qui le représente pour un autre signifiant.

Écrivons comme il convient le supposé de ce sujet en mettant le savoir à sa place d'attenance de la supposition :

$$\begin{array}{c} \underline{\quad S \quad} \longrightarrow Sq \\ s (S^1, S^2, \dots S^n) \end{array}$$

On reconnaît à la première ligne le signifiant S du transfert, c'est-à-dire d'un sujet, avec son implication d'un signifiant que nous dirons quelconque, c'est-à-dire qui ne suppose que la particularité au sens d'Aristote (toujours bien venu), qui de ce fait suppose encore d'autres choses. S'il est nommable d'un nom propre, ce n'est pas qu'il se distingue par le savoir, comme nous allons le voir.

Sous la barre, mais réduite à l'empan supposant du premier signifiant : le s représente le sujet qui en résulte impliquant dans la parenthèse le savoir, supposé présent, des signifiants dans l'inconscient, signification qui tient la place du référent encore latent dans ce rapport tiers qui l'adjoint au couple signifiant-signifié.

On voit que si la psychanalyse consiste dans le maintien d'une situation convenue entre deux partenaires, qui s'y posent comme le psychanalysant et le psychanalyste, elle ne saurait se développer qu'au prix du constituant ternaire qu'est le signifiant introduit dans le discours qui s'en instaure, celui qui a nom : le sujet supposé savoir, formation, elle, non d'artifice mais de veine, comme détachée du psychanalysant.

Nous avons à voir ce qui qualifie le psychanalyste à répondre à cette situation dont on voit qu'elle n'enveloppe pas sa personne. Non seulement le sujet supposé savoir n'est pas réel en effet, mais il n'est nullement nécessaire que le sujet en activité dans la conjoncture, le psychanalysant (seul à parler d'abord), lui en fasse l'imposition.

C'est même si peu nécessaire que ce n'est pas vrai d'ordinaire : ce que démontre dans les premiers temps du discours, une façon de s'assurer que le costume ne va pas au psychanalyste – assurance contre la crainte qu'il n'y mette, si je puis dire, trop tôt ses plis.

Ce qui nous importe ici c'est le psychanalyste, dans sa relation au savoir du sujet supposé, non pas seconde mais directe.

Il est clair que du savoir supposé, il ne sait rien. Le S^q de la première ligne n'a rien à faire avec les S en chaîne de la seconde et ne peut s'y trouver que par rencontre. Pointons ce fait pour y réduire l'étrangeté de l'insistance que met Freud à nous recommander d'aborder chaque cas nouveau comme si nous n'avions rien acquis de ses premiers déchiffrements.

Ceci n'autorise nullement le psychanalyste à se suffire de savoir qu'il ne sait rien, car ce dont il s'agit, c'est de ce qu'il a à savoir.

Ce qu'il a à savoir, peut être tracé du même rapport « en réserve » selon lequel opère toute logique digne de ce nom. Ça ne veut rien dire de « particulier », mais

ça s'articule en chaîne de lettres si rigoureuses qu'à la condition de n'en pas rater une, le non-su s'ordonne comme le cadre du savoir.

L'étonnant est qu'avec ça on trouve quelque chose, les nombres transfinis par exemple. Qu'était-il d'eux, *avant* ? J'indique ici leur rapport au désir qui leur a donné consistance. Il est utile de penser à l'aventure d'un Cantor, aventure qui ne fut pas précisément gratuite, pour suggérer l'ordre, ne fut-il pas, lui, transfini, où le désir du psychanalyste se situe.

Cette situation rend compte à l'inverse, de l'aise apparente dont s'installent aux positions de direction dans les sociétés existantes ce qu'il faut bien appeler des néants. Entendez-moi : l'important n'est pas la façon dont ces néants se meublent (discours sur la bonté ?) pour le dehors, ni la discipline que suppose le vide soutenu à l'intérieur (il ne s'agit pas de sottise), c'est que ce néant (du savoir) est reconnu de tous, objet usuel si l'on peut dire, pour les subordonnés et monnaie courante de leur appréciation des Supérieurs.

La raison s'en trouve dans la confusion sur le zéro, où l'on reste en un champ où elle n'est pas de mise. Personne qui se soucie dans le *gradus* d'enseigner ce qui distingue le vide du rien, ce qui pourtant n'est pas pareil – ni le trait repère pour la mesure, de l'élément neutre impliqué dans le groupe logique, non plus que la nullité de l'incompétence, du non-marqué de la naïveté, d'où tant de choses prendraient leur place.

C'est pour parer à ce défaut, que j'ai produit le huit intérieur et généralement la topologie dont le sujet se soutient.

Ce qui doit disposer un membre de l'École à pareilles études est la prévalence que vous pouvez saisir dans l'algorithme plus haut produit, mais qui n'en demeure pas moins pour ce qu'on l'ignore, la prévalence manifeste où que ce soit : dans la psychanalyse en extension comme dans celle en intension, de ce que j'appellerai savoir textuel pour l'opposer à la notion référentielle qui la masque.

De tous les objets que le langage ne propose pas seulement au savoir, mais qu'il a d'abord mis au monde de la réalité, de la réalité de l'exploitation inter-humaine, on ne peut dire que le psychanalyste soit expert. Ça vaudrait mieux, mais c'est de fait plutôt court.

Le savoir textuel n'était pas parasite à avoir animé une logique dont la nôtre trouve leçon à sa surprise (je parle de celle du Moyen Âge), et ce n'est pas à ses dépens qu'elle a su faire face au rapport du sujet à la Révélation.

Ce n'est pas de ce que la valeur religieuse de celle-ci nous est devenue indifférente, que son effet dans la structure doit être négligé. La psychanalyse a consistance des textes de Freud, c'est là un fait irréfutable. On sait ce que, de Shakespeare à Lewis Carroll, les textes apportent à son génie et à ses praticiens.

Voilà le champ où se discerne qui admettre à son étude. C'est celui dont le sophiste et le talmudiste, le colporteur de contes et l'aède ont pris la force, qu'à chaque instant nous récupérons plus ou moins maladroitement pour notre usage.

Qu'un Lévi-Strauss en ses mythologiques, lui donne son statut scientifique, est bien pour nous faciliter d'en faire seuil à notre sélection.

Rappelons le guide que donne mon graphe à l'analyse et l'articulation qui s'en isole du désir dans les instances du sujet.

C'est pour noter l'identité de l'algorithme ici précisé, avec ce qui est connoté dans *Le Banquet* comme *ἄγαλμα*.

Où est mieux dit que ne l'y fait Alcibiade, que les embûches d'amour du transfert n'ont de fin que d'obtenir ce dont il pense que Socrate est le contenant ingrat ?

Mais qui sait mieux que Socrate qu'il ne détient que la signification qu'il engendre à retenir ce rien, ce qui lui permet de renvoyer Alcibiade au destinataire présent de son discours, Agathon (comme par hasard) : ceci pour vous apprendre qu'à vous obséder de ce qui dans le discours du psychanalysant vous concerne, vous n'y êtes pas encore.

Mais est-ce là tout ? Quand ici le psychanalysant est identique à l'*ἄγαλμα*, la merveille à nous éblouir, nous tiers, en Alcibiade.

N'est-ce pas pour nous occasion d'y voir s'isoler le pur biais du sujet comme rapport libre au signifiant, celui dont s'isole le désir du savoir comme désir de l'Autre ?

Comme tous ces cas particuliers qui font le miracle grec, celui-ci ne nous présente que fermée la boîte de Pandore.

Ouverte, c'est la psychanalyse, dont Alcibiade n'avait pas besoin.

Avec ce que j'ai appelé la fin de partie, nous sommes – enfin – à l'os de notre propos de ce soir. La terminaison de la psychanalyse dite superfétatoirement didactique, c'est le passage en effet du psychanalysant au psychanalyste.

Notre propos est d'en poser une équation dont la constante est l'*ἄγαλμα*.

Le désir du psychanalyste, c'est son énonciation, laquelle ne saurait s'opérer qu'à ce qu'il y vienne en position de l'*x* : de cet *x* même, dont la solution au psychanalysant livre son être et dont la valeur se note ($-\phi$), la béance que l'on désigne comme la fonction du phallus à l'isoler dans le complexe de castration, ou (*a*) pour ce qui l'obture de l'objet qu'on reconnaît sous la fonction approchée de la relation prégénitale. (C'est elle que le cas Alcibiade se trouve annuler : ce que connote la mutilation des Hermès.)

La structure ainsi abrégée vous permet de vous faire idée de ce qui se passe au terme de la relation du transfert, soit : quand le désir s'étant résolu qui a soutenu dans son opération le psychanalysant, il n'a plus envie à la fin d'en lever l'option, c'est-à-dire le reste qui comme déterminant sa division, le fait déchoir de son fantasme et le destitue comme sujet.

Voilà-t-il pas le grand *motus* qu'il nous faut garder entre nous, qui en prenons, psychanalystes, notre suffisance, alors que la béatitude s'offre au-delà de l'oublier nous-même ?

N'irions-nous à l'annoncer, décourager les amateurs ? La destitution subjective inscrite sur le ticket d'entrée..., n'est-ce point provoquer l'horreur, l'indignation, la panique, voire l'attentat, en tout cas donner le prétexte à objection de principe ?

Seulement faire interdiction de ce qui s'impose de notre être, c'est nous offrir à un retour de destinée qui est malédiction. Ce qui est refusé dans le symbolique, rappelons-en le verdict lacanien, reparaît dans le réel.

Dans le réel de la science qui destitue le sujet bien autrement dans notre époque, quand seuls ses tenants les plus éminents, un Oppenheimer, s'en affolent.

Voilà où nous démissionnons de ce qui nous fait responsables, à savoir : la position où j'ai fixé la psychanalyse dans sa relation à la science, celle d'extraire la vérité qui lui répond en des termes dont le reste de voix nous est alloué.

De quel prétexte abritons-nous ce refus, quand on sait bien quelle insouciance protège vérité et sujets tout ensemble, et qu'à promettre aux seconds la première, cela ne fait ni chaud ni froid qu'à ceux qui déjà en sont proches.

Parler de destitution subjective n'arrêtera jamais l'innocent, qui n'a de loi que son désir.

Nous n'avons de choix qu'entre affronter la vérité ou ridiculiser notre savoir.

Cette ombre épaisse à recouvrir ce raccord dont ici je m'occupe, celui où le psychanalysant passe au psychanalyste, voilà ce que notre École peut s'employer à dissiper.

Je n'en suis pas plus loin que vous dans cette œuvre qui ne peut être menée seul, puisque la psychanalyse en fait l'accès.

Je dois me contenter ici d'un flash ou deux à la précéder.

À l'origine de la psychanalyse, comment ne pas rappeler ce que, d'entre nous, a fait enfin Mannoni, que le psychanalyste, c'est Fliess, c'est-à-dire le médocastre, le chatouilleur de nez, l'homme à qui se révèle le principe mâle et le femelle dans les nombres 21, 28, ne vous en déplaît, bref ce savoir que le psychanalysant, Freud le scientifique, comme s'exprime la petite bouche des âmes ouvertes à l'œcuménisme, rejette de toute la force du serment qui le lie au programme d'Helmholtz et de ses complices.

Que cet article ait été donné à une revue qui ne permettait guère que le terme du « sujet supposé savoir » y parût autrement que perdu au milieu d'une page, n'ôte rien au prix qu'il peut avoir pour nous.

En nous rappelant « l'analyse originelle », il nous remet au pied de la dimension de mirage où s'assoit la position du psychanalyste et nous suggère qu'il n'est pas sûr qu'elle soit réduite tant qu'une critique scientifique n'aura pas été établie dans notre discipline.

Le titre prête à la remarque que la vraie originelle ne peut être que la seconde, de constituer la répétition qui de la première fait un acte, car c'est elle qui y introduit l'après-coup propre au temps logique, qui se marque de ce que le psychanalysant est passé au psychanalyste. (Je veux dire Freud lui-même qui sanctionne là de n'avoir pas fait une auto-analyse.)

Je me permets en outre de rappeler à Mannoni que la scansion du temps logique inclut ce que j'ai appelé le moment de comprendre, justement de l'effet produit (qu'il reprenne mon sophisme) par la non-compréhension, et qu'à éluder en somme ce qui fait l'âme de son article il aide à ce qu'on comprenne à-côté.

Je rappelle ici que le tout-venant que nous recrutons sur la base de « comprendre ses malades », s'engage sur un malentendu qui n'est pas sain comme tel.

Flash maintenant où nous en sommes. Avec la fin de l'analyse hypomaniaque, décrite par notre Balint comme le dernier cri, c'est le cas de le dire, de

l'identification du psychanalysant à son guide – nous touchons la conséquence du refus dénoncé plus haut (louche refus : *Verleugnung* ?), lequel ne laisse plus que le refuge du mot d'ordre, maintenant adopté dans les sociétés existantes, de l'alliance avec la partie saine du moi, laquelle résout le passage à l'analyste, de la postulation chez lui de cette partie saine au départ. À quoi bon dès lors son passage par l'expérience ?

Telle est la position des sociétés existantes. Elle rejette notre propos dans un au-delà de la psychanalyse.

Le passage du psychanalysant au psychanalyste, a une porte dont ce reste qui fait leur division est le gond, car cette division n'est autre que celle du sujet, dont ce reste est la cause.

Dans ce virage où le sujet voit chavirer l'assurance qu'il prenait de ce fantasme où se constitue pour chacun sa fenêtre sur le réel, ce qui s'aperçoit, c'est que la prise du désir n'est rien que celle d'un désêtre.

En ce désêtre se dévoile l'inessentiel du sujet supposé savoir, d'où le psychanalyste à venir se voue à l'*ἄγαλμα*. De l'essence du désir, prêt à le payer de se réduire, lui et son nom, au signifiant quelconque.

Car il a rejeté l'être qui ne savait pas la cause de son fantasme, au moment même où enfin ce savoir supposé, il l'est devenu.

« Qu'il sache de ce que je ne savais pas de l'être du désir, ce qu'il en est de lui, venu à l'être du savoir, et qu'il s'efface ». *Sicut palea*, comme Thomas dit de son œuvre à la fin de sa vie – comme du fumier.

Ainsi l'être du désir rejoint l'être du savoir pour en renaître à ce qu'ils se nouent en une bande faite du seul bord où s'inscrit un seul manque, celui que soutient l'*ἄγαλμα*.

La paix ne vient pas aussitôt sceller cette métamorphose où le partenaire s'évanouit de n'être plus que savoir vain d'un être qui se dérobe.

Touchons là la futilité du terme de liquidation pour ce trou où seulement se résout le transfert. Je n'y vois, contre l'apparence, que dénégation du désir de l'analyste.

Car qui, à apercevoir les deux partenaires jouer comme les deux pales d'un écran tournant dans mes dernières lignes, ne peut saisir que le transfert n'a jamais été que le pivot de cette alternance même.

Ainsi de celui qui a reçu la clef du monde dans la fente de l'impubère, le psychanalyste n'a plus à attendre un regard, mais se voit devenir une voix.

Et cet autre qui, enfant, a trouvé son représentant représentatif dans son irruption à travers le journal déployé dont s'abritait le champ d'épandage des pensées de son géniteur, renvoie au psychanalyste l'effet d'angoisse où il bascule dans sa propre déjection.

Ainsi la fin de la psychanalyse garde en elle une naïveté, dont la question se pose si elle doit être tenue pour une garantie dans le passage au désir d'être psychanalyste.

D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe, à savoir en qui est présent à ce moment le désêtre où son psychanalyste garde l'essence de

ce qui lui est passé comme un deuil, sachant par là, comme tout autre en fonction de didacticien, qu'à eux aussi ça leur passera.

Qui pourrait mieux que ce psychanalysant dans la passe, y authentifier ce qu'elle a de la position dépressive ? Nous n'éversons là rien dont on se puisse donner les airs, si on n'y est pas.

C'est ce que je vous proposerai tout à l'heure comme l'office à confier pour la demande du devenir analyste de l'École à certains que nous y dénommerons : passeurs.

Ils auront chacun été choisis par un analyste de l'École, celui qui peut répondre de ce qu'ils sont en cette passe ou de ce qu'ils y soient revenus, bref encore liés au dénouement de leur expérience personnelle.

C'est à eux qu'un psychanalysant, pour se faire autoriser comme analyste de l'École, parlera de son analyse, et le témoignage qu'ils sauront accueillir du vif même de leur propre passé sera de ceux que ne recueille jamais aucun jury d'agrément. La décision d'un tel jury en serait donc éclairée, ces témoins bien entendu n'étant pas juges.

Inutile d'indiquer que cette proposition implique une cumulation de l'expérience, son recueil et son élaboration, une sériation de sa variété, une notation de ses degrés.

Qu'il puisse sortir des libertés de la clôture d'une expérience, c'est ce qui tient à la nature de l'après-coup dans la signifiante.

De toute façon cette expérience ne peut pas être éludée. Ses résultats doivent être communiqués : à l'École d'abord pour critiques, et corrélativement mis à portée de ces sociétés qui, tout exclus qu'elles nous aient faits, n'en restent pas moins notre affaire.

Le jury fonctionnant ne peut donc s'abstenir d'un travail de doctrine, au-delà de son fonctionnement de sélecteur.

Avant de vous en proposer une forme, je veux indiquer que conformément à la topologie du plan projectif, c'est à l'horizon même de la psychanalyse en extension, que se noue le cercle intérieur que nous traçons comme béance de la psychanalyse en intension.

Cet horizon, je voudrais le centrer de trois points de fuite perspectifs, remarquables d'appartenir chacun à l'un des registres dont la collusion dans l'hétérotopie constitue notre expérience.

Dans le symbolique, nous avons le mythe œdipien.

Observons par rapport au noyau de l'expérience sur lequel nous venons d'insister, ce que j'appellerai techniquement la facticité de ce point. Il relève en effet d'une mythogénie, dont on sait qu'un des constituants est sa redistribution. Or l'Œdipe, d'y être ectopique (caractère souligné par un Kroeber), pose un problème.

L'ouvrir permettrait de restaurer, à la relativiser même, sa radicalité dans l'expérience.

Je voudrais éclairer ma lanterne simplement de ceci que, retirez l'Œdipe, et la psychanalyse en extension, dirai-je, devient tout entière justiciable du délire du président Schreber.

Contrôlez-en la correspondance point par point, certainement pas atténuée depuis que Freud l'a notée en n'en déclinant pas l'imputation. Mais laissons ce que mon séminaire sur Schreber a offert à ceux qui pouvaient l'entendre.

Il y a d'autres aspects de ce point relatifs à nos rapports à l'extérieur, ou plus exactement à notre extraterritorialité, – terme essentiel en l'Écrit, que je tiens pour préface à cette proposition.

Observons la place que tient l'idéologie œdipienne pour dispenser en quelque sorte la sociologie depuis un siècle de prendre parti, comme elle dut le faire avant, sur la valeur de la famille, de la famille existante, de la famille petite-bourgeoise dans la civilisation, – soit dans la société véhiculée par la science.

Bénéficions-nous ou pas de ce que là nous couvrons à notre insu ?

Le second point est constitué par le type existant, dont la facticité cette fois est évidente, de l'unité : société de psychanalyse, en tant que coiffée par un exécutif à l'échelle internationale.

Nous l'avons dit, Freud l'a voulu ainsi, et le sourire gêné dont il rétracte le romantisme de la sorte de *Komintern* clandestin auquel il a d'abord donné son blanc-seing (cf. Jones, cité dans mon *Écrit*), ne fait que mieux le souligner.

La nature de ces sociétés et le mode sur lequel elles obtempèrent, s'éclaircit de la promotion par Freud de l'Église et de l'Armée comme modèles de ce qu'il conçoit comme la structure du groupe. (C'est par ce terme en effet qu'il faudrait traduire aujourd'hui *Masse* de sa *Massenpsychologie*.)

L'effet induit de la structure ainsi privilégiée s'éclaire encore d'y ajouter la fonction dans l'Église et dans l'Armée du sujet supposé savoir. Étude pour qui voudra l'entreprendre : elle ira loin.

À s'en tenir au modèle freudien, apparaît de façon éclatante la faveur qu'en reçoivent les identifications imaginaires, et du même coup la raison qui enchaîne la psychanalyse en intension à y limiter sa considération, voire sa portée.

Un de mes meilleurs élèves en a fort bien reporté le tracé sur l'Œdipe lui-même en définissant la fonction du Père idéal.

Cette tendance, comme on dit, est responsable de la relégation au point d'horizon précédemment défini de ce qui est qualifiable d'œdipien dans l'expérience.

La troisième facticité, réelle, trop réelle, assez réelle pour que le réel soit plus bégueule à le promouvoir que la langue, c'est ce que rend parlable le terme du : camp de concentration, sur lequel il nous semble que nos penseurs, à vaguer de l'humanisme à la terreur, ne se sont pas assez concentrés.

Abrégeons à dire que ce que nous en avons vu émerger, pour notre horreur, représente la réaction de précurseurs par rapport à ce qui ira en se développant comme conséquence du remaniement des groupements sociaux par la science, et nommément de l'universalisation qu'elle y introduit.

Notre avenir de marchés communs trouvera sa balance d'une extension de plus en plus dure des procès de ségrégation.

Faut-il attribuer à Freud d'avoir voulu, vu son introduction de naissance au modèle séculaire de ce processus, assurer en son groupe le privilège de la flotabilité universelle dont bénéficient les deux institutions susnommées ? Ce n'est pas impensable.

Quoi qu'il en soit, ce recours ne rend pas plus aisé au désir du psychanalyste de se situer dans cette conjoncture.

Rappelons que si l'IPA de la Mitteleuropa a démontré sa préadaptation à cette épreuve en ne perdant dans lesdits camps pas un seul de ses membres, elle a dû à ce tour de force de voir se produire après la guerre une ruée, qui n'était pas sans avoir sa doublure de rabattage (cent psychanalystes médiocres, souvenons-nous), de candidats dans l'esprit desquels le motif de trouver abri contre la marée rouge, fantasme d'alors, n'était pas absent.

Que la « coexistence », qui pourrait bien elle aussi s'éclairer d'un transfert, ne nous fasse pas oublier un phénomène qui est une de nos coordonnées géographiques, c'est le cas de le dire, et dont les bafouillages sur le racisme masquent plutôt la portée.

La fin de ce document précise le mode sous lequel pourrait être introduit ce qui ne tend, en ouvrant une expérience, qu'à rendre enfin véritables les garanties recherchées.

On les y laisse sans partage aux mains de ceux qui ont de l'acquis.

On n'oublie pas pourtant qu'ils sont ceux qui ont le plus pâti des épreuves imposées par le débat avec l'organisation existante.

Ce que doivent le style et les fins de cette organisation au *black-out* porté sur la fonction de la psychanalyse didactique, est évident dès qu'un regard y est permis : d'où l'isolement dont elle se protège elle-même.

Les objections qu'a rencontrées notre proposition, ne relèvent pas dans notre École d'une crainte aussi organique.

Le fait qu'elles se soient exprimées sur un thème motivé, mobilise déjà l'autocritique. Le contrôle des capacités n'est plus ineffable, de requérir de plus justes titres.

C'est à une telle épreuve que l'autorité se fait reconnaître.

Que le public des techniciens sache qu'il ne s'agit pas de la contester, mais de l'extraire de la fiction.

L'École freudienne ne saurait tomber dans le *tough* sans humour d'un psychanalyste que je rencontrai à mon dernier voyage aux USA. « Ce pourquoi je n'attaquerai jamais les formes instituées, me dit-il, c'est qu'elles m'assurent sans problème d'une routine qui fait mon confort. »

Discours à l'École freudienne de Paris

6 décembre 1967

L'immixtion de mon fait, depuis l'année dernière, de la fonction de l'acte dans le réseau (quelque usage de ce terme qu'aient fait certains avis à leur tour exprimés), dans le texte, disons, dont mon discours se trame – l'immixtion de l'acte était le préalable à ce que ma proposition dite du 9 octobre parût.

Est-elle acte ? C'est ce qui dépend de ses suites, dès les premières à se produire.

Le cercle ici présent de ce qu'il en ait reçu non seulement l'adresse, mais l'aval, fut choisi par moi dans l'École, d'y constituer deux classes. Ça devrait vouloir dire qu'on s'y sente plus égaux qu'ailleurs et lever du même coup un handicap pratique.

Je respectais l'approximation du tri d'où sont sortis les AE et les AME, tels qu'ils sont portés sur l'annuaire de 1965, celui dont la question se pose s'il doit demeurer le produit majeur de l'École.

Je respectais non sans raison ce que méritait l'expérience de chacun en tant qu'évaluée par les autres. Une fois ce tri opéré, toute réponse de classe implique l'égalité supposée, l'équivalence mutuelle, toute réponse courtoise, s'entend.

Inutile donc que quiconque, pour s'y croire chef de file, nous assourdisse des droits acquis de son « écoute », des vertus de son « contrôle » et de son goût pour la clinique, ni qu'il prenne l'air entendu de celui qui en tient un bout de plus qu'aucun de sa classe.

Madame X et madame Y valent de ces chefs autant que messieurs P et V.

On peut admettre cependant que vu le mode sous lequel le tri s'est toujours opéré dans les sociétés de psychanalyse, voire celui dont nous-mêmes fûmes triés, une structuration plus analytique de l'expérience prévale chez certains.

Mais comment se distribue cette structuration dont personne, que je sache, ne peut prétendre, hors le personnage qui a représenté la médecine française au bureau de l'Internationale psychanalytique, que ce soit une donnée (lui, dit que c'est un don!), voilà le premier point dont s'enquérir. Le point second devient alors de faire des classes telles non seulement qu'elles entérinent cette distribution mais qu'à servir à la produire, elles la reproduiront.

Voilà des temps qui mériteraient de subsister dans cette production même, faute de quoi la question de la qualification analytique peut être soulevée d'où l'on veut : et pas plus concernant notre École, comme nous le persuaderaient ceux qui la veulent aussi propice à leur gouverne qu'ils en ont le modèle ailleurs.

Si désirable qu'il soit d'avoir une surface (qu'on irait bien de l'intérieur à ébranler), elle n'a de portée que d'intimider, non d'ordonner.

L'impropre n'est pas qu'un quelconque s'attribue la supériorité, voire le sublime de l'écoute, ni que le groupe se garantisse sur ses marges thérapeutiques, c'est qu'infatuation et prudence fassent office d'organisation.

Comment espérer faire reconnaître un statut légal à une expérience dont on ne sait pas même répondre ?

Je ne peux faire mieux pour honorer les *non licet* que j'ai recueillis que d'introduire l'évasion prise d'un drôle de biais, à partir de cet « être le seul » dont on se donne les gants d'y saluer l'infatuation la plus commune en médecine, non pas même pour le couvrir de l'« être seul », qui, pour le psychanalyste, est bien le pas dont il entre en son office chaque matin, ce qui serait déjà abusif, mais pour, de cet être le seul, justifier le mirage à en faire le chaperon de cette solitude.

Ainsi fonctionne l'*i(a)* dont s'imaginent le moi et son narcissisme, à faire chahuté à cet objet *a* qui du sujet fait la misère. Ceci parce que le (*a*), cause du désir, pour être à la merci de l'Autre, angoisse donc à l'occasion, s'habille contraphobiquement de l'autonomie du moi, comme le fait le bernard-hermite de n'importe quelle carapace.

On fait donc artifice délibéré d'un *organon* dénoncé, et je me demande quelle faiblesse peut animer une homélie si peu digne de ce qui se joue. L'*ad hominem* s'en situe-t-il de me faire entendre qu'on me protège des autres à leur montrer qu'ils sont pareils à moi, ce qui permet de faire valoir qu'on me protège de moi-même.

Mais si j'étais seul en effet, seul à fonder l'École, comme, d'en énoncer l'acte, je l'ai dit bille en tête : « seul comme je l'ai toujours été dans ma relation à la cause analytique... », me suis-je cru le seul pour autant ? Je ne l'étais plus, du moment même où un seul m'emboîtait le pas, pas par hasard celui dont j'interroge les grâces présentes. Avec vous tous pour ce que je fais seul, vais-je prétendre être isolé ?

Qu'est-ce que ce pas, d'être fait seul, a à faire avec le seul qu'on se croit être à le suivre ? Ne me fié-je à l'expérience analytique, c'est-à-dire à ce qui m'en vient de qui s'en est débrouillé seul ? Croirais-je être seul à l'avoir ; alors pour qui parlerais-je ? C'est plutôt d'en avoir plein la bouche de l'écoute, la seule étant la sienne, qui ferait bâillon à l'occasion.

Il n'y a pas d'homosémie entre le seul et seul.

Ma solitude, c'est justement à quoi je renonçais en fondant l'École, et qu'attelle à voir avec celle dont se soutient l'acte psychanalytique, sinon de pouvoir disposer de sa relation à cet acte ?

Car si cette semaine revenu à faire séminaire, j'ai sans plus tarder, posé l'acte psychanalytique, et des trois termes à l'interroger sur sa fin : visée idéale, clôture, aporie de son compte rendu, – n'est-il pas remarquable que, des éminents qui m'en refusent ici la conséquence, de ceux mêmes dont c'est l'habitude (habitude des autres) qu'on les y voie, nul n'y ait paru ? Si après tout ma proposition leur fait passion au point de les réduire au murmure, n'eussent-ils pu attendre d'une articulation patente qu'elle leur offrît points à réfuter ?

Mais c'est bien que je ne sois pas seul à m'inquiéter de cet acte, qu'on se dérobe à qui est le seul à prendre le risque d'en parler.

Ce que j'ai obtenu d'un sondage confirme qu'il s'agit d'un symptôme, aussi psychanalytiquement déterminé que le nécessite son contexte et que l'est un acte manqué, si ce qui le constitue est d'exclure son compte rendu ¹.

On verra bien si c'est façon où l'on gagne de se parer, fût-ce à me retourner la question : si, de ne pas s'y pointer, c'est tout vu. On ne veut pas cautionner l'acte. Mais l'acte ne dépend pas de l'audience trouvée pour la thèse, mais dans ce qu'en sa proposition elle reste pour tous lisible au mur, sans que rien contre ne s'énonce.

D'où vous fûtes ici requis d'y répondre et sans tarder. Tiendrait-on cette hâte pour vice de forme, n'aurais-je dit ce qui s'oublie de la fonction logique de la hâte ?

Elle est de la nécessité d'un certain nombre d'effectuations qui a bien à faire au nombre des participants pour qu'une conclusion s'en reçoive, mais non au compte de ce nombre, car cette conclusion dépend dans sa vérité même des ratages qui constituent ces effectuations comme temps.

Appliquez mon histoire de relaxes, mis à l'épreuve d'avoir à justifier quelle marque ils portent (blanche ou noire) pour avoir la clef des champs : c'est bien parce que certains savent que vous ne sortirez pas, quoi qu'ils disent, qu'ils peuvent faire que leur sortie soit une menace, quel que soit votre avis.

L'inouï, qui le croirait sauf à l'entendre inscrit sur bande, c'est que mon opération s'identifie du fantasme sadien, que deux personnes tiennent pour craché dans ma proposition. « La posture se rompt, dit l'un d'eux », mais c'est de construction. L'autre y alla de la clinique.

Où le dommage pourtant ? Quand pas plus loin ne va-t-il que n'en souffre le personnage vaporeux de l'histoire, qui pour avoir, des barreaux d'une grille tâtés pas à pas, retrouvé l'un marqué d'abord, concluait : « Les salauds, ils m'ont enfermé ». C'était la grille de l'Obélisque, et il avait à lui la place de la Concorde.

Où est le dedans, où le dehors : les prisonniers à la sortie, pas ceux de mon apologue, se posent la question, paraît-il.

Je la propose à celui qui sous le coup d'une vapeur aussi philosophique (avant ma proposition) me faisait confiance (peut-être seulement rêvait devant moi) du lustre qu'il retirerait dans notre petit monde à faire savoir qu'il me quittait, au cas que son envie l'emportât.

Qu'il sache en cette épreuve que je goûte assez cet abandon pour penser à lui quand je déplore que j'aie si peu de monde à qui communiquer les joies qui m'arrivent.

Qu'on ne croie pas que moi aussi je me laisse aller. Simplement je décolle de ma proposition assez pour qu'on sache que m'amuse qu'échappe sa minceur, laquelle devrait détendre même si l'enjeu n'est pas mince. Je n'ai avec moi décidément que des Suffisances à la manque, à la manque d'humour en tout cas.

[Qui verra donc que ma proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person* ² ?] Car il est clair que si tout acte n'est que figure plus

1. Ainsi quelqu'un n'a-t-il nulle intention de n'y pas venir, c'est seulement d'avoir à cette heure rendez-vous avec son dentiste.

2. Ceci a été sauté lors de la réponse d'où les crochets dont je l'encadre ; j'indique là cette structure de ce que personne ne s'en soit encore aperçu...

ou moins complète de l'acte psychanalytique, il n'y en a pas qui domine ce dernier. La proposition n'est pas acte au second degré, mais rien de plus que l'acte psychanalytique, qui hésite, d'être déjà en cours.

Je mets toujours balises à ce qu'on s'y retrouve en mon discours. Au liminaire de cette année, luit celle-ci qui s'homologue de ce qu'il n'y ait pas d'Autre de l'Autre (de fait), ni de vrai sur le vrai (de droit) : il n'y a pas non plus d'acte de l'acte, à vrai dire impensable.

Ma proposition gîte à ce point de l'acte, par quoi s'avère qu'il ne réussit jamais si bien qu'à rater, ce qui n'implique pas que le ratage soit son équivalent, autrement dit puisse être tenu pour réussite.

Ma proposition n'ignore pas que le discernement qu'elle appelle, implique, de cette non-réversibilité, la saisie comme dimension : [autre scansion du temps logique, le moment de rater ne réussit à l'acte que si l'instant d'y passer n'a pas été passage à l'acte, de paraître suivre le temps pour le comprendre ³].

On voit bien à l'accueil qu'elle reçoit qu'à ce temps je n'ai pas pensé. J'ai seulement réfléchi à ce qu'elle doive l'entamer.

Qu'elle attaque l'acte psychanalytique par le biais dont il s'institue dans l'agent, ne le rate que pour ceux qui font que l'institution soit l'agent dudit acte, c'est-à-dire qui séparent l'acte instituant du psychanalyste de l'acte psychanalytique.

Ce qui est d'un raté qui n'est nulle part le réussi.

Alors que l'instituant ne s'abstrait de l'acte analytique qu'à ce qu'il y fasse manque, justement d'avoir réussi à mettre en cause le sujet. C'est donc par ce qu'elle a raté que la réussite vient à la voie du psychanalysant, quand c'est de l'après-coup du désir du psychanalyste et des apories qu'il démontre.

Ces apories sont celles que j'ai illustrées il y a un instant d'un badinage plus actuel qu'il n'y paraissait, puisque, si le vapoureux du héros permet de rire à l'écouteur, c'est de le surprendre de la rigueur de la topologie construite de sa vapeur.

Ainsi le désir du psychanalyste est-il ce lieu dont on est hors sans y penser, mais où se retrouver, c'est en être sorti pour de bon, soit cette sortie ne l'avoir prise que comme entrée, encore n'est-ce pas n'importe laquelle, puisque c'est la voie du psychanalysant. Ne laissons pas passer que décrire ce lieu en un parcours d'infinifitifs, dit l'inarticulable du désir, désir pourtant articulé du « sens-issu » de ces infinitifs, soit de l'impossible dont je me suffis à ce détour.

C'est là qu'un contrôle pourrait sembler n'être pas de trop, même s'il en faut plus pour nous dicter la proposition.

C'est autre chose que de contrôler un « cas » : un sujet (je souligne) que son acte dépasse, ce qui n'est rien, mais qui, s'il dépasse son acte, fait l'incapacité que nous voyons fleurir le parterre des psychanalystes : [qui se manifestera devant le siège de l'obsessionnel par exemple, de céder à sa demande de phallus, à l'interpréter en termes de coprophage, et ainsi, de la fixer à sa chiasse, à ce qu'on fasse enfin défaut à son désir ⁴].

À quoi a à répondre le désir du psychanalyste ? À une nécessité que nous ne pouvons théoriser que de devoir faire le désir du sujet comme désir de l'Autre,

3. Même remarque qu'à l'instant.

4. Même remarque qu'auparavant. Ajoutons que c'est là de quoi donner un autre poids au réseau dont on s'agitait en ce débat.

soit de se faire cause de ce désir. Mais pour satisfaire à cette nécessité, le psychanalyste est à prendre tel qu'il est dans le fait, ce qui ne lui permet pas de bien faire en tous les cas de la demande, nous venons de l'illustrer.

La correction du désir du psychanalyste, à ce qu'on dit reste ouverte, d'une reprise du bâton du psychanalysant. On sait que ce sont là propos en l'air. Je dis qu'ils le resteront tant que les besoins ne se jugeront pas à partir de l'acte psychanalytique.

C'est bien pourquoi ma proposition est de s'intéresser à la passe où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit.

Non certes de remettre quiconque sur la sellette, passé ce temps : qui aurait pu le craindre ? Mais on en a senti atteint le prestige du galon. C'est là mesurer la puissance du fantasme d'où surgirent, pour vous de frais la dernière fois, les primes sauts qui ont lancé l'institution dite internationale, avant qu'elle en devint la consolidation.

Ceci pour être juste, montre notre École pas en si mauvais chemin de consentir à ce que certains veulent réduire à la gratuité d'aphorismes quand il s'agit des miens. S'ils n'étaient pas effectifs, aurais-je pu débusquer d'une mise au pas alphabétique la position de se terrer qui fait règle à répondre à tout appel à l'opinion dans un convent analytique, voire y fait simagrée du débat scientifique, et ne s'y déride pour aucune probation.

D'où par contraste ce style de sortie, malmenant l'autre, qu'y prennent les interventions, et la cible qu'y deviennent ceux qui se risquent à y contrevenir. Mœurs aussi fâcheuses pour le travail que répréhensibles au regard de l'idée, aussi simplette qu'on la veuille, d'une communauté d'École.

Si y adhérer veut dire quelque chose, n'est-ce pas pour que s'ajoute à la courtoisie que j'ai dit lier le plus strictement les classes, la confraternité en toute pratique où elles s'unissent.

Or il était sensible que l'acte psychanalytique, à solliciter les plus sages d'en faire avis, s'y traduisait en note de hargne, pour que le ton en montât à mesure que l'évitement inévitablement s'en levait.

Car si, à les entendre, il devient notoire qu'on y entre plus avant de vouloir s'en sortir, comment sauf à être débordé, ne pas se fier à sa structure.

Il y suffirait, je pense, d'un plus sérieux réseau pour la serrer. Vous voyez comme je tiens à ces mots qu'on veut me rendre meschéans ⁵ ! Je gage qu'ils seront pour moi, si je leur conserve mes faveurs.

Je ne parle pas du retournement qu'on promet à mes aphorismes. Je croyais ce mot destiné à porter plus loin le génie de celui-là qui n'hésite pas à en rabattre ainsi l'emploi.

En attendant, c'est bien d'avouer la garantie qu'elle croit devoir à son réseau, pris au sens de ses pupilles au titre de la didactique, que du premier jet et d'y revenir formellement, quelqu'un à qui nous ferons hommage de la place qu'elle a su prendre dans le milieu psychiatrique au nom de l'École, a déclaré devoir s'opposer à toute suite qui résulte de ma proposition. L'argumentation qui a suivi fut un parti pris de là : où elle tient pour tranché que la didactique ne saurait qu'en être affectée ? Oui, mais pourquoi dans le pire sens ? Nous n'en savons encore rien.

5. Voir quelques lignes plus bas.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que la chose qui du réseau s'intitule comme patronage du didacticien sur sa clique quand celle-ci s'y complaît, soit proposée à l'attention pour peu qu'un soupçon de raison s'en promette un succès : mais consultez sa courageuse dénonciation dans *l'International Journal*, ça vous en dira long sur ce qui peut suivre de ce courage.

Précisément il me semblait que ma proposition ne dénonçait pas le réseau, mais dans sa plus minutieuse disposition se mettait en travers. D'où m'étonne moins de voir qu'on s'alarme de la tentation qu'elle offre aux vertueux du contr-réseau. Ce qui me barrait cette vue, sans doute était-ce de me refuser de m'étonner que mon réseau ne m'étranglât pas ?

Vais-je m'attarder à discuter d'un mot comme le « plein transfert » en son usage d'hourvari. J'en ris parce que chacun sait que c'est le coup bas le plus usuel à toujours faire ses preuves dans un champ où les intérêts ne se ménagent pas plus qu'ailleurs.

Même à ne pas être dans le coup, on est frappé de percevoir dans tel factum à faire avis diffusé à l'avance, que le réseau mien serait plus dangereux que les autres de tisser sa toile, c'est écrit en toutes lettres : de la rue de Lille à la rue d'Ulm⁶. Et alors ?

Je ne crois pas au mauvais goût d'une allusion à mon réseau familial. Parlons de mon bout d'Oulm (ça fera Lewis Carroll) et de ses *Cahiers pour l'analyse*.

Est-ce que je propose d'installer mon bout d'Oulm au sein des AE ? Et pourquoi pas, si par hasard un bout d'Oulm se faisait analyser ? Mais pris en ce sens, mon réseau, je l'affirme, n'en a aucun qui y ait pris rang, ni y soit en instance.

Mais le réseau dont il s'agit est pour moi d'autre trame, de représenter l'expansion de l'acte psychanalytique.

Mon discours, d'avoir retenu des sujets que n'y prépare pas l'expérience dont il s'autorise, prouve qu'il tient le coup d'induire ces sujets à se constituer de ses exigences logiques. Ce qui suggère que ceux qui, ladite expérience, l'ont, ne perdraient rien à se former à ces exigences qui en sortent, pour les lui restituer dans leur « écoute », dans leur regard clinique, et pourquoi pas dans leurs contrôles. Où ne les rend pas plus indignes d'être entendues qu'elles puissent servir en d'autres champs.

Car l'expérience du clinicien comme l'écoute du psychanalyste n'ont pas à être si assurées de leur axe que de ne pas s'aider des repères structuraux qui de cet axe font lecture. Ils ne seront pas de trop pour, cette lecture, la transmettre, qui sait : pour la modifier, en tout cas pour l'interpréter.

Je ne vous ferai pas l'injure d'arguer des bénéfices que l'École tire d'un succès que j'ai longtemps réussi à écarter de mon travail et qui, venu, ne l'affecte pas.

Cela me fait souvenir d'un nommé dindon (en anglais) dont il m'a fallu supporter en juillet 62 les propositions malpropres, avant qu'une commission d'enquête dont il était l'entremetteur, mît en jeu son homme de main. Au jour prévu pour le verdict, convenu au départ de la négociation, il s'acquittait avec mon enseignement, d'alors plus de dix ans, à me décerner le rôle de sergent-recruteur, l'oreille

6. De mon cabinet professionnel à l'École normale supérieure où mon séminaire se tenait à l'époque et y était écouté d'une génération.

de ceux qui collaboraient avec lui semblant sourde à ce qui, à eux, par cette voie leur revenait de l'histoire anglaise, de jouer les recrutés ivrognes.

Certains sont plus sourcilieux aujourd'hui devant la face d'expansion de mon discours. À se rassurer d'un effet de mode dans cet afflux de mon public, ils ne voient encore pas que pourrait être contesté le droit de priorité qu'ils croient avoir sur ce discours de l'avoir tenu sous le boisseau.

C'est à quoi ma proposition parerait, à ranimer dans le champ de la psychanalyse ses justes suites.

Encore faudrait-il que ce ne soit pas de ce champ que vint le mot de non-analyste pour un office que je reconnais à le voir resurgir : à chaque fois que mon discours fait acte en ses effets pratiques, ce mot épingle ceux qui l'entendent bien ainsi.

C'est sans gravité pour eux. L'expérience a montré que, pour rentrer en grâce, la prime est faible à payer. Qui se sépare de moi, redeviendra analyste de plein exercice, au moins de par l'investiture de l'Internationale psychanalytique. Un petit vote pour m'exclure, que dis-je, même pas : une abstention, une excuse donnée à temps, et l'on retrouve tous ses droits à l'Internationale, quoique formé de pied en cap par ma pratique intolérable. On pourra même user de mes termes, pourvu qu'on ne me cite pas, puisque dès lors ils n'auront plus de conséquence, pour cause du bruit à les couvrir. Que ne l'oublie ici personne, la porte n'est pas refermée.

Il y a néanmoins pour redevenir analyste un autre moyen que j'indiquerai plus tard parce qu'il vaut pour tous, et pas seulement pour ceux qui me doivent leur mauvais pas, telle une certaine bande-à-Mœbius, vrai ramassis de non-analystes ⁷.

C'est que, quand on va jusqu'à écrire que ma proposition aurait pour but de remettre le contrôle de l'École à des non-analystes, je n'irai pas à moins qu'à relever le gant.

Et à jouer de dire que c'en est bien en effet le sens : je veux mettre des non-analystes au contrôle de l'acte analytique, s'il faut entendre par là que l'état présent du statut de l'analyste non seulement le porte à éluder cet acte, mais dégrade la production qui en dépendrait pour la science.

En un autre cas, ce serait bien de gens pris hors du champ en souffrance qu'on attendrait intervention. Si cela ne se conçoit pas ici, c'est en raison de l'expérience dont il s'agit, celle dite de l'inconscient puisque c'est de là que se justifie très sommairement l'analyse didactique.

Mais à prendre le terme d'analyste dans le sens où à tel ou tel peut s'imputer d'y manquer au titre d'un conditionnement mal saisissable sinon d'un standard professionnel, le non-analyste n'implique pas le non-analysé, qu'évidemment je ne songe pas à faire accéder, vu la porte d'entrée que je lui donne, à la fonction d'analyste de l'École.

Ce n'est même pas le non-praticien qui serait en cause, quoique admissible à cette place. Disons que j'y mets un non-analyste en espérance, celui qu'on peut saisir d'avant qu'à se précipiter dans l'expérience, il éprouve, semble-t-il dans la règle, comme une amnésie de son acte.

7. C'est le ramassis à s'être commis dans le premier numéro de Scilicet, dont la parution devait faire l'objet bientôt de curieuses manœuvres dont pour certains le scandale ne tint qu'à leur divulgation. À la date du 6 décembre, c'était encore à venir.

Est-il concevable autrement qu'il me faille faire émerger la passe (dont personne ne me discute l'existence)? Ceci par le moyen de la redoubler du *suspense* qu'y introduit sa mise en cause aux fins d'examen. C'est de ce précaire que j'attends que se sustente mon analyste de l'École.

Bref c'est à celui-là que je remets l'École, soit entre autres la charge d'abord de détecter comment les « analystes » n'ont qu'une production stagnante – sans issue théorique hors mon essai de la ranimer –, où il faudrait faire mesure de la régression conceptuelle, voire de l'involution imaginaire à prendre au sens organique (la ménopause pourquoi pas ? Et pourquoi n'a-t-on jamais vu d'invention de jeune en psychanalyse ?).

Je n'avance cette tâche qu'à ce qu'elle fasse réflexion pour (j'entends qu'elle répercute) ce qu'il y a de plus abusif à la confier au psychosociologue, voire à l'étude de marché, entreprise dont vous ne vous êtes pas autrement aperçu (ou bien alors comme semblant, c'est réussi), quand la pourvut de son égide un psychanalyste professeur.

Mais observez que si quelqu'un demande une psychanalyse pour procéder sans doute, c'est là votre doctrine, dans ce qu'a de confus son désir d'être analyste, c'est cette procession même qui, de tomber en droit sous le coup de l'unité de la psychologie, va y tomber en fait.

C'est pourquoi c'est d'ailleurs, de l'acte psychanalytique seulement, qu'il faut repérer ce que j'articule du « désir du psychanalyste », lequel n'a rien à faire avec le désir d'être psychanalyste.

Et si l'on ne sait même pas dire, sans s'enfoncer dans le vaseux du « personnel » au « didactique », ce qu'est une psychanalyse qui introduit à son propre acte, comment espérer que soit levé ce handicap fait pour allonger son circuit, qui tient à ce que nulle part l'acte psychanalytique n'est distingué de la condition professionnelle qui le couvre ?

Faut-il attendre que l'emploi existe de mon non-analyste à soutenir cette distinction pour qu'une psychanalyse (une première un jour) à se demander comme didactique sans que l'enjeu en soit un établissement, quelque chose survienne d'un ordre à perdre sa fin à chaque instant ?

Mais la demande de cet emploi est déjà une rétroaction de l'acte psychanalytique, c'est-à-dire qu'elle en part.

Qu'une association professionnelle ne puisse y satisfaire, la produire a ce résultat de forcer celle-ci à l'avouer. Il s'agit alors de savoir si l'on y peut répondre d'ailleurs, d'une École par exemple.

Peut-être serait-ce là raison pour quelqu'un de demander une analyse à un analyste-membre-de... l'École, sans quoi au nom de quoi pourrait-elle s'y attendre ? Au nom de la libre entreprise ? Qu'on dresse alors autre boutique.

Le risque pris, pour tout dire, dans la demande qui ne s'articule que de ce qu'advienne l'analyste, doit être tel objectivement que celui qui n'y répond qu'à la prendre sur lui, soit : d'être l'analyste, n'aurait plus le souci de devoir la frustrer, ayant assez à retordre de la gratifier de ce qu'en vienne mieux qu'il ne fait sur l'heure.

Façon d'écoute, mode de clinique, sorte de contrôle, peut-être plus portante en son objet présent de le viser à son désir plutôt que de sa demande.

Le « désir du psychanalyste », c'est là le point absolu d'où se triangule l'attention à ce qui, pour être attendu, n'a pas à être remis à demain.

Mais le poser comme j'ai fait, introduit la dimension où l'analyste dépend de son acte, à se repérer du fallacieux de ce qui le satisfait, à s'assurer par lui de n'être pas ce qui s'y fait.

C'est en ce sens que l'attribut du non-psychanalyste est le garant de la psychanalyse, et que je souhaite en effet des non-analystes, qui se distinguent en tout cas des psychanalystes d'à présent, de ceux qui payent leur statut de l'oubli de l'acte qui le fonde.

Pour ceux qui me suivent en cette voie, mais regretteraient pourtant une qualification reposante, je donne comme je l'ai promis, l'autre voie que de me laisser : qu'on me devance dans mon discours à le rendre désuet. Je saurai enfin qu'il n'a pas été vain.

En attendant, il me faut subir d'étranges musiques. Voilà-t-il pas la fable mise en cours du candidat qui scelle un contrat avec son psychanalyste : « tu me prends à mes aises, moi je te fais la courte échelle. Aussi fort que malin (qui sait un de ces normaliens qui vous dénormaliseraient une société tout entière avec ces trucs chiqués qu'ils ont tout loisir de mijoter pendant leurs années de feignantise), ni vu ni connu, je les embrouille, et tu passes comme une fleur : analyste de l'École selon la proposition ».

Mirifique ! Ma proposition n'aurait-elle engendré que cette souris qu'elle y devient rongeur elle-même. Je demande : ces complices, que pourront-ils faire d'autre à partir de là qu'une psychanalyse où pas une parole ne pourra se dérober à la touche du véridique, toute tromperie d'être gratuite y tournant court. Bref une psychanalyse sans méandre. Sans les méandres qui constituent le cours de toute psychanalyse de ce qu'aucun mensonge n'échappe à la pente de la vérité.

Mais qu'est-ce que ça veut dire quant au contrat imaginé, s'il ne change rien ? Qu'il est futile, ou bien que même quand quiconque n'en a vent, il est tacite.

Car le psychanalyste n'est-il pas toujours en fin de compte à la merci du psychanalysant, et d'autant plus que le psychanalysant ne peut rien lui épargner s'il trébuche comme psychanalyste, et s'il ne trébuche pas, encore moins. Du moins est-ce ce que nous enseigne l'expérience.

Ce qu'il ne peut lui épargner, c'est ce désêtre dont il est affecté comme du terme à assigner à chaque psychanalyse, et dont je m'étonne de le retrouver dans tant de bouches depuis ma proposition, comme attribué à celui qui en porte le coup, de n'être dans la passe à connoter que d'une destitution subjective : le psychanalysant.

Pour parler de la destitution subjective, sans vendre la mèche du baratin pour le passeur, soit ce dont les formes en usage jusqu'ici déjà font rêver à leur aune, – je l'aborderai d'ailleurs.

Ce dont il s'agit, c'est de faire entendre que ce n'est pas elle qui fait désêtre, être plutôt, singulièrement et fort. Pour en avoir l'idée, supposez la mobilisation de la guerre moderne telle qu'elle intervient pour un homme de la belle époque. Ça se trouve chez le futuriste qui y lit sa poésie, ou le publiciste qui rameute le tirage. Mais pour ce qui est de l'effet d'être, ça se touche mieux chez Jean Paulhan. *Le guerrier appliqué*, c'est la destitution subjective dans sa salubrité.

Ou bien encore imaginez-moi en 61, sachant que je servais à mes collègues à rentrer dans l'Internationale, au prix de mon enseignement qui en sera proscrit. Je poursuis pourtant cet enseignement, moi au prix de ne m'occuper que de lui, sans m'opposer même au travail d'en détacher mon auditoire.

Ces séminaires dont quelqu'un à les relire, s'écriait devant moi récemment, sans plus d'intention m'a-t-il semblé, qu'il fallait que j'eusse bien aimé ceux pour qui j'en tenais le discours, voilà un autre exemple de destitution subjective. Eh bien, je vous en témoigne, on « être » assez fort en ce cas, au point de paraître aimer, voyez-vous ça.

Rien à faire avec le désêtre dont c'est la question de savoir comment la passe peut l'affronter à s'affubler d'un idéal dont le désêtre s'est découvert, précisément de ce que l'analyste ne supporte plus le transfert du savoir à lui supposé.

C'est sans doute à quoi répondait le Heil ! du kapo de tout à l'heure quant à se sentir lui-même criblé de son enquête, il soufflait : « Il nous faut des psychanalystes trempés ». Est-ce dans son jus, qu'il voulait dire ?

Je n'insiste pas : évoquer les camps, c'est grave, quelqu'un a cru devoir nous le dire. Et ne pas les évoquer ?

J'aime mieux au reste rappeler le propos du théoricien d'en face qui de toujours se fait amulette de ce qu'on psychanalyse avec son être : son « être le psychanalyste » naturellement. Dans certains cas, on a ça à portée de la main au seuil de la psychanalyse, et il arrive qu'on l'y conserve jusqu'à la fin.

Je passe sur ce que quelqu'un qui s'y connaît, me fait fasciste, et pour en finir avec les brouilles, je retiens avec amusement que ma proposition eût imposé l'admission de Fliess à l'Internationale psychanalytique, mais rappelle que l'*ad absurdum* nécessite du doigté, et qu'il échoue ici de ce que Freud ne pouvait être son propre passeur, et que c'est bien pourquoi il ne pouvait relever Fliess de son désêtre.

Si j'en crois les souvenirs si précis que Mme Blanche Reverchon-Jouve me fait parfois l'honneur de me confier, j'ai le sentiment que, si les premiers disciples avaient soumis à un passeur choisi d'entre eux, disons : non leur appréhension du désir de l'analyste, – dont la notion n'était pas même apercevable alors – si tant est que quiconque y soit maintenant –, mais seulement leur désir de l'être, l'analyste, le prototype donné par Rank en sa personne du « je ne pense pas » eût pu être situé beaucoup plut tôt à sa place dans la logique du fantasme.

Et la fonction de l'analyste de l'École fût venue au jour dès l'abord.

Car enfin il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, ainsi est-on dans la voie psychanalytante ou dans l'acte psychanalytique. On peut les faire alterner comme une porte bat, mais la voie psychanalytante ne s'applique pas à l'acte psychanalytique, dont la logique est de sa suite.

Je suis en train de démontrer à choisir pour mon séminaire telles de ces propositions discrètes que noie la littérature psychanalytique, que chaque fois qu'un psychanalyste capable de consistance fait prévaloir un objet dans l'acte psychanalytique (cf. article de Winnicott⁸), il doit déclarer que la voie psychanalytante

8. Cf. « On transference », *IJP*, octobre 1956, numéro IV-V, pages 386-388. Article que j'introduisis le 29 novembre 1967 pour indiquer comment l'auteur ne repère un objet privilégié de son expérience,

ne saurait que le contourner : n'est-ce pas indiquer le point d'où seul ceci est pensable, le psychanalyste lui-même en tant qu'il est cause du désir ?

J'en ai assez dit, je pense, pour qu'on entende qu'il ne s'agit nullement d'analyser le désir du psychanalyste. Nous n'oserons parler même de sa place nette, avant d'avoir articulé ce qui le nécessite de la demande du névrosé, laquelle donne le point d'où il n'est pas articulable.

Or la demande du névrosé est très précisément ce qui conditionne le port professionnel, la simagrée sociale dont la figure du psychanalyste est présentement forgée.

Qu'il favorise en ce statut l'égrènement des complexes identificatoires n'est pas douteux, mais a sa limite, et celle-ci n'est pas sans faire en retour opacité.

Tel est, désigné de la plume de Freud lui-même, le fameux narcissisme de la petite différence, pourtant parfaitement analysable à le rapporter à la fonction qu'en le désir de l'analyste occupe l'objet (a).

Le psychanalyste, comme on dit, veut bien être de la merde, mais pas toujours la même. C'est interprétable, à condition qu'il s'aperçoive que d'être de la merde, c'est vraiment ce qu'il veut, dès qu'il se fait l'homme de paille du sujet-supposé-savoir.

Ce qui importe n'est donc pas cette merde-ci, ou bien celle-là. Ce n'est pas non plus n'importe laquelle. C'est qu'il saisisse que cette merde n'est pas de lui, pas plus que de l'arbre qu'elle couvre au pays béni des oiseaux : dont, plus que l'or, elle fait le Pérou.

L'oiseau de Vénus est chieur. La vérité nous vient pourtant sur des pattes de colombe, on s'en est aperçu. Ce n'est pas une raison pour que le psychanalyste se prenne pour la statue du maréchal Ney. Non, dit l'arbre, il dit non, pour être moins rigide, et faire découvrir à l'oiseau qu'il reste un peu trop sujet d'une économie animée de l'idée de la Providence.

Vous voyez que je suis capable d'adopter le ton en usage quand nous sommes entre nous. J'en ai pris un peu à chacun de ceux qui ont manifesté leur avis, à la hargne près, j'ose le dire : car vous le verrez avec le temps, dont ça se décante comme l'écho du « Loup-y-es-tu ? ».

Et concluons. Ma proposition n'eût changé que d'un cheveu la demande de l'analyse à une fin de formation. Ce cheveu eût suffi, pourvu que se sût sa pratique.

Elle permettait un contrôle non inconçu de ses suites. Elle ne contestait nulle position établie.

S'y opposent ceux qui seraient appelés à son exercice. Je ne puis le leur imposer.

Mince comme un cheveu, elle n'aura pas à se mesurer à l'ampleur de l'aurore.

Il suffirait qu'elle l'annonce.

J'arrête là le morceau, les dispositions pratiques dont il se clôt n'ayant plus d'intérêt en ce 1^{er} octobre 70. Qu'on sache pourtant que de n'être pas lu, il fut dit autrement, au reste comme en témoigne la version enregistrée, à le suivre ligne

à le qualifier de *false self*, qu'à exclure sa manœuvre de la fonction analytique telle qu'il la situe. Or il n'articule cet objet que du processus primaire, pris de Freud. J'y décèle le lapsus de l'acte psychanalytique.

à ligne. Ceux qui d'y avoir été priés, la reçurent, pourront, de sa syntaxe parlée, apprécier l'inflexion.

Celle-ci se fait plus patiente, d'autant que vif est le point qui fait enjeu.

La passe, soit ce dont personne ne me dispute l'existence, bien que la veille fût inconnu au bataillon le rang que je viens de lui donner, la passe est ce point où d'être venu à bout de sa psychanalyse, la place que le psychanalyste a tenue dans son parcours, quelqu'un fait ce pas de la prendre. Entendez bien : pour y opérer comme qui l'occupe, alors que de cette opération il ne sait rien, sinon à quoi dans son expérience elle a réduit l'occupant.

Que révèle qu'à applaudir à ce que je marque ainsi ce tournant, on ne s'en oppose pas moins à la disposition la plus proche à en tirer : soit qu'on offre à qui le voudrait d'en pouvoir témoigner, au prix de lui remettre le soin de l'éclairer par la suite ?

Évidemment on touche là la distance, qui tient de moi sa dimension, distance du monde qui sépare le bonhomme qu'on investit, qui s'investit, ce peu importe, mais qui fait la substance d'une qualification : formation, habilitation, appellation plus ou moins contrôlée, c'est tout un, c'est habit, voire habitus à ce que le bonhomme le porte, – qui, dis-je, sépare le bonhomme, du sujet qui n'arrive là que de la division première qui résulte de ce qu'un signifiant ne le représente que pour un autre signifiant, et que cette division, il l'éprouve à reconnaître que l'autre signifiant : *Ur*, à l'*ourigine* (au départ logique), est refoulé. Par quoi, si on le lui ressortait (ce qui ne saurait être le cas, car nous dit Freud, c'est le nombril de l'inconscient), alors ce serait de son représentant qu'il perdrait les pédales : ce qui laisserait la représentation dont il s'imagine être la chambre noire, alors qu'il n'en est que le kaléidoscope, dans une pagaille à ce qu'il y retrouve fort mal les effets de symétrie dont s'assurent sa droite et sa gauche, ses droits et ses torts, à le remettre d'assiette au giron de l'Éternel.

Un tel sujet n'est pas donné d'une intuition qui fasse bonheur à soutenir la définition de Lacan.

Mais l'extrémisme de celle-ci démarque des implications dont se pare la routine de la qualification traditionnelle, les nécessités qui résultent de la division du sujet : du sujet tel qu'il s'élabore du fait de l'inconscient, soit du *hic*, dont faut-il que je rappelle qu'il parle mieux que lui, d'être structuré comme un langage, etc. ?

Ce sujet ne s'éveille qu'à ce que pour chacun au monde, l'affaire devienne autre que d'être le fruit de l'évolution qui de la vie fait au dit monde une connaissance : oui, une connerie-sens dont ce monde peut dormir sur ses deux oreilles.

Un tel sujet se construit de toute l'expérience analytique, quand Lacan tente par son algèbre de le préserver du mirage d'en être Un : par la demande et le désir qu'il pose comme institués de l'Autre, et par la barre qui rapplique d'être l'Autre même, à faire que la division du sujet se symbolise du *S* barré, lequel, sujet dès lors à des affects imprévisibles, à un désir inarticulable de sa place, se fait une cause (comme on dirait : se fait une raison), se fait une cause du plus-de-jour, dont pourtant, à le situer de l'objet *a*, Lacan démontre le désir articulé, fort bien, mais de la place de l'Autre.

Tout ça ne se soutient pas de quatre mots, mais d'un discours dont il faut noter qu'il fut d'abord confidentiel, et que son passage au public ne permettait en rien à

un autre fanal de même sous cape dans le marxisme, de se laisser dire que l'Autre de Lacan, c'est Dieu mis en tiers entre l'homme et la femme. Ceci pour donner le ton de ce que Lacan trouve comme appui hors de son expérience.

Néanmoins il se trouve qu'un mouvement qu'on appelle structuralisme, patent à dénoncer le retard pris sur son discours, une crise, j'entends celle dont Université et marxisme sont réduits à nager, ne rendent pas déplacé d'estimer que le discours de Lacan s'y confirme, et ce d'autant que la profession psychanalytique y fait défaut.

Dont ce morceau prend sa valeur de pointer d'abord d'où se fomentait une proposition : le temps de l'acte, à quoi nulle temporisation n'était de mise puisque c'est là le ressort même de son tamponnement.

On s'amuserait à ponctuer ce temps par l'obstacle qu'il manifeste. D'un « Directoire » consulté qui prend la chose à la bonne de s'en sentir encore juge, non sans que s'y distingue telle ferveur à prendre la flèche avant de prendre le vent, mais nettement déjà telle froideur à ressentir ce qui ici ne peut qu'éteindre sa réclame.

Mais de l'audience plus large, quoique restreinte, à quoi prudent, j'en remets l'avis, un tremblement s'élève chez ceux dont c'est l'établissement, que le point que j'ai dit reste couvert pour être à leur merci. Ne montrais-je pas à ma façon de sortie discrète pour ma « situation de la psychanalyse en 1956 », que je savais qu'une satire ne change rien ?

Comme il faudrait que changent ceux dont l'exercice de la proposition dépend au titre de la nomination de passeurs, du recueil de leur témoignage, de la sanction de ses fruits, leur *non licet* l'emporte sur les *licet* qui font pourtant, quels qu'en soient les *quemadmodum*, majorité aussi vaine qu'écrasante.

On touche là ce qui s'obtient cependant de n'avoir pas temporisé, et ce n'est pas seulement que, frayée par l'émoi de mai dont s'agitent même les associations psychanalytiques, il faut dire même les étudiants en médecine dont on sait qu'ils prirent leur temps pour y venir, ma proposition passera haut la main un an et demi plus tard.

À ne livrer, qu'à l'oreille qui puisse en rétablir l'écart, les thèmes, le ton dont les motifs se lâchent à l'occasion des avis que j'ai sollicités d'office, ma réponse laisse, de l'avatar qui me fait sort, une trace propre, je ne dis pas à un progrès, je ne prétends à rien de tel, on le sait, mais à un mouvement nécessaire.

Ce que je puis dénoncer concernant l'accession à la fonction de psychanalyste, de la fonction de l'influence dans son approche, de la simagrée sociale dans son *gradus*, de l'ignorance qualifiée pour ceux qu'on porte à en répondre, n'est rien auprès du refus d'en connaître qui du système fait bloc.

Car on n'a qu'à ouvrir le Journal officiel dont l'association donne à ses actes une portée internationale pour y trouver, littéralement décrit, autant et plus que je n'en peux dire. Quelqu'un m'a suggéré à relire l'épreuve de mon texte de préciser le numéro dont j'y fais référence, de l'*International Journal*. Je ne m'en donnerai pas la peine : qu'on ouvre le dernier paru. On y trouvera, fût-ce à ce qu'un titre l'annonce de ce terme même, l'*irrévérence* qui fait cortège à la formation du psychanalyste : on y touche que c'est bien de lui faire enseigner qu'il s'agit. C'est

qu'à n'emporter aucune proposition d'aller plus loin dans ces impasses, tous les courages, c'est ce que plus haut je laisse entendre, sont permis.

Autant à dire, quoique seulement depuis mai 68, de débats ronéotypés qui me parviennent de l'Institut psychanalytique de Paris.

À la différence de l'École où se produit ma proposition, de ces endroits ne vient nul écho que personne en démissionne, ni même qu'il en soit question.

Pour moi, je n'ai rien forcé. Je n'ai eu qu'à ne pas prendre parti contre ma proposition à ce qu'elle me revienne elle-même du *floor*, il me faut le dire : sous des formules plus ou moins bien inspirées, pour que la plus sûre s'impose de loin à la préférence des votants, et que l'École pût venir au jour d'être allégée de ses empêcheurs, sans que ceux-ci eussent à se plaindre ni de la solde prise en son temps de leurs services, ni de l'aura gardée de sa cote.

Je relis des notes qui me font reproche de cette issue, tenant la perte que j'en supporte pour signe d'un manque de sagesse. Serait-elle plus grande que ce qu'y démontre de sa nécessité mon discours ?

Je sais de la curieuse haine ⁹ de ceux qui d'autrefois furent empêchés de savoir ce que je dis, ce qu'il faut y reconnaître du transfert, soit au-delà de ce qui s'impose de mon savoir, ce qu'on m'en suppose, quoi qu'on en ait.

Comment l'ambivalence, pour parler comme ceux qui croient qu'amour et haine ont un support commun, ne serait-elle pas plus vive d'un sujet divisé de ce que je le presse de l'acte analytique ?

Occasion de dire pourquoi je n'ai pu longtemps mettre qu'au compte d'histoires le fait étonnant, à le prendre de son biais national, que mon discours fût rejeté de ceux-là mêmes qu'eût dû intéresser le fait que sans lui, la psychanalyse en France serait ce qu'elle est en Italie, voire en Autriche, où qu'on aille pêcher ce qu'on sait de Freud !

L'anecdote, c'est le cas à faire de l'amour : mais comment donc ce dont chacun dans le particulier fait sa règle, peut-il prêter à cette inflation dans l'universel ? Que l'amour ne soit que rencontre, c'est-à-dire pur hasard (comique ai-je dit), c'est ce que je ne puis méconnaître dans ceux qui furent avec moi. Et ce qui leur laisse aussi bien leurs chances, en long en large et en travers. Je n'en dirais pas autant de ceux qui contre moi furent prévenus – qu'ils aient mérité de l'être n'y changeant rien.

Mais tout de même ça me lave aux yeux des sages de tout attrait pour la série dont je suis le pivot, mais non pas le pôle.

Car l'épisode de ceux qu'on pouvait croire m'être restés pas par hasard, permet de toucher que mon discours n'apaise en rien l'horreur de l'acte psychanalytique.

Pourquoi ? Parce que c'est l'acte, ou plutôt ce serait, qui ne supporte pas le semblant.

Voilà pourquoi la psychanalyse est de notre temps l'exemple d'un respect si paradoxal qu'il passe l'imagination, de porter sur une discipline qui ne se produit

9. Le croira-t-on : dans le cas dont je l'illustre dans *Scilicet*, I, on a remis ça de la même veine : soit une lettre dont on se demande par quel bout la prendre, de l'irrépressible de son envoi ou de la confiance qui m'y est faite.

Je dis : le sentiment de ma réalité y est conforme à l'idée qu'on se fait de la norme du côté en question, et que je dénoncerai en ces termes : la réalité est ce sur quoi on se repose pour continuer à rêver.

que du semblant. C'est qu'il y est nu à un tel point que tremblent les semblants dont subsistent religion, magie, piété, tout ce qui se dissimule de l'économie de la jouissance.

Seule la psychanalyse ouvre ce qui fonde cette économie dans l'intolérable : c'est la jouissance que je dis.

Mais à l'ouvrir, elle le ferme du même coup et se rallie au semblant, mais à un semblant si impudent, qu'elle intimide tout ce qui du monde y met des formes.

Vais-je dire qu'on n'y croit pas à ce qu'on fait ? Ce serait méconnaître que la croyance, c'est toujours le semblant en acte. Un de mes élèves un jour a dit là-dessus de fort bonnes choses : on croit ne pas croire à ce qu'on fait profession de feindre, mais c'est une erreur, car il suffit d'un rien, qu'il en arrive par exemple ce qu'on annonce, pour qu'on s'aperçoive qu'on y croit, et que d'y croire, ça fait très peur.

Le psychanalyste ne veut pas croire à l'inconscient pour se recruter. Où irait-il, s'il s'apercevait qu'il y croit à se recruter de semblants d'y croire ?

L'inconscient, lui, ne fait pas semblant. Et le désir de l'Autre n'est pas un vouloir à la manque.

Note italienne

Avril 1974

Tel qu'il se présente, le groupe italien a ça pour lui qu'il est tripode. Ça peut suffire à faire qu'on s'assoie dessus.

Pour faire le siège du discours psychanalytique, il est temps de le mettre à l'essai : l'usage tranchera de son équilibre.

Qu'il pense – « avec ses pieds » – c'est ce qui est à la portée de l'être parlant dès qu'il vagit.

Encore fera-t-on bien de tenir pour établi, au point présent, que voix pour-ou-contre est ce qui décide de la prépondérance de la pensée si les pieds marquent temps de discorde.

Je leur suggère de partir de ce dont j'ai dû faire refonte d'un autre groupe, nommément l'AFP.

L'analyste dit de l'École, AE, désormais s'y recrute de se soumettre à l'épreuve dite de la passe à quoi cependant rien ne l'oblige, puisqu'aussi bien l'École en délègue certains qui ne s'y offrent pas, au titre d'analyste membre de l'École, AME.

Le groupe italien, s'il veut m'entendre, s'en tiendra à nommer ceux qui y postuleront leur entrée sur le principe de la passe prenant le risque qu'il n'y en ait pas.

Ce principe est le suivant, que j'ai dit en ces termes.

L'analyste ne s'autorise que de lui-même, cela va de soi. Peu lui chaut d'une garantie que mon École lui donne sans doute sous le chiffre ironique de l'AME. Ce n'est pas avec cela qu'il opère. Le groupe italien n'est pas en état de fournir cette garantie.

Ce à quoi il a à veiller, c'est qu'à s'autoriser de lui-même il n'y ait que de l'analyste.

Car ma thèse, inaugurante de rompre avec la pratique par quoi de prétendues Sociétés font de l'analyse une agrégation, n'implique pas pour autant que n'importe qui soit analyste.

Car en ce qu'elle énonce, c'est de l'analyste qu'il s'agit. Elle suppose qu'il y en ait.

S'autoriser n'est pas s'auto-ri(tuali)ser.

Car j'ai posé d'autre part que c'est du pas-tout que relève l'analyste.

Pas-tout être à parler ne saurait s'autoriser à faire un analyste. À preuve que l'analyse y est nécessaire, encore n'est-elle pas suffisante.

Seul l'analyste, soit pas n'importe qui, ne s'autorise que de lui-même.

Il y en a, maintenant c'est fait : mais c'est de ce qu'ils fonctionnent. Cette fonction ne rend que probable l'ex-sistence de l'analyste. Probabilité suffisante pour garantir qu'il y en ait : que les chances soient grandes pour chacun, les laisse pour tous insuffisantes.

S'il convenait pourtant que ne fonctionnent que des analystes, le prendre pour but serait digne du tripode italien.

Je voudrais frayer ici cette voie s'il veut la suivre.

Il faut pour cela (c'est d'où résulte que j'aie attendu pour la frayer), il faut pour cela du réel tenir compte. Soit de ce qui ressort de notre expérience du savoir.

Il y a du savoir dans le réel. Quoique celui-là, ce ne soit pas l'analyste, mais le scientifique qui a à le loger.

L'analyste loge un autre savoir, à une autre place mais qui du savoir dans le réel doit tenir compte. Le scientifique produit le savoir, du semblant de s'en faire le sujet. Condition nécessaire mais pas suffisante. S'il ne séduit pas le maître en lui voilant que c'est là sa ruine, ce savoir restera enterré comme il le fut pendant vingt siècles où le scientifique se crut sujet, mais seulement de dissertation plus ou moins éloquente.

Je ne reviens à ce trop connu que pour rappeler que l'analyse dépend de cela, mais que pour lui, de même, ça ne suffit pas.

Il fallait que la clameur s'y ajoute d'une prétendue humanité pour qui le savoir n'est pas fait puisqu'elle ne le désire pas.

Il n'y a d'analyste qu'à ce que ce désir lui vienne, soit que déjà par là il soit le rebut de ladite (humanité).

Je dis déjà : c'est là la condition dont par quelque côté de ses aventures, l'analyste doit la marque porter. À ses congénères de « savoir » la trouver. Il saute aux yeux que ceci suppose un autre savoir d'uparavant élaboré, dont le savoir scientifique a donné le modèle et porte la responsabilité. C'est celle même que je lui impute, d'avoir aux seuls rebus de la docte ignorance, transmis un désir inédit. Qu'il s'agit de vérifier : pour faire de l'analyste. Quoi qu'il en soit de ce que la science doit à la structure hystérique, le roman de Freud, ce sont ses amours avec la vérité.

Soit le modèle dont l'analyste, s'il y en a un, représente la chute, le rebut ai-je dit, mais pas n'importe lequel.

Croire que la science est vraie sous le prétexte qu'elle est transmissible (mathématiquement) est une idée proprement délirante que chacun de ses pas réfute en rejetant aux vieilles lunes une première formulation. Il n'y a de ce fait aucun progrès qui soit notable faute d'en savoir la suite. Il y a seulement la découverte d'un savoir dans le réel. Ordre qui n'a rien à faire avec celui imaginé d'avant la science, mais que nulle raison n'assure d'être un bonheur.

L'analyste, s'il se vante du rebut que j'ai dit, c'est bien d'avoir un aperçu de ce que l'humanité se situe du bonheur (c'est où elle baigne : pour elle n'y a que bonheur), et c'est en quoi il doit avoir cerné la cause de son horreur de sa propre, à lui, détachée de celle de tous, horreur de savoir.

Dès lors il sait être un rebut. C'est ce que l'analyse a dû lui faire au moins sentir. S'il n'en est pas porté à l'enthousiasme, il peut bien y avoir eu analyse, mais d'analyste aucune chance. C'est ce que ma « passe », de fraîche date, illustre souvent : assez pour que les passeurs s'y déshonorent à laisser la chose incertaine, faute de quoi le cas tombe sous le coup d'une déclinaison polie de sa candidature.

Ç'aura une autre portée dans le groupe italien, s'il me suit en cette affaire. Car à l'École de Paris, il n'y a pas de casse pour autant. L'analyste ne s'autorisant que de lui-même, sa faute passe aux passeurs et la séance continue pour le bonheur général, teinté pourtant de dépression.

Ce que le groupe italien gagnerait à me suivre, c'est un peu plus de sérieux que ce à quoi je parviens avec ma prudence. Il faut pour cela qu'il prenne un risque.

J'articule maintenant les choses pour des gens qui m'entendent. Il y a l'objet (a). Il ex-siste maintenant, de ce que je l'aie construit. Je suppose qu'on en connaît les quatre substances épisodiques, qu'on sait à quoi il sert, de s'envelopper de la pulsion par quoi chacun se vise au cœur et n'y atteint que d'un tir qui le rate.

Ça fait support aux réalisations les plus effectives, – et aussi bien aux réalités les plus attachantes.

Si c'est le fruit de l'analyse, renvoyez ledit sujet à ses chères études. Il ornera de quelques potiches supplémentaires le patrimoine censé faire la bonne humeur de Dieu. Qu'on aime à le croire, ou que ça révolte, c'est le même prix pour l'arbre généalogique d'où subsiste l'inconscient.

Le ga(r)s ou la garce en question y font relais congru.

Qu'il ne s'autorise pas d'être analyste, car il n'aura jamais le temps de contribuer au savoir, sans quoi il n'y a pas de chance que l'analyse continue à faire prime sur le marché, soit : que le groupe italien ne soit pas voué à l'extinction.

Le savoir en jeu, j'en ai émis le principe comme du point idéal que tout permet de supposer quand on a le sens de l'épure : c'est qu'il n'y a pas de rapport sexuel, de rapport j'entends, qui puisse se mettre en écriture.

Inutile à partir de là d'essayer, me dira-t-on, certes pas vous, mais si vos candidats, c'est un de plus à retoquer, pour n'avoir nulle chance de contribuer au savoir sans lequel vous vous éteindrez.

Sans essayer ce rapport de l'écrire, pas moyen en effet d'arriver à ce que j'ai, du même coup que je posais son inex-sistence, proposé comme un but par où la psychanalyse s'égalerait à la science : à savoir démontrer que ce rapport est impossible à écrire, soit que c'est en cela qu'il n'est pas affirmable mais aussi bien non réfutable : au titre de la vérité.

Avec pour conséquence qu'il n'y a pas de vérité qu'on puisse dire toute, même celle-ci, puisque celle-ci on ne la dit ni peu ni prou. La vérité ne sert à rien qu'à faire la place où se dénonce ce savoir.

Mais ce savoir n'est pas rien. Car ce dont il s'agit, c'est qu'accédant au réel, il le détermine tout aussi bien que le savoir de la science.

Naturellement ce savoir n'est pas du tout cuit. Car il faut l'inventer.

Ni plus ni moins, pas le découvrir puisque la vérité n'est là rien de plus que bois de chauffage, je dis bien : la vérité telle qu'elle procède de la f...trerie (orthographe à commenter, ce n'est pas la f...terie).

Le savoir par Freud désigné de l'inconscient, c'est ce qu'invente l'humus humain pour sa pérennité d'une génération à l'autre, et maintenant qu'on l'a inventorié, on sait que ça fait preuve d'un manque d'imagination éperdu.

On ne peut l'entendre que sous bénéfice de cet inventaire : soit de laisser en suspens l'imagination qui y est courte, et de mettre à contribution le symbolique et le réel qu'ici l'imaginaire noue (c'est pourquoi on ne peut le laisser tomber) et de tenter, à partir d'eux, qui tout de même ont fait leurs preuves dans le savoir, d'agrandir les ressources grâce à quoi ce fâcheux rapport, on parviendrait à s'en passer pour faire l'amour plus digne que le foisonnement de bavardage, qu'il constitue à ce jour – *sicut palea*, disait le saint Thomas en terminant sa vie de moine. Trouvez-moi un analyste de cette taille, qui brancherait le truc sur autre chose que sur un organon ébauché.

Je conclus : le rôle des passeurs, c'est le tripode lui-même qui l'assurera jusqu'à nouvel ordre puisque le groupe n'a que ces trois pieds.

Tout doit tourner autour des écrits à paraître.

Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI

Quand l'esp d'un laps, soit puisque je n'écris qu'en français : l'espace d'un lapsus, n'a plus aucune portée de sens (ou interprétation), alors seulement on est sûr qu'on est dans l'inconscient. On le sait, soi.

Mais il suffit que s'y fasse attention pour qu'on en sorte. Pas d'amitié n'est là qui cet inconscient le supporte.

Resterait que je dise une vérité. Ce n'est pas le cas : je rate. Il n'y a pas de vérité qui, à passer par l'attention, ne mente.

Ce qui n'empêche pas qu'on coure après.

Il y a une certaine façon de balancer stembrouille qui est satisfaisante pour d'autres raisons que formelles (symétrie par exemple). Comme satisfaction, elle ne s'atteint qu'à l'usage, à l'usage d'un particulier. Celui qu'on appelle dans le cas d'une psychanalyse (psych =, soit fiction d'–) analysant. Question de pur fait : des analysants, il y en a dans nos contrées. Fait de réalité humaine, ce que l'homme appelle réalité.

Notons que la psychanalyse a, depuis qu'elle ex-siste, changé. Inventée par un solitaire, théoricien incontestable de l'inconscient (qui n'est ce qu'on croit, je dis : l'inconscient, soit réel, qu'à m'en croire), elle se pratique maintenant en couple. Soyons exact, le solitaire en a donné l'exemple. Non sans abus pour ses disciples (car disciples, ils n'étaient que du fait que lui, ne sût pas ce qu'il faisait).

Ce que traduit l'idée qu'il en avait : peste, mais anodine là où il croyait la porter, le public s'en arrange.

Maintenant, soit sur le tard, j'y mets mon grain de sel : fait d'hystoire autant dire d'hystérie : celle de mes collègues en l'occasion, cas infime, mais où je me trouvais pris d'aventure pour m'être intéressé à quelqu'un qui m'a fait glisser jusqu'à eux m'avoir imposé Freud, l'Aimée de ma thèse.

J'eusse préféré oublier ça : mais on n'oublie pas ce que le public vous rappelle.

Donc il y a l'analyste à compter dans la cure. Il ne compterait pas, j'imagine, socialement, s'il n'y avait Freud à lui avoir frayé la voie. Freud, dis-je, pour le nommer lui. Car nommer quelqu'un analyste, personne ne peut le faire et Freud n'en a nommé aucun. Donner des bagues aux initiés, n'est pas nommer. D'où ma proposition que l'analyste ne s'historise que de lui-même : fait patent. Et même s'il se fait confirmer d'une hiérarchie.

Quelle hiérarchie pourrait lui confirmer d'être analyste, lui en donner le tampon ? Ce qu'un Cht me disait, c'est que je l'étais, né. Je répudie ce certificat : je ne suis pas un poète, mais un poème. Et qui s'écrit, malgré qu'il ait l'air d'être sujet.

La question reste de ce qui peut pousser quiconque, surtout après une analyse, à s'historiser de lui-même.

Ça ne saurait être son propre mouvement puisque sur l'analyste, il en sait long, maintenant qu'il a liquidé, comme on dit, son transfert-pour. Comment peut lui venir l'idée de prendre le relais de cette fonction ?

Autrement dit y a-t-il des cas où une autre raison vous pousse à être analyste que de s'installer, c'est-à-dire de recevoir ce qu'on appelle couramment du fric, pour subvenir aux besoins de vos à-charge, au premier rang desquels vous vous trouvez vous-même, – selon la morale juive (celle où Freud en restait pour cette affaire).

Il faut avouer que la question (la question d'une autre raison) est exigible pour supporter le statut d'une profession, nouvelle-venue dans l'hystoire. Hystoire que nous ne disons pas éternelle parce que son *aetas* n'est sérieux qu'à se rapporter au nombre réel, c'est-à-dire au sériel de la limite.

Pourquoi dès lors ne pas soumettre cette profession à l'épreuve de cette vérité dont rêve la fonction dite inconscient, avec quoi elle tripote ? Le mirage de la vérité, dont seul le mensonge est à attendre (c'est ce qu'on appelle la résistance en termes polis) n'a d'autre terme que la satisfaction qui marque la fin de l'analyse.

Donner cette satisfaction étant l'urgence à quoi préside l'analyse, interrogeons comment quelqu'un peut se vouer à satisfaire ces cas d'urgence.

Voilà un aspect singulier de cet amour du prochain mis en exergue par la tradition judaïque. Même à l'interpréter chrétiennement, c'est-à-dire comme jeanf...trerie hellénique, ce qui se présente à l'analyste est autre chose que le prochain : c'est le tout-venant d'une demande qui n'a rien à voir avec la rencontre (d'une personne de Samarie propre à dicter le devoir christique). L'offre est antérieure à la requête d'une urgence qu'on n'est pas sûr de satisfaire, sauf à l'avoir pesée.

D'où j'ai désigné de la passe cette mise à l'épreuve de l'hystorisation de l'analyse, en me gardant, cette passe, de l'imposer à tous parce qu'il n'y a pas de tous en l'occasion, mais des épars désassortis. Je l'ai laissée à la disposition de ceux qui se risquent à témoigner au mieux de la vérité menteuse.

Je l'ai fait d'avoir produit la seule idée concevable de l'objet, celle de la cause du désir, soit de ce qui manque.

Le manque du manque fait le réel, qui ne sort que là, bouchon. Ce bouchon que supporte le terme de l'impossible, dont le peu que nous savons en matière de réel, montre l'antinomie à toute vraisemblance.

Je ne parlerai de Joyce où j'en suis cette année, que pour dire qu'il est la conséquence la plus simple d'un refus combien mental d'une psychanalyse, d'où est résulté que dans son œuvre il l'illustre. Mais je n'ai fait encore qu'effleurer ça, vu mon embarras quant à l'art, où Freud se baignait non sans malheur.

Je signale que comme toujours les cas d'urgence m'empêtraient pendant que j'écrivais ça.

J'écris pourtant, dans la mesure où je crois le devoir, pour être au pair avec ces cas, faire avec eux la paire.

Paris, ce 17 mai 1976

Lettre de dissolution de l'EFP

Je parle sans le moindre espoir – de me faire entendre notamment.

Je sais que je le fais – à y ajouter ce que cela comporte d'inconscient.

C'est là mon avantage sur l'homme qui pense et ne s'aperçoit pas que d'abord il parle. Avantage que je ne dois qu'à mon expérience.

Car dans l'intervalle de la parole qu'il méconnaît à ce qu'il croit faire pensée, l'homme se prend les pieds, ce qui ne l'encourage pas.

De sorte que l'homme pense débile, d'autant plus débile qu'il enrage... justement de se prendre les pieds.

Il y a un problème de l'École. Ce n'est pas une énigme. Aussi, je m'y oriente, point trop tôt.

Ce problème se démontre tel, d'avoir une solution : c'est la *dis* – la dissolution.

À entendre comme de l'Association qui, à cette École, donne statut juridique.

Qu'il suffise d'un qui s'en aille pour que tous soient libres, c'est, dans mon nœud, vrai de chacun, il faut que ce soit moi dans mon École.

Je m'y résous pour ce qu'elle fonctionnerait, si je ne me mettais en travers, à rebours de ce pour quoi je l'ai fondée.

Soit pour un travail, je l'ai dit – qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité – qui ramène la praxis originale qu'il a instituée sous le nom de psychanalyse dans le devoir qui lui revient en notre monde – qui, par une critique assidue, y dénonce les déviations et les compromissions qui amortissent son progrès en dégradant son emploi. Objectif que je maintiens.

C'est pourquoi je dissous. Et ne me plains pas des dits « membres de l'École freudienne » – plutôt les remercié-je, pour avoir été par eux enseigné, d'où moi, j'ai échoué – c'est-à-dire me suis pris les pieds.

Cet enseignement m'est précieux. Je le mets à profit.

Autrement dit, je persévère.

Et appelle à s'associer derechef ceux qui, ce janvier 1980, veulent poursuivre avec Lacan.

Que l'écrit d'une candidature les fasse aussitôt connaître de moi. Dans les 10 jours, pour couper court à la débilite ambiante, je publierai les adhésions premières que j'aurai agréées, comme engagements de « critique assidue » de ce qu'en matière de « déviations et compromissions » l'EFP a nourri.

Démontrant en acte que ce n'est pas de leur fait que mon École serait Institution, effet de groupe consolidé, aux dépens de l'effet de discours attendu de l'expérience, quand elle est freudienne. On sait ce qu'il en a coûté, que Freud ait permis que le groupe psychanalytique l'emporte sur le discours, devienne Église.

L'Internationale, puisque c'est son nom, se réduit au symptôme qu'elle est de ce que Freud en attendait. Mais ce n'est pas elle qui fait poids. C'est l'Église, la vraie, qui soutient le marxisme de ce qu'il lui redonne sang nouveau... d'un sens renouvelé. Pourquoi pas la psychanalyse, quand elle vire au sens ?

Je ne dis pas ça pour un vain persiflage.

La stabilité de la religion vient de ce que le sens est toujours religieux.

D'où mon obstination dans ma voie de mathèmes – qui n'empêche rien, mais témoigne de ce qu'il faudrait pour, l'analyste, le mettre au pas de sa fonction.

Si je père-sévère, c'est que l'expérience faite appelle contre-expérience qui compense.

Je n'ai pas besoin de beaucoup de monde. Et il y a du monde dont je n'ai pas besoin.

Je les laisse en plan afin qu'ils me montrent ce qu'ils savent faire, hormis m'encombrer, et tourner en eau de boudin un enseignement où tout est pesé.

Ceux que j'admettrai avec moi feront-ils mieux ? Au moins pourront-ils se prévaloir de ce que je leur en laisse la chance.

Le directoire de l'EFF, tel que je l'ai composé, expédiera ce qui se traîne d'affaires dites courantes, jusqu'à ce qu'une Assemblée extraordinaire, d'être la dernière, convoquée en temps voulu conformément à la loi, procède à la dévolution de ses biens, qu'auront estimés les trésoriers, René Bailly et Solange Faladé.

Jacques LACAN
Guitrancourt, ce 5 janvier 1980

Lettre de la Cause freudienne

Il y a du refoulé. Toujours. C'est irréductible.

Élaborer l'inconscient, comme il se fait dans l'analyse, n'est rien qu'y produire ce trou. Freud lui-même, je le rappelle, en fait état.

Cela me paraît confluer pertinemment à la mort.

À la mort que j'en identifie de ce que, « comme le soleil » dit l'autre, elle ne se peut regarder en face.

Aussi, pas plus que quiconque, je ne la regarde. Je fais ce que j'ai à faire, qui est de faire face au fait, frayé par Freud, de l'inconscient.

Là-dedans, je suis seul.

Puis, il y a le groupe. J'entends que « La Cause », tienne le coup.

– Le cartel fonctionne. Il suffit de n'y pas faire obstacle, sauf à vectorialiser, ce dont je donne la formule, et permuter.

– Un Directoire gère. Ses responsables, en place pour deux ans – après quoi, changent.

– Des commissions les assistent, pour deux ans aussi.

– Une Assemblée annuelle, dite administrative, a à connaître de la marche des choses ; instance, elle, permanente.

– Tous les deux ans, un Congrès, où tous sont conviés.

– Un Conseil enfin, dit statutaire, est garant de ce que j'institue.

La Cause aura son École. D'où procédera l'AME, de la Cause freudienne maintenant.

La passe produira l'AE nouveau – toujours nouveau de l'être pour le temps de témoigner dans l'École, soit trois ans.

Car mieux vaut qu'il passe, cet AE, avant que d'aller droit s'encastrent dans la caste.

Jacques Lacan
Ce 23 octobre 1980

Les textes statutaires

Charte de l'IF-EPFCL et annexes

*Mise à jour après l'Assemblée de mai 2024
et le vote électronique de juillet 2024*

«... s'il y a quelque chose qui est à faire, dans l'analyse, c'est l'institution de cet autre champ énergétique, qui nécessiterait d'autres structures que celles de la physique, et qui est le champ de la jouissance. Pour ce qui est du champ de la jouissance – hélas, qu'on n'appellera jamais, car je n'aurai sûrement pas le temps même d'en ébaucher les bases, le champ lacanien, mais je l'ai souhaité, il y a des remarques à faire.»

Jacques Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 93

L'Internationale des Forums du Champ lacanien (IFCL) a pour but de fédérer les activités des Forums du Champ lacanien (FCL) dont l'initiative a été lancée à Barcelone, en juillet 1998, et de développer entre eux de nouveaux liens de travail.

Ces Forums trouvent leur origine lointaine dans la dissolution en 1980 de l'École de Lacan, l'EFP. Ils sont issus du courant qui à cette date, en France, a opté pour une nouvelle École, l'École de la Cause freudienne. Elle s'est ensuite étendue en Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Colombie, Espagne, Israël, Italie, Venezuela, etc. Après la crise de 1998 les Forums tentent une contre-expérience. Nés d'une opposition au mésusage de l'Un dans la psychanalyse, ils visent à une alternative institutionnelle orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan.

L'Assemblée de l'IF, réunie le 16 décembre 2001 à Paris, a proclamé la création de l'École de l'IF, École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL), conformément à ce qui était prévu dans sa Charte de 1999.

De ce fait, l'IF s'intitule désormais IF-EPFCL.

Partout où il y a des dispositifs d'École, qu'ils soient épistémiques ou de la Garantie, l'intitulé de l'ensemble Forum-École devient : École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) de X. Soit EPFCL-France, EPFCL-Espagne, FFCL-F8 ou EPFCL-Espagne-FOE-Galice-Malaga, EPFCL-Italie, EPFCL-Brasil, EPFCL-AL-Nord, et EPFCL-AL-Sud.

I. Les Forums du Champ lacanien

A. Définition

Les Forums associés dans l'IF sont du Champ lacanien. Ils empruntent et ils réfèrent leur intitulé aux développements que Jacques Lacan a consacré à cette notion dans son séminaire *L'Envers de la psychanalyse*.

Leur objectif principal se déduit à la fois de leur origine et de cette référence : contribuer à la présence et au maintien des enjeux du discours analytique dans les conjonctures du siècle.

Ces Forums du Champ lacanien ne sont pas des Écoles et ne délivrent aucune garantie analytique. On peut leur appliquer ce que Lacan disait de la Cause freudienne après la dissolution de l'EFF : « elle n'est pas École, mais Champ », et aussi : « elle aura son École ».

B. Finalités

L'objectif principal des Forums, précédemment énoncé, se décline sur trois axes : la critique, l'articulation avec les autres discours, la polarisation vers une École de psychanalyse :

1. Les Forums sont nés d'une exigence quant aux conditions du maintien du discours analytique. Conformément à cette origine, la critique de ce qui se dit au nom de la psychanalyse dans l'ensemble des divers courants du mouvement analytique et celle des pratiques institutionnelles qui se proposent de la porter, restera l'une de leurs finalités constantes. Les Forums ont commencé avec le débat critique, ils veilleront à en maintenir l'exigence, au gré des conjonctures à venir.

2. Les Forums étant du Champ lacanien, lequel inclut l'ensemble des discours régulateurs des jouissances, la vocation propre des Forums est d'assurer la répercussion et l'incidence du discours analytique au sein des autres discours. C'est dire que les connexions avec les pratiques sociales et politiques qui s'affrontent aux symptômes du temps, les liens avec d'autres praxis théoriques (sciences, philosophie, art, religion, etc.) seront tout spécialement de leur ressort.

3. Les Forums ne sont pas sans être orientés vers l'École d'où ils prennent leur sens, car c'est l'École qui se voue à cultiver le discours analytique. L'expérience prouve que ce discours, toujours menacé par le refoulement, par la tendance à se perdre et à se résorber dans le discours commun, est à la merci des contingences de l'acte analytique.

Une École est faite pour soutenir cette contingence en lui donnant l'appui d'une communauté qu'anime le transfert de travail. Par les cures, les contrôles, le travail personnel sur les textes, l'élaboration à plusieurs dans les cartels, l'épreuve de transmission de la passe, elle s'efforce de faire circuler et de soumettre au contrôle le savoir que l'expérience dépose et sans lequel il n'est point d'acte analytique.

Les Forums ne sont pas École mais ils sont partie prenante du maintien de ces objectifs d'École. Ils se donnent pour objectif de préparer un retour à l'École voulue par Lacan, dans le cadre des nécessités de notre temps.

L'École est régie par le texte les « Principes pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et de Jacques Lacan », actualisés au fil des ans par le vote de tous les membres de l'École.

L'ensemble Forum/École fonctionne en liaison solidaire avec les Collèges cliniques des Formations du Champ lacanien.

C. Fonctionnement

Les Forums composés d'un minimum de dix membres ont et peuvent avoir des formes diverses : associations ou fédérations, nationales ou locales, dotées de structures, qu'elles aient ou non statut juridique, et qui ont admis des membres payant une cotisation.

Ces Forums, qu'ils aient ou non statut juridique, fonctionnent selon la règle démocratique. Les responsables des instances sont choisis par la voie de l'élection, à bulletin secret, pour une durée de deux années maximum, la règle de permutation s'appliquant à toutes les charges de gestion.

Dans ce cadre, les choix nécessaires se décident au cas par cas, chaque Forum se dotant des instances et de tous les moyens nécessaires à la réalisation de ses fins : commissions, cartels, débats, colloques, rendez-vous, bulletins d'information, publications, etc.

Les Forums fonctionnent donc selon le principe d'initiative, que limite seul, éventuellement, le principe de solidarité. Le principe d'initiative s'entend aisément : il veille à ce que le fonctionnement bureaucratique n'étouffe pas les idées nouvelles et ne fasse pas obstacle aux entreprises inattendues quand elles sont compatibles avec les finalités des Forums. Le principe de solidarité rappelle plutôt que dans un ensemble lié par un projet commun, les actes de l'un, qu'il s'agisse d'un membre ou de tout un Forum, engagent l'ensemble des autres par ses conséquences. Il invite donc à la concertation à tous les niveaux et à la responsabilité de chacun.

L'IF n'exerce sur le fonctionnement des Forums aucune fonction de direction.

D. Admission de nouveaux Forums

Pour créer un Forum, il faut un minimum de dix personnes. Lorsqu'un nouveau Forum en formation sollicite son admission dans l'IF, il le fait auprès du CRIF en exercice. Celui-ci instruit la demande, puis la présente à l'assemblée de l'IF, en présence de membres du Forum. L'assemblée se prononce sur l'admission.

Admission des Forums en formation

« Quand un ensemble de personnes veut être admis comme Forum en formation – condition pour être admis plus tard comme Forum de l'IF avec 10 membres minimum –, il en fait la demande auprès du Représentant de sa zone, en mentionnant l'origine de l'initiative, la date des premières réunions, la liste et les coordonnées des participants.

Après informations, le CRIF peut admettre cet ensemble comme « Forum en formation » et l'Assemblée en est informée.

La durée minimum d'un Forum en formation est de deux ans après son admission.

Durant ce temps les activités du Forum en formation devront permettre à chaque membre :

- d’engager une formation dans les cartels, nos organes de base et, au-delà de sa formation personnelle éventuelle, de suivre les activités plus larges de la zone ;
- de commencer à s’intégrer dans la communauté de travail de sa zone au-delà des liens singuliers noués dans le groupe ;
- de connaître les principes et les structures qui organisent l’IF et l’École qui l’oriente.

Durant ces deux ans les activités des Forums en formation peuvent être annoncées sur la liste locale de la zone, sous l’intitulé « Forum en formation de... » afin qu’elles soient connues au fur et à mesure de sa zone et de son Représentant.

Chaque Représentant tient le registre de ces activités diverses, le transmet à l’ensemble de son CRIF, qui à son tour le transmet le cas échéant au CRIF suivant, lequel au terme des deux ans peut présenter à l’Assemblée la demande d’intégration de ce Forum dans l’IF.

Si au bout de deux ans les conditions pour être admis comme Forum de l’IF ne sont pas remplies par un forum en formation, il peut être prolongé de deux années maximum par le CRIF qui en informe l’Assemblée.

II. L’Internationale des Forums du Champ lacanien

L’IF est une fédération des Forums du Champ lacanien. Ses membres institutionnels sont les associations ou fédérations des FCL, nationales ou régionales, qui adoptent la présente Charte et celles qui, dans l’avenir, seraient admises à s’y fédérer. Les membres de chacun de ces ensembles sont eux-mêmes membres de l’IF.

L’IF peut admettre un membre individuel à titre transitoire pour une durée d’un an, dans la perspective de la création d’un Forum, à condition qu’il en fasse la demande et que celle-ci soit acceptée par l’Assemblée.

A. Finalités

L’IF est une structure de représentation et de cohésion de l’ensemble constitué par les Forums. Elle ne dispose d’aucun pouvoir de décision sur la gestion interne des Forums qui la composent.

Son objet est donc d’assurer les connexions, tant nationales qu’internationales, entre les divers Forums du CL dans le monde, de créer tous les moyens susceptibles de favoriser les échanges, la circulation des informations et les publications propres à consolider le réseau des liens épistémiques qui font une communauté de travail.

B. Administration

L’IF fonctionne selon le principe d’une direction collégiale. Elle comprend deux instances, qui permutent tous les deux ans et dont les membres ne sont pas immédiatement rééligibles à la même fonction :

- un Collège des Représentants des grandes zones linguistico-géographiques (CRIF) ;

- un Collège des Délégués des Forums (CD).

L'EPFCL comprend deux instances internationales :

- le Collège international de la garantie (CIG) et

- le Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE).

À ces quatre instances s'ajoute à partir de 2020 une instance supplémentaire qui permute tous les deux ans de la moitié de ses membres :

- un Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École (LIPP).

Le Collège des Représentants (CRIF)

Il représente l'unité de l'ensemble. Sa fonction est double : assurer la circulation des informations et mener à bien les actions décidées par l'Assemblée sous l'impulsion venue des Forums et de l'École.

Il se charge d'assurer la circulation des informations émanées des Forums et des dispositifs d'École. Il les recueille via les Délégués et les diffuse dans l'ensemble. Il lui incombe aussi de réaliser les publications de l'IF.

Par ailleurs, il étudie et diffuse en juin de chaque année les demandes d'admission à l'IF-EPFCL présentées soit par les Forums en formation, soit à titre de membre transitoire et il les soumet à l'Assemblée qui décide. Le Collège des Représentants facilite le travail des Forums en formation.

Avant toute déclaration, chaque initiative pour la création d'un nouveau Forum ou association de Forum doit être adressée au Représentant de la zone concernée pour examen et discussion collégiale. Il revient au Représentant de chaque zone de décider de la pertinence de la diffusion d'informations sur la liste IF-EPFCL en cas d'incertitude du modérateur. Si besoin le Représentant pourra consulter l'ensemble du CRIF.

Il convoque l'Assemblée, si possible à l'occasion des Rendez-vous internationaux. Il en établit l'ordre du jour à partir des avis des Forums. Il présente un rapport sur les tâches effectuées, soumet son bilan financier, et propose le montant de la cotisation et tous les deux ans demande à l'assemblée de réexaminer le montant des cotisations internationales de l'IF et de l'École.

Deux mois et demi avant la date des Assemblées, le CRIF annonce sur la liste l'ouverture de la période préparatoire aux Assemblées. Les Instances internationales, les Forums et/ou les membres qui ont des questions ou des propositions à soumettre les diffusent pour discussion sur cette liste.

Quinze jours avant les Assemblées, sur la base des débats qui auront eu lieu et des avis recueillis, le CRIF et le CIG établissent et diffusent respectivement les ordres du jour actualisés des Assemblées de l'IF et de l'École.

La mission du Collège des représentants étant de transmission et d'exécution, il consulte l'Assemblée des votants par voie électronique pour toute décision qui ne serait pas de stricte application du règlement de la charte et agit en fonction de la majorité des avis transmis.

Composition du Collège des Représentants

Le Collège est composé par les Représentants des zones.

Il élit son Secrétaire et répartit les tâches à accomplir entre ses membres.

Chacun des membres du Collège est élu, pour deux ans, par l'ensemble qu'il représente. Le vote se fait sur candidature, à bulletin secret, dans chaque Forum. Celui-ci organise l'élection au rythme des permutations. On vote :

- en Argentine pour le Représentant d'Amérique latine-Sud,
- en Colombie, au Panama, à Porto Rico et au Venezuela, Mexique pour le Représentant de l'Amérique latine-Nord,
- en Australie, en Angleterre, aux États-Unis, en Israël et en Nouvelle-Zélande pour le Représentant de la zone anglophone,
- au Brésil pour le Représentant du Brésil,
- en Espagne pour le Représentant d'Espagne,
- en France, en Belgique, pour le Représentant de la zone francophone,
- en Italie pour le Représentant de l'Italie,
- dans les Forums de la zone plurilingue pour le Représentant de la zone.

Chaque Forum de la zone qui le souhaite élit, sur candidature, à bulletin secret, un de ses membres, parlant anglais ou français, candidat à être Représentant pour la zone. On procède ensuite à un tirage au sort parmi les élus des Forums qui n'ont pas encore été élus.

Le Collège des Délégués (CD)

Il comprend les Délégués des forums qui assurent l'articulation entre leur Forum et les trois Collèges internationaux.

Un Forum doit avoir au moins un Délégué vivant dans la ville ou la région, ou le pays du Forum. En cas d'impossibilité, s'il faut faire une exception, une solution sera recherchée en concertation avec le CRIF du moment.

Ils participent aux comités de rédaction composés par les Collèges internationaux. Leur rôle à l'égard de l'École est défini dans les « Principes ».

Ils transmettent régulièrement les informations pertinentes qui sont à diffuser immédiatement ou qui méritent de paraître, et plus généralement toutes les suggestions émanant de leur Forum. De même, ils répercutent dans leur Forum les diverses informations retransmises par le Collège des Représentants concernant l'ensemble des autres Forums. Après l'Assemblée, ils rendent compte à leur Forum des débats de l'Assemblée, à partir du compte rendu qu'il leur revient de diffuser. Voir Addenda : le texte du CRIF 2023-2024 sur la fonction des Délégués.

Voir Addenda : le texte du CRIF 2023-2024 sur la fonction des Délégués.

Composition du Collège des Délégués

Il comprend les Délégués des Forums. Chaque Délégué est élu, sur candidature, à bulletin secret, pour deux ans maximum, par les membres de son Forum national ou local à jour de leur cotisation. Il revient à chaque Forum d'organiser cette élection avec celle du membre du Collège des Représentants, au rythme des permutations.

Le nombre des Délégués

Le calcul se fait ainsi : pour 10 membres 1 Délégué, puis par tranche de 10, 20 membres, 2 Délégués, 30 membres, 3 Délégués, etc. Le nombre des Délégués est ajusté au fur et à mesure de l'évolution du nombre de membres du Forum. Chaque Forum gère ses ajustements.

Quelle que soit la date de l'élection d'un nouveau Délégué, ce dernier quitte ses fonctions en même temps que les autres Délégués qui sont en fonction depuis deux ans, conformément au principe de permutation.

Toutes ces modifications seront immédiatement communiquées au CRIF par le Forum concerné. Le CRIF établit la liste des votants. Il informera la personne responsable de la mise à jour de la base des données de tout changement. Les modifications seront suspendues 90 jours avant les Assemblées et jusqu'à la fin de celles-ci.

Là où il existe une double structure, association nationale et Forums locaux ayant admis des membres qui payent une cotisation, le pays choisit s'il veut être représenté dans l'IF-EPFCL par les Délégués des Forums locaux ou par ceux de l'Association nationale. Là où il y a seulement une Association nationale, il lui reviendra de veiller, dans la mesure du possible, à ce que les divers lieux d'implantation soient représentés dans le Collège des Délégués, en tenant compte du fait que les Délégués s'engagent à être présents à l'Assemblée, ce qui impliquera pour eux de voyager périodiquement outre-Atlantique.

Les dispositions relatives au fonctionnement des deux Collèges pourront être précisées dans un règlement intérieur, élaboré respectivement par chacun des Collèges, qui le soumettra à l'Assemblée.

Le Laboratoire international de la politique de la psychanalyse

Un Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École est chargé de la réflexion et de la recherche sur les objectifs et les moyens de notre École dans les urgences de l'époque sur la base des options fondamentales inscrites dans la Charte de l'IF en 1999.

La régulation interne de l'IF et des forums est quant à elle sous la législation exclusive de l'assemblée de l'IF qui se réunit tous les deux ans et d'aucune autre instance internationale.

Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens Représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collèges sortants (exemple avec une élection en 2020, les membres du CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas été encore en fonction dans ces instances. Ses membres permutent tous les deux ans de la moitié de ses membres.

Ce Laboratoire travaille en contact étroit avec l'ensemble des membres. Pour ce faire il se met en contact avec les situations diverses de l'EPFCL via les responsables des intercartels, les Délégués et les AME de chaque zone. Selon les besoins il peut aussi créer des structures *ad hoc* de concertation, ainsi que tous les relais nécessaires, par exemple des cartels, pour avoir un point de vue ajusté aux réalités de la base des Forums des diverses zones.

Les questions étudiées et les avis émis sont transmis au fur et à mesure sur la liste IF, avant d'être condensés dans le rapport qu'il présente chaque deux ans à l'Assemblée pour débat. Il tient le Cahier des problèmes traités et le transmet au Laboratoire suivant.

Élection des Représentants et des Délégués

Le renouvellement des Représentants et des Délégués se fait tous les deux ans, après le RV. Le CRIF ouvre la période des élections. Celle-ci s'étend sur deux mois maximum. Chaque Forum a le choix des modalités de l'élection qui peut se faire, selon les cas, en réunissant les membres, par correspondance ou en mode électronique. Mais partout, le vote se fait sur candidature, à bulletin secret, et seuls les membres dûment inscrits dans un Forum et à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, votent. Tous les membres des Forums peuvent être candidats. Là où la zone comprend plusieurs Forums ou groupement de Forums, il serait souhaitable de favoriser lors de la permutation une alternance qui reflète les spécificités de cette zone par un dialogue et un accord. Les candidatures doivent être connues 15 jours avant l'élection.

S'il arrive qu'un Délégué soit indisponible en cours de mandat, le Forum élit un Délégué suppléant qui reste en fonction jusqu'à la prochaine permutation.

Le dépouillement des deux votes est public. Il se fait à la fin du vote pour les Forums qui peuvent se réunir. Pour ceux qui votent par correspondance ou en mode électronique, il se fait en présence des instances du Forum, une semaine après la date de clôture des élections. Les élus le sont à la majorité simple.

Les résultats sont transmis au Collège des Représentants qui se charge de les diffuser sur la liste IF-EPFCL, et via les Délégués. Le document de résultats mentionne la liste nominale des membres inscrits dans le Forum à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, le nombre de votants et la répartition des votes sur les candidats.

Élection du Laboratoire

Il est élu selon les dispositions suivantes homologues à celles fixées pour les Représentants : « Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens Représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collèges sortants (exemple avec une élection en 2020, les membres du CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas encore été en fonction dans ces instances. »

Le renouvellement des membres du Laboratoire se fait tous les deux ans de la moitié de ses membres, après le RV. Le CRIF ouvre la période des élections. Celle-ci s'étend sur deux mois maximum. Chaque Forum a le choix des modalités de l'élection qui peut se faire, selon les cas, en réunissant les membres, par correspondance ou en mode électronique. Mais partout, le vote se fait sur candidatures, à bulletin secret, et seuls les membres dûment inscrits dans un Forum et à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, votent. Les candidatures doivent être connues 15 jours avant l'élection.

Le dépouillement des votes est public. Il se fait à la fin du vote pour les Forums qui peuvent se réunir. Pour ceux qui votent par correspondance, il se fait

en présence des instances du Forum, une semaine après la date de clôture des élections. Les élus le sont à la majorité simple.

Les résultats sont transmis au Collège des Représentants qui se charge de les diffuser sur la liste IF-EPFCL, et via les Délégués. Le document de résultats mentionne la liste nominale des membres inscrits dans le Forum à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, le nombre de votants et la répartition des votes sur les candidats.

L'Assemblée

Composition de l'Assemblée

L'Assemblée comprend : les membres de l'IF-EPFCL, les envoyés des Forums en formation, les membres individuels à titre transitoire. Tous participent aux débats de l'Assemblée, mais seuls les membres du Collège des Représentants (CRIF), du Collège des Délégués (CD), des trois derniers Collèges internationaux de la garantie (CIG) et Collèges d'animation et d'orientation de l'École (CAOE) et des secrétariats de la passe correspondants à ces trois CIG y disposent du droit de vote. Ils composent l'Assemblée des votants.

Fonction de l'Assemblée

Elle veille au maintien des objectifs propres aux Forums et elle prend toutes les mesures susceptibles de favoriser l'esprit de débat et de discussion. Elle décide des orientations et actions pertinentes pour l'IF-EPFCL.

L'Assemblée de l'IF se réunit tous les deux ans à l'occasion des Rendez-vous internationaux.

Quinze jours avant les Assemblées, sur la base des débats qui auront eu lieu et des avis recueillis, le CRIF et le CIG établissent et diffusent respectivement les ordres du jour actualisés des Assemblées de l'IF et de l'École.

Le Collège des Représentants peut consulter l'Assemblée des votants par courrier électronique quand il le juge nécessaire, ou bien quand un tiers des membres de cette assemblée le demande.

Chaque année, au mois de juin, il soumet à l'Assemblée les candidatures des nouveaux Forums.

Si un membre de l'Assemblée de votants est empêché de participer, il peut donner son pouvoir à un autre membre de cette assemblée. Chaque membre ne peut disposer que de deux procurations.

Un secrétaire de l'Assemblée, désigné sur place, est chargé d'établir un compte rendu des débats à diffuser sur la mailing liste de l'IF-EPFCL par les Représentants et par les Délégués dans leur Forum. Parallèlement l'ensemble des débats est enregistré pour archivage, les audio sont disponibles. Le texte des décisions votées par l'Assemblée est rédigé sur place, relu à l'Assemblée pour accord, et consigné tel que dans le compte rendu de l'Assemblée.

L'Assemblée entend le rapport du Collège des Représentants, du Laboratoire et des Collèges internationaux de l'École, se prononce sur les demandes d'admission, fixe le montant des cotisations, s'accorde sur la périodicité, les dates, les lieux, les thèmes des Rendez-vous internationaux des Forums, débat

puis décide de la politique de la revue, des actions à entreprendre et se prononce sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Les votes se font habituellement à main levée. Cependant, au cas où il s'agirait des personnes, ou bien si l'Assemblée en décide autrement, on passera au vote à bulletin secret.

Quand une majorité s'abstient (50 % plus une voix) la mesure envisagée est ajournée.

Dans cette limite, les votes se font à la majorité simple quand il s'agit de répondre par oui ou non, ou bien quand on doit se prononcer entre deux choix seulement. Quand il y a plus de deux choix, 3 ou 4 ou plus, on fait un premier vote sur chacun de ces choix possibles, puis les deux choix qui ont obtenu le plus de voix sont mis en ballottage et un vote à la majorité simple les départage.

L'IF n'intervient pas dans la politique intérieure des Forums. L'Assemblée est souveraine pour tous les cas d'exception.

Articulation des Collèges cliniques et des Forums/École

Chacune de ces structures mentionne dans ses textes le Champ lacanien qui est pour nous le signifiant unitaire.

Actuellement ces collèges ont des intitulés divers, mais quels qu'ils soient, il leur sera aisé d'y adjoindre un sous-titre ou un surtitre, précisant qu'ils se placent dans les Formations cliniques du Champ lacanien.

Les enseignants des Collèges sont tous membres de l'IF.

Lors des invitations faites par un Collège, il est également prévu une activité dans le cadre du Forum ou de l'École.

Mention doit être faite dans nos statuts (IF-EPFCL) du lien de solidarité CC/ Forum-École.

Les publications

1. Hétérité

La revue de l'IF et de l'EPFCL est sous la responsabilité du CRIF. Elle paraît en version électronique, reprend les contributions des RV internationaux qui pourront ensuite être éventuellement reprises en version papier par les diverses Revues des zones.

2. Le Répertoire et Wunsch

Le Répertoire paraît tous les deux ans, juste après l'Assemblée Générale et les élections des nouvelles instances internationales, dans les langues de l'IF-EPFCL, sous la responsabilité du CRIF, en version PDF. On imprime 2 à 3 exemplaires au moins pour la bibliothèque. La version PDF dispose d'une option impression qui permet d'obtenir un exemplaire papier. Chaque zone décide du nombre d'exemplaires papier qu'elle imprime en fonction de la demande de ses membres. Ces frais d'impression ne sont pas pris en charge par la trésorerie internationale mais par les Forums qui décident de l'imprimer.

Les changements sont communiqués au Représentant de la zone qui informe le responsable de la base de données des membres. Seuls les membres des Forums à jour de leur cotisation de l'IF-EPFCL pour les deux dernières années écoulées figurent sur le Répertoire.

La version PDF est consultable sur le site international. Un moteur de recherche permet d'accéder en ligne aux informations de la base de données. La consultation en est disponible seulement pour les membres de l'IF.

Wunsch et le Répertoire sont produits uniquement dans une version électronique qui doit prévoir une option d'impression. Les frais d'impression ne sont pas pris en charge par la trésorerie internationale mais par le Forum qui décide d'imprimer.

Composition

Les textes de référence :

- Charte de l'IF ;
- Les textes fondateurs de Jacques Lacan mentionnés dans « Principes » ;
- Principes pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan.

Les listes de membres :

- Liste alphabétique des membres des Forums, nom, adresses, titres et fonctions, mention de l'appartenance à l'École et éventuellement des titres d'École AME ou AE.
- Liste nominale par Forum mentionnant l'appartenance et les titres d'École.
- Liste nominale des AME et AE.

Les instances :

- Liste des membres des Collèges internationaux.

3. Les Archives

– Documents d'archives :

La Charte. Les principes. Les répertoires. Les comptes rendus des Assemblées de l'IF. Tout autre document significatif.

– Lieux :

Les archives sont déposées au siège des associations nationales, là où il y en a. À défaut au domicile du Représentant de la zone qui les tient, le cas échéant, à la disposition de chaque Forum.

Ressources de l'IF et de l'École

Les ressources sont constituées par les cotisations des membres des Forums, les dons, les ventes de brochures et toutes les ressources non interdites par la loi. Le montant des cotisations de l'IF et de l'École est fixé par les Assemblées des votants.

Le CRIF décide de l'utilisation des fonds au niveau international (publications, site, voyage, etc.). Le trésorier international présente son bilan lors de l'assemblée. Chaque Représentant gère les cotisations de sa zone.

Le montant des cotisations locales pour les membres, les AME et les AE est fixé localement en fonction des situations. Ce montant s'applique pour l'ensemble

de ses membres, mais les membres d'École des Forums rattachés à un dispositif s'acquittent seulement de la cotisation internationale d'École.

Les cotisations locales de chaque Forum sont perçues dans le Forum où les membres sont inscrits et elles sont utilisées pour organiser les activités dans le Forum.

Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de l'IF-EPFCL se perd automatiquement en cas de non-paiement par un Forum de la cotisation durant une année. La perte de la qualité de membre peut aussi être prononcée en cas de manquement grave par rapport aux objectifs fondamentaux des Forums. Elle ne peut alors être décidée que par l'Assemblée, après discussion avec les membres du Forum concerné, et par un vote à la majorité des deux tiers.

Évolution

Il appartiendra à l'Assemblée d'introduire, au fil du temps, dans le texte de la Charte, les modifications qui paraîtraient nécessaires en fonction des avis des Forums transmis par les Délégués.

Dissolution

Si un tiers des membres de l'Assemblée le demande, la question de la dissolution est mise à l'ordre du jour de l'Assemblée. Elle peut alors être prononcée à la majorité des voix.

ADDENDA 2024

Fonction du Délégué de l'IF

Le texte de la Charte donne l'orientation générale quant à la fonction du Délégué de l'IF mais laisse bien des questions pratiques en suspens.

Le texte précise que les Délégués assurent l'articulation entre les instances internationales et les Forums ou les pôles qui les ont élus. Il s'ensuit que **la relation d'échange et de dialogue avec les membres de leur forum ou de leur pôle est au centre de l'action des Délégués**. Celle-ci, loin de se réduire à la participation aux assemblées, une fois tous les deux ans, est cruciale pour rendre effective la collégialité que nous avons adoptée comme principe de fonctionnement.

D'une manière générale, on le sait, les Délégués assurent **la circulation des informations** entre les 3 instances internationales (CRIF, CIG, LIPP) et les Forums : ils transmettent aux membres les informations et les décisions prises mais font aussi remonter aux instances le point de vue de ces derniers, puis ils votent en conséquence dans les assemblées.

Mais plus précisément :

Localement, durant les deux ans de leur mandat, ils veillent non seulement à ce que chaque membre du Forum ou du pôle, spécialement les nouveaux, ait connaissance de l'ensemble international qu'est l'IF, de son histoire et de ses fonctionnements, mais plus essentiellement encore à ce que **les thèmes épistémiques des événements internationaux (rendez-vous, conventions, symposiums) soient travaillés dans chaque forum ou pôle, avant chaque événement**, par des réunions préparatoires (préludes, cartels, demi-journées sur le thème, etc.) afin de susciter l'intérêt des membres et leurs éventuelles propositions d'interventions. Il y a là un enjeu proprement analytique.

Internationalement, une fois durant leur mandat, ils préparent avec leur membres les assemblées de l'IF et de l'École, dans lesquelles ils vont voter en fonction des avis de leur Forum.

Deux mois et demi avant la date de ces Assemblées, le CRIF ouvre sur la liste la période préparatoire, annonce éventuellement des points à débattre. C'est le moment pour les Délégués de **réunir les membres du Forum, d'exposer les questions en débat susceptibles d'être soumises au vote et d'en discuter avec eux**.

Après l'assemblée, avant même le compte rendu, **ils rendent compte** à leur membres des discussions qui ont eu lieu et des décisions prises.

Ajoutons-y qu'au moment de la permutation ils veillent à la transmission de leur expérience aux nouveaux élus.

On le voit, **le lien avec les membres de son Forum est essentiel à l'action d'un Délégué et il est irremplaçable**.

DU CRIF 2023-2024, le 22 mai 2023

ANNEXE I

Règlement des finances de l'IF-EPFCL

GESTION DES COTISATIONS DE L'IF ET DE L'ÉCOLE

Compte et trésorier international

Un compte international de l'IF-EPFCL, géré par un trésorier international, a été ouvert à Paris lors de la création de l'IF puis de l'EPFCL pour gérer les dépenses internationales de l'IF et de l'École.

En 2016, la décision a été prise d'avoir un deuxième compte international pour Amérique. De 2016 à 2018, un compte international ouvert en Argentine a fonctionné pour l'Amérique. En juin 2023, un compte a été ouvert au Brésil. Le trésorier international sera donc désormais alternativement le Représentant français et le Représentant brésilien.

Le trésorier présentera le bilan d'ensemble à chaque RV.

Chaque Représentant appelle, centralise et gère les cotisations IF et École de sa zone.

Les deux cotisations internationales IF et École sont versées intégralement sur les comptes internationaux pour couvrir les dépenses internationales. Si des dépenses sont engagées localement dans les forums qui relèvent de l'international, elles sont réglées par les trésoriers des comptes internationaux sur demande des forums concernés.

Les dépenses internationales qui peuvent être engagées dans les forums sont celles du Répertoire et de Wunsch électroniques. Pour d'autres qui pourraient relever de l'international, elles sont à accorder avec le Représentant de la zone en concertation avec le CRIF.

L'Assemblée de Rio en juillet 2012 avait pris acte de la difficulté de fonctionnement de la trésorerie internationale mais n'a pas remis en question le principe de son fonctionnement. Aujourd'hui en 2023, ces difficultés fonctionnelles semblent résolues.

La devise des cotisations

Depuis 2020, les cotisations IF et École sont fixées dans la monnaie locale de chaque pays.

Le montant des cotisations IF et École

40 euros à partir de 2023 (30 euros de 2009 à 2022). À partir de 2020, le montant des contributions est le montant proportionnel de la somme en euros établi par un indice international, en fonction de la valeur de la monnaie utilisée dans chaque pays. L'indice de référence sera l'indice Big-Mac, le dernier disponible à la date d'appel des cotisations, le premier janvier de chaque année.

Date d'appel des cotisations

Chaque zone organise le recueil des cotisations internationales de l'IF et l'EPFCL. La date d'appel des cotisations est fixée au 1^{er} janvier de l'année et la date limite de leur collecte au 31 mars.

Pour l'inscription dans le Répertoire, la date limite est le 31 décembre, date légale de la fin de l'exercice.

Répartition des dépenses

Les cotisations internationales de l'IF

Les cotisations internationales IF couvrent les dépenses internationales de l'IF, notamment celles du site international, les traductions des événements internationaux, tous les deux ans les quatre jours du Rendez-vous de l'IF, de la Rencontre d'École, symposium sur la passe inclus, et l'Assemblée des membres dans la limite des possibilités des comptes internationaux justifiés par le CRIF.

Les autres frais de ces événements sont pris en charge par le paiement des inscriptions, par les subventions éventuelles, et les bénéfiques (ou le cas échéant les déficits) reviennent au Forum organisateur qui est responsable de son budget.

Le Président (coordinateur ou directeur) du Forum qui accueille le RV international participe à la Commission d'Organisation, en raison de la responsabilité financière assumée par le Forum.

Les cotisations internationales d'École

Pour l'École, les cotisations couvrent les frais de fonctionnement du dispositif de la passe.

– Les **membres du CIG** sont remboursés de leurs frais de déplacement (billet d'avion ou de train) et de séjour lorsque le CIG se réunit en dehors des Rendez-vous internationaux. Par ailleurs, les frais d'hébergement (dans la limite de 100 € par nuit) et de repas (dans la limites de 30 € par jour) sont remboursés pour tous les jours de travail des cartels de la passe en marge de ces RV ou en dehors d'eux.

– Les **passeurs** sont remboursés de tous leurs frais, déplacements et hébergement (dans la limite de 100 € par nuit) et de repas (dans la limites de 30 € par jour) chaque fois qu'ils sont en exercice.

Quand un Forum invite un AE, il le fait à ses frais.

ANNEXE II

Appartenance à différents Forums

Pour être membre de l'IF, il faut être inscrit dans un Forum. Chaque membre de l'IF peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans plus d'un Forum, en fonction de ses liens de travail, mais il doit avoir un Forum principal.

Celui-ci est nécessaire à l'établissement de toutes nos listes : pour le Répertoire, le paiement des cotisations internationales, la vérification des votes dans les Assemblées, l'éligibilité, etc.

Un membre inscrit dans plusieurs Forums paie les cotisations locales de chacun de ces Forums et la ou les cotisations internationales une fois seulement dans le Forum principal.

La définition du Forum principal

C'est le Forum où on vit le plus souvent, où on pratique la psychanalyse (éventuellement et principalement), où on travaille, sauf exception liée à des situations particulières à évaluer avec le Forum concerné comme éventuel forum principal. Il correspond à l'adresse mentionnée dans le Répertoire. C'est celui où l'on vote (une seule fois) pour les fonctions internationales (Délégué, Représentant, CIG), et où on peut être élu à ces mêmes fonctions.

Le nombre de membres d'un Forum

C'est le nombre des membres (10 membres minimum) pour lesquels il est le Forum principal. De même, quand il y a un ensemble de Forums, le nombre de membres de l'IF et de l'École de cet ensemble est celui des membres pour lesquels ces Forums sont leur Forum principal.

Dans la liste des membres par Forums du Répertoire, chacun est inscrit dans son Forum principal, mais il est mentionné aussi, pour chaque membre, son appartenance éventuelle à d'autres Forums supplémentaires.

Formation des Forums par division

En cas de conflit dans un Forum, un nouveau Forum ne pourra se former que sous certaines conditions ; la médiation du CRIF intervient pour deux ans. Si, au terme des deux ans, aucune solution n'est trouvée, un Forum en formation pourra être proposé par ceux qui le souhaitent.

Le site international de l'IF-EPFCL

La responsabilité du remaniement et du suivi du site international et de la liste de l'IF-EPFCL en fonction des règles précisées dans la charte, est confiée à Lucile Cognard, du Forum de Belgique. Elle sera assistée par les Représentants du CRIF qui se prononcent sur toutes les décisions d'orientation du site ne relevant pas de la simple application des règles prévues dans la Charte.

La liste internationale

La liste internationale diffuse toutes les informations concernant les activités qui se déroulent dans l'IF :

- les rendez-vous internationaux, les Rencontres d'École, les symposiums et Conventions inter-zone, les Journées nationales et locales, communiqués par les commissions responsables de l'événement ;
- les débats ouverts par les instances internationales, CRIF, CIG ou LIPP ;
- et plus généralement les informations des Forums, communiquées par une instance responsable du Forum, concernant leurs activités, les invitations et les publications ;
- les informations des Forums sont limitées à deux passages sur la liste pour chaque événement.

Par contre, ne figurent pas sur la liste les messages personnels, interpersonnels, ni les remerciements et congratulations diverses.

ANNEXE III

Le choix de la date du Rendez-vous international

Les instances responsables dans chaque zone se prononcent avant l'Assemblée sur la période de Rendez-vous qui serait propice pour leur zone, selon que l'événement est à leur charge ou pas, et en précisant leurs critères : en fonction des vacances, de l'assistance possible, du prix des voyages, de l'activité universitaire, etc. – car tous ces critères n'ont pas le même poids. Elles diffusent ces propositions sur les listes, on peut commencer à en débattre si nécessaire pour décider ensuite dans l'Assemblée de l'intersection la plus favorable entre les diverses périodes qui ont été proposées.

Les comités scientifiques du Rendez-vous international

Les comités scientifiques des Rendez-vous internationaux comprennent une personne de chaque zone, chacune ayant été élue au niveau international, soit en tant que membre actuel ou passé du CRIF ou du LIPP, soit en tant que membre actuel ou passé du CIG

ANNEXE IV

Protection des données à caractère personnel

Proposition transitoire

Une étude approfondie en collaboration avec des légistes sera entreprise pour que la collecte des données des membres, leur gestion et leur utilisation soient conformes aux lois de protection des données à caractère personnel qui sont en vigueur dans les différents pays. Les mesures appropriées seront mises en œuvre dès que possible. Les procédures de gestion de ces données ainsi que l'organisation dédiée à la gestion de ces données devront être adaptées à cette occasion. Ainsi, plusieurs articles relatifs à l'utilisation et à la protection des données personnelles pourront être adoptés au plus tard lors de l'Assemblée de 2022 et intégrés à la Charte, complétant cette section.

Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan

Mise à jour après l'assemblée générale de juillet 2022

I. L'IF et son École

L'IFCL, Fédération des Associations des Forums du Champ lacanien, crée son École.

II. Dénomination

L'École sera dénommée : École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL). Partout où il y a des dispositifs d'École, qu'ils soient épistémiques ou de la garantie, l'intitulé de l'ensemble Forum-École devient : École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL)-X. Soit EPFCL-France, EPFCL-Espagne-FFCL, ou EPFCL-Espagne-FOE-FPG, EPFCL-Italie-FPL, EPFCL-Brésil, EPFCL-AL-Nord, et EPFCL-AL-Sud.

III. Les textes fondateurs

Les fonctions de l'École sont définies par les textes fondateurs de Jacques Lacan : l'« Acte de fondation » de l'EPF de 1964, la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », le « Discours à l'École freudienne de Paris » prononcé en 1967 et publié en 1970, la « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* » de 1976, la « Note italienne » de 1973, ainsi que les textes de 1980 sur et autour de la dissolution.

IV. Les fonctions de l'École

L'École a pour fonctions de :

1. Soutenir « l'expérience originale » en quoi consiste une psychanalyse et de permettre la formation des analystes ;
2. Décerner la garantie de cette formation par le dispositif de la passe et l'agrément des analystes « qui ont fait leurs preuves » ;
3. Soutenir « l'éthique de la psychanalyse qui est la praxis de sa théorie » (Jacques Lacan).

V. Le statut de l'École

L'École n'est pas une association juridique, elle tient son statut légal des Associations des Forums où elle est implantée. Elle n'a donc pas de direction associative, mais des instances de fonctionnement internationales et locales, ajustées à ses finalités.

En chaque lieu, les statuts des Associations juridiques des Forums mentionnent leur rattachement à l'IF, l'existence de l'École de psychanalyse, ses finalités, ainsi que ses dispositifs locaux de fonctionnement, ou, à défaut, les dispositifs d'École auxquels le Forum est rattaché.

VI. Les membres

1. Ceux qui veulent s'engager dans l'École en font la demande auprès d'une commission d'accueil en suivant les conditions de l'article XIII des présents « Principes directeurs ».

2. Les admissions des membres de l'École sont prononcées par la commission d'accueil en fonction, notamment, de la participation effective aux activités de l'École et à « l'expérience de l'École » dans un cartel.

VII. Mode d'admission

Les membres de l'École sont admis par une Commission d'accueil locale issue d'une Association nationale, d'un Forum ou d'un regroupement de Forums comportant au moins 30 membres de l'École.

VIII. Les titres

L'École garantit les analystes qui relèvent de sa formation par les deux titres d'AE et d'AME définis dans la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École ».

IX. La garantie

Elle est délivrée au niveau international par le Collège international de la garantie.

I. Définition et fonctions

a) Le Collège international de la garantie est composé de 17 membres, élus localement dans chaque dispositif, sur candidature, pour deux ans et par tous les membres d'École du dispositif à jour de leurs cotisations (Forum, IF et École) pour l'année en cours et l'année précédente.

b) Les AE sont nommés pour une durée de trois ans par l'un des cartels de la passe. Ces cartels sont plurinationaux et se composent pour deux ans au sein du Collège international de la garantie selon des modalités qui seront à définir par le collège et à consigner dans son règlement intérieur.

c) Le titre d'AME est délivré, sur proposition locale, par une commission d'agrément de 7 membres maximum, de 5 au minimum, choisis par le Collège international de la garantie en son sein.

Les commissions locales peuvent recevoir ou solliciter des propositions de la part des membres d'École.

2. Élection du Collège international de la garantie

a) Les 17 membres du Collège sont élus localement dans chaque dispositif par les membres du dispositif d'École auquel ils appartiennent, à jour de leur cotisations (Forums, IF et École) pour l'année en cours et l'année précédente. La répartition se fait proportionnellement au nombre de membres d'École de chaque dispositif. Aucun dispositif ne peut disposer à lui seul d'un nombre de membres supérieur ou égal à la moitié du Collège. Les candidats élus sur chaque liste sont ceux qui ont obtenu le plus de voix. En cas d'ex aequo entre deux candidats, on tire au sort.

b) Les éligibles : sont éligibles les AE, les AME, les passeurs qui, étant membres de l'École, ont témoigné au cours des deux dernières années.

c) Le Collège choisit en son sein, pour la durée du Collège, deux secrétaires, chargés de tenir le registre des demandes de passe, des propositions d'AME reçues et des décisions prises par les cartels de la passe et la commission d'agrément. Il rédige son règlement intérieur.

d) Modalités de défraiement des membres du Collège international de la garantie.

Étant donné l'importance de l'engagement financier des membres du CIG, sont remboursés à tous ses membres l'ensemble des frais de déplacement : billets d'avion ou de train, frais d'hébergement (dans la limite de 100 € par nuit) et de repas (dans la limite de 30 € par jour) lorsque le CIG se réunit en dehors de tout rendez-vous international et/ou journées nationales.

Lorsque le CIG se réunit en marge des Rencontres d'École quelles qu'elles soient, sont remboursés à tous ses membres les frais d'hébergement et de repas occasionnés par le(s) jour(s) sur place supplémentaire(s).

Vu l'ampleur des tâches administratives, le CIG peut avoir recours à un temps de secrétariat dont le coût financier sera assumé, dans la mesure de ses moyens, par la trésorerie internationale.

3. Symposium sur le fonctionnement du dispositif de la passe

Un symposium sur la passe réunira tous les deux ans, lors d'un Rendez-vous international, tous les membres des deux derniers CIG, les passeurs ayant exercé et les secrétariats de la passe correspondants.

X. L'instance épistémique

I. Composition

La dimension épistémique de l'École est soutenue par un Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE).

Le Collège est composé de quatre personnes, les deux secrétaires du CIG, plus deux autres personnes choisies par eux parmi les membres du CIG appartenant à une autre zone que la leur. À ces quatre il faudra associer un membre choisi par chacun des autres dispositifs d'École chargé d'assurer la liaison et de collaborer avec le CAOE pour les activités à prévoir.

2. Fonctions

Ce Collège a pour mission d'animer le débat d'École au niveau international. Ce Collège est chargé de coordonner les activités et/ou les thèmes des séminaires d'École, de les initier là où il n'y en a pas encore, de prévoir des Journées, bref, de faire exister le travail d'École au niveau international.

Le volume préparatoire au Rendez-Vous sera remplacé par les Préliminaires au thème du Rendez-vous qui sont diffusés électroniquement durant les deux années précédant le Rendez-vous par l'équipe d'organisation du Rendez-vous.

Il contribue au choix du thème des Rendez-vous en concertation avec le CRIF et le CIG.

Il réalise électroniquement le Bulletin international de l'École, intitulé *Wunsch*. Celui-ci a pour mission de présenter l'agenda des activités d'École, mais surtout de diffuser régulièrement des travaux produits dans les séminaires d'École.

XI. Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École

1. Définition et fonctions

Un Laboratoire international de la politique de la psychanalyse de l'IF et de son École est chargé de la réflexion et de la recherche sur les objectifs et les moyens de notre École dans les urgences de l'époque, sur la base des options fondamentales inscrites dans la « Charte » de l'IF en 1999.

Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collègues sortants (exemple : avec une élection en 2020, les membres des CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas encore été en fonction dans ces instances. Ses membres permutent tous les deux ans de la moitié de ses membres.

Ce Laboratoire travaille en contact étroit avec l'ensemble des membres. Pour ce faire, il se met en contact avec les situations diverses de l'EPFCL via les responsables des inter-cartels, les délégués et les AME de chaque zone. Selon les besoins, il peut aussi créer des structures *ad hoc* de concertation, ainsi que tous les relais nécessaires, par exemple des cartels, pour avoir un point de vue ajusté aux réalités de la base des Forums des diverses zones.

Les questions étudiées et les avis émis sont transmis au fur et à mesure sur la liste IF, avant d'être condensés dans le Rapport qu'il présente chaque deux ans à l'Assemblée pour débat. Il tient le cahier des problèmes traités et le transmet au Laboratoire suivant.

2. Élection du Laboratoire

Il est élu selon les dispositions suivantes homologues à celles fixées pour les représentants : « Il est composé de deux membres par zone, élus sur candidature : un membre parmi les anciens représentants et anciens membres des CIG – à l'exclusion des collègues sortants (exemple : avec une élection en 2020, les membres du CRIF et CIG 2018-2020 ne sont pas immédiatement candidats) – et un membre de l'École qui n'a pas encore été en fonction dans ces instances. » Le

renouvellement des membres du Laboratoire se fait tous les deux ans, de la moitié de ses membres, après le Rendez-vous. Le CRIF ouvre la période des élections. Celle-ci s'étend sur deux mois maximum. Chaque Forum a le choix des modalités de l'élection qui peut se faire, selon les cas, en réunissant les membres ou par correspondance. Mais, partout, le vote se fait sur candidatures, à bulletin secret, et seuls les membres dûment inscrits dans un Forum et à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente votent. Les candidatures doivent être connues 15 jours avant l'élection.

Le dépouillement des votes est public. Il se fait à la fin du vote pour les Forums qui peuvent se réunir. Pour ceux qui votent par correspondance, il se fait en présence des instances du Forum, une semaine après la date de clôture des élections. Les élus le sont à la majorité simple.

Les résultats sont transmis au Collège des représentants qui se charge de les diffuser sur la liste IF-EPFCL, et via les délégués. Le document de résultats mentionne la liste nominale des membres inscrits dans le Forum à jour de leur cotisation pour l'année en cours et l'année précédente, le nombre de votants et la répartition des votes sur les candidats.

XII. L'Assemblée de l'École

L'Assemblée des votants se réunit à l'occasion des Rendez-vous internationaux de l'École. Tous les membres de l'École peuvent y participer, mais seuls les membres de l'École qui font partie de l'Assemblée des votants y votent.

L'Assemblée des Votants est composée du Collège des représentants (CRIF), du Collège des délégués (CD), des trois derniers Collèges internationaux de la garantie (CIG) et Collèges d'animation et d'orientation de l'École (CAOE), des AE en exercice et des secrétariats de la passe correspondants à ces trois CIG.

Les votes se font habituellement à main levée. Cependant, au cas où il s'agirait des personnes, ou bien si l'Assemblée en décide autrement, on passera au vote à bulletin secret.

Parallèlement, l'ensemble des débats est enregistré pour archivage. Les enregistrements audio sont disponibles. Le texte des décisions votées par l'Assemblée est rédigé sur place, relu à l'Assemblée pour accord, et consigné tel que dans le compte rendu de l'Assemblée.

Quand une majorité s'abstient (50 % plus une voix) la mesure envisagée est ajournée. Dans cette limite, les votes se font à la majorité simple quand il y a le choix entre Oui ou Non, ou entre deux possibilités. Quand il y a plusieurs choix, on fait un premier vote, puis les deux choix qui ont obtenu le plus de voix sont mis au vote à la majorité simple.

Si dans un Forum ou un Pôle, il n'y avait pas de délégué membre de l'École, ce Forum ou ce Pôle peut désigner un membre de l'École pour le représenter à l'Assemblée des votants. Chaque membre ne peut disposer que de deux pouvoirs. L'Assemblée se prononce sur les rapports du CIG et du CAOE, sur le bilan financier de l'École (montant et gestion des cotisations internationales d'École notamment), prend toutes les décisions requises par les Rencontres internationales d'École, et par la politique générale de l'École.

XIII. Les instances de fonctionnement d'École au niveau local

Les tâches correspondant aux fonctions d'École – Commission d'admission des membres, Secrétariat de la passe (accueil des demandes de passe, établissement de la liste des passeurs), Commission de proposition des AME et Instance épistémique pour le travail des cartels et l'animation du travail de doctrine – doivent être assurées en chaque lieu par des dispositifs *ad hoc*.

Les conditions d'admission des membres par la Commission d'accueil sont fixées au point VI des présents « Principes directeurs ». En ce qui concerne la Commission de la garantie (Secrétariat de la passe et Commission de proposition des AME) et l'Instance épistémique, les dispositifs sont à définir en chaque lieu en fonction du contexte, étant entendu qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à une communauté d'au moins 50 membres de l'École pour les dispositifs de la garantie et 30 membres de l'École pour les dispositifs épistémiques.

Si ce quota n'est pas atteint, plusieurs Forums peuvent s'associer pour faire fonctionner les structures de l'École ; des Forums isolés peuvent aussi choisir, à la majorité de leurs membres, de se rattacher à un dispositif épistémique et/ou de garantie. Pour que les membres de ce Forum puissent devenir membres de l'École, il faudra que la demande de se rattacher à ce dispositif donne lieu à un accord formalisé à la majorité des membres des deux parties (rattachée et rattachante). Les membres des Forums ainsi rattachés peuvent voter et être éligibles pour le CIG et les instances locales du dispositif rattachant selon les critères d'élection et d'éligibilité détaillés dans les « Principes directeurs » (articles VI et IX).

Par ailleurs, les délégués de l'IF qui sont membres de l'École veillent à ce que la présence de l'École soit effective localement, par des séminaires ou autres activités d'École appropriées à la situation locale. Dans les villes où il y a déjà des commissions d'École, ils peuvent être associés à elles pour faire fonctionner ces activités d'École ; dans celles où il n'y a pas de commissions d'École, il leur revient de les soutenir. Les situations étant très différentes selon les lieux, les modalités sont à préciser après discussion et accord avec les membres des Collèges internationaux de la zone concernée.

XIV. Permutation et non-cumul des mandats

Toutes les charges sont permutatives, non reductibles immédiatement et non cumulables. En particulier, on ne peut cumuler une charge dans l'une des instances internationales (CIG, CAOÉ, CRIF, LIPP) et une fonction de direction dans les Associations ou Forums locaux. Ne sont pas non plus compatibles une charge au Collège des représentants et une charge dans les instances internationales de l'École.

Au cas où la stricte application de la règle rendrait le fonctionnement local impossible, le problème serait étudié et réglé par une commission de délégués de l'IF selon des modalités à régler par l'Assemblée de l'IF.

XV. Clause de révision périodique

La révision des « Principes directeurs » se fait périodiquement lors des Assemblées de l'École.

Addenda (07/2022) : Membres Forum/membres d'École

La différence entre membre d'un forum et membre de l'École est assez clairement précisée à la fois dans nos textes et dans nos pratiques, mais il n'est pas inutile de revenir sur son fondement car elle tend à s'estomper, voire à s'oublier au fil du temps.

Elle est intrinsèquement liée à l'histoire de notre mouvement dans laquelle la création des forums locaux puis leur regroupement dans l'IF ont précédé la création de l'École en 2001. La distinction de deux types de membres a été en débat dès ce moment et elle a été tranchée par l'assemblée de 2001 à Rio où la clause qui les concernait a été votée à une large majorité.

On peut se reporter à la Charte qui mentionne que les « Forums du Champ lacanien ne sont pas des Écoles et ne délivrent aucune garantie analytique. Leur objectif est de contribuer à la présence et au maintien des enjeux du discours analytique dans les conjonctures du siècle ». On peut leur appliquer ce que Lacan disait de la Cause freudienne après la dissolution de son École : « elle n'est pas École, mais Champ », et aussi : « elle aura son École ».

Cette distinction du Champ et de l'École reprise de Lacan se traduit en une autre, celle d'objectifs distincts. Dans le Champ lacanien des discours, les forums assurent ce que Lacan a nommé « l'extension » de la psychanalyse, soit notre présence dans l'espace social des autres discours. L'École quant à elle cultive le discours analytique proprement dit, elle se voue à la psychanalyse en « intension » – à écrire en français avec un s. La définition de chacun des membres d'un forum ou de l'école se déduit de là. Être membre forum c'est s'engager prioritairement dans l'extension, être membre d'École c'est s'engager en outre dans et pour la psychanalyse en intension. Ces deux engagements peuvent certes aller de pair, c'est souvent le cas, ils sont noués entre eux, nos textes le prévoient, mais ils sont conceptuellement distincts.

C'est dans le champ lacanien des modalités de jouissance propres à un temps que l'extension de la psychanalyse est en question, c'est là qu'il lui faut s'inscrire, mais comme un discours **autre**, c'est là qu'il lui faut entretenir les connexions avec les autres pratiques sociales et politiques qui s'affrontent aux symptômes du temps et avec les différentes pratiques théoriques, philosophiques, littéraires, artistiques, etc. qui tâchent de les penser. Cette tâche est offerte à tous ceux qui veulent s'y engager, même aux plus jeunes pas encore très avancés dans leurs parcours. Pas question de garantie dans cet espace. L'engagement actuel dans une psychanalyse n'est pas même exigible, les portes étant largement ouvertes. C'est ainsi que selon nos textes la création d'un forum ne nécessite rien de plus qu'un nombre minimum de collègues que l'on sait, au minimum, simplement « intéressés » par la psychanalyse. Et n'oublions pas d'ailleurs combien Lacan a souhaité la présence des non-analystes pour peu qu'ils apportent une compétence dans leur domaine.

Cette finalité est en cohérence avec le fait que les Forums du champ lacanien sont – et doivent être – partout **des associations légales**. Les membres de ces associations ont le statut de membre d'une association soumis aux législations de chaque pays. Ils payent la cotisation de leur Forum et la cotisation internationale de l'IF dès lors que les forums sont les membres de l'IF et ils sont admis

localement sur la base d'un parcours qui témoigne de leur intérêt effectif pour « **le champ lacanien** ».

L'École est tout autre chose car le « champ lacanien » tel que défini par Lacan inclut aussi le discours analytique. Ce pour quoi les forums sont orientés vers l'École de psychanalyse, c'est elle qui leur donne leur sens, elle qui se voue « à cultiver le discours analytique » comme le dit notre Charte. C'est elle, avec ses dispositifs culminant au niveau de la passe, qui garantit aujourd'hui qu'il puisse y avoir « du psychanalyste » comme disait Lacan.

Pendant notre École n'est pas quelconque. La nôtre a pour caractéristique d'être une École internationale, et nos membres d'École sont membres d'une École internationale, même s'ils sont nommés localement dans un ensemble d'au moins 30 membres d'École. Le champ lacanien, lui, est international de fait, il est partout où il y a des parlants – ce qu'entérine notre intitulé « Internationale des forums ». Au contraire, c'est par choix que notre École l'est, internationale, avec un dispositif de la passe qui réunit des membres par ailleurs dispersés dans les regroupements de forums locaux que sont les zones, différenciées par leurs langues, leur histoire et leur culture, l'École internationale étant seule par sa langue propre à unifier cette Babel sur le plan analytique.

Ce choix d'une École internationale est en cohérence avec le fait qu'elle ne soit pas une association légale, elle n'a pas besoin de l'être, ni au niveau international, ni au niveau local. Ses dispositifs sont simplement logés dans les associations des Forums. Mais du coup la demande d'être membre d'École, au-delà d'être membre d'un forum local, concrétise, ou devrait concrétiser selon la logique de notre institution, un engagement spécifique qui n'est pas seulement engagement dans la psychanalyse en intension, **mais en outre une « intension » sans frontière**. Cet engagement suppose évidemment pour chacun de ceux qui s'y retrouvent, une psychanalyse et tout le travail de formation corrélatif, dans les supervisions et les cartels pour penser la psychanalyse avec d'autres, mais il suppose plus encore, l'horizon de la passe possible qui la met en question. Logique dès lors que le membre d'École puisse se déclarer comme analyste praticien, proposer aux secrétariats locaux pour le titre d'AME des collègues dont il connaît le travail et voter dans les assemblées qui statuent sur l'École. Ce sont moins des privilèges que des conséquences de son engagement pour le discours analytique proprement dit.

Il n'empêche que le discours analytique ne peut se soutenir dans nos sociétés capitalistes sans la politique d'extension qu'il revient aux forums de mettre en œuvre. Les deux, Forums et École, se tiennent, et s'alimentent réciproquement.

Règlement intérieur du Collège international de la garantie

modifié en mars 2025

1. Les instances du dispositif de la passe

- 1.1. CIG
- 1.2. Secrétariat du CIG
- 1.3. CAOÉ
- 1.4. Les cartels
- 1.5. Les secrétariats locaux de la passe

2. Fonctionnement du dispositif de la passe

- 2.1. La liste des passeurs
- 2.2. Les étapes du fonctionnement
- 2.3. La transmission des réponses des cartels
- 2.4. Les passeurs
- 2.5. La Commission internationale d'agrément des AME

3. Annexe : l'admission des membres de l'École

*

1. Les instances du dispositif de la passe 2025/2026

1.1. CIG

8 membres pour le dispositif de la France et rattachés :

Rosa Guitart (secrétaire pour l'Europe), Lidia Hualde, Dimitra Kolonia, Philippe Madet, Silvia Rodriguez, Christelle Suc, Daphné Tamarin, Patricia Zarowsky.

4 membres pour le dispositif de l'Espagne :

Antonia Maria Cabrera, Amparo Ortega, Montserrat Pallejà (il n'y avait que 3 candidats).

5 membres pour le dispositif de l'Amérique :

Dyhalma Àvila (ALN - secrétaire pour l'Amérique), Adriana Frankel Grosman (Brésil), Ida Freitas (Brésil), Gabriel Lombardi (ALS), Gabriela Zorzutti (ALS).

1.2. Secrétariat du CIG

Rosa Guitart (pour l'Europe), Dyhalma Àvila (pour l'Amérique).

1.3. Collège d'animation et d'orientation de l'École (CAOE) 2025-2026

Rosa Guitart (France), Dyhalma Àvila (ALN), Antonia Maria Cabrera (Espagne), Adriana Grossman (Brésil).

L'équipe de soutien au travail du CAOÉ est constituée de :

Karim Barkati (France), Marina Severini (Italie), Gabriela Zorzutti (zone anglaise).

1.4. Le travail du CIG

1. **Les cartels de la passe.** Ils statuent sur les passes et sont composés au sein du CIG au cas par cas, selon les passes terminées à étudier, et en fonction des compatibilités linguistiques et des incompatibilités analytiques.

2. Les 17 membres du CIG se réunissent périodiquement comme ils le font déjà au sujet des passes après que les cartels de la passe se sont prononcés, pour élaborer sur des problèmes cruciaux de la psychanalyse en intension, ceux surtout qui se présentent dans les passes entendues. Cette nouvelle disposition vise à une meilleure mise en commun. Ils veilleront à rendre compte de leurs débats et à évaluer cette nouvelle formule de travail à la fin de leur mandat.

1.5. Les dispositifs locaux d'École

France

Commission de l'accueil et de la garantie (CAG) pour l'admission des membres et la garantie (passe et AME) :

Nadine Cordova (secrétaire), Frédéric Pellion, Annie-Claude Sortant-Delanoë, Elisabete Thamer.

Espagne

Commission d'admission et de garantie – CAG – DEL-F8 (FFCLE) :

Ramon Miralpeix (secrétariat de la passe), Teresa Trias (commission locale de la garantie), Blanca Sanchez (responsable des admissions à l'École)

Amérique

Commission locale de la garantie pour l'Amérique

CLGAL (ALN-ALS-Brasil) – (secrétariat de la passe)

Clara Cecilia Mesa (ALN), Julieta De Battista (ALS), Zilda Machado (Brésil), Tatiana Assadi (Brésil).

2. Fonctionnement du dispositif de la passe

2.1. La liste des passeurs

Elle est établie dans chaque dispositif par les secrétariats locaux de la passe (voir plus bas § 2.2.), sur proposition des AME du dispositif ou d'un autre, si le passeur y vit, parle la langue et y exerce son activité principale. Les secrétariats

locaux la transmettent au CIG qui tient la liste pour l'ensemble des dispositifs avec mention de toutes les informations figurant sur les fiches des passeurs que le secrétariat leur transmet en début de mandat.

2.2. Les étapes du fonctionnement du dispositif

Les demandes de passe sont reçues localement par les secrétariats de la passe qui établissent en outre la liste des passeurs. Cette liste est révisée et mise à jour régulièrement par ces mêmes secrétariats. Le candidat est reçu par un membre du secrétariat de la passe local, lequel en réfère à son secrétariat qui entérine ou décline la demande. Dans ce dernier cas et au besoin un deuxième entretien peut être prévu. Le secrétaire transmet la réponse de son secrétariat au candidat et lui fait éventuellement tirer ses passeurs. Il prévient aussi le passant que lorsque son témoignage est terminé, il doit en informer le ou la secrétaire. Un passant peut, s'il le juge bon, récuser un passeur et tirer un autre nom.

Les secrétaires de la passe transmettent aux secrétaires du CIG, au fur et à mesure :

- la liste des demandes de passe ;
- la liste des passes effectivement engagées après entretien(s) des candidats avec un ou des membre(s) du secrétariat, avec le nom des deux passeurs, et la fiche passant qu'ils ont reçue du secrétariat, complétée avec toutes les informations nécessaires pour la composition d'un cartel de la passe.

Le secrétariat du CIG décide avec les membres du CIG de la composition des cartels pour les diverses passes en tenant compte des langues et des incompatibilités. Il conviendrait d'éviter la présence dans le cartel : de l'analyste du passant, de l'analyste d'un passeur, de son contrôleur actuel, éventuellement d'un analyste actuel du même analyste, et aussi des personnes trop proches, par exemple en raison d'une participation à un cartel.

2.3. Transmission des réponses des cartels de la passe

Le cartel rédige sa réponse à l'adresse du passant sans avoir à la justifier et sous la forme la plus simple. Selon le cas : « Le cartel vous a nommé(e) AE » ou « Le cartel ne vous a pas nommé(e) AE. » Il transmet à cette occasion la liste des membres du cartel qui avait été composé pour cette passe. Sur cette base, chaque cartel aura évidemment à évaluer en fonction des cas particuliers, s'il veut ajouter quelque chose. La réponse est transmise sans délai.

Un membre du cartel, choisi par le cartel, transmet oralement la réponse au passant, en présence quand c'est possible, ou par téléphone quand les distances ne le permettent pas. Le passant peut à sa demande, s'il le souhaite, rencontrer ensuite un autre membre du cartel.

La réponse nomination ou non-nomination est communiquée pour archivage, avec la composition du cartel de la passe, au secrétariat du CIG et au secrétariat de la passe du dispositif concerné.

Le secrétariat du CIG (composé des deux secrétaires du CIG) veille à la tenue du Cahier de toutes ces étapes. La version papier de ce *Cahier des passes* est transmise de CIG en CIG.

2.4. Les passeurs

Les AME de l'EPFCL peuvent désigner des passeurs comme le prévoit le texte des « Principes ». Ils le font, au moment qui leur paraît opportun auprès du secrétariat de la passe de leur dispositif local d'École (DEL) ou d'un autre, si le passeur y vit, parle la langue et y exerce son activité principale.

Les secrétariats de la passe font tirer leurs passeurs aux passants sur une liste de passeurs. Cette liste est composée en tenant compte des incompatibilités – liées aux risques éventuels de partis pris transférentiels – telles que passeurs d'un même analyste, passeur en contrôle ou en analyse avec l'analyste du passant, passeur en cartel avec le passant ou avec les analyste et contrôleur du passant. On donne par ailleurs impérativement la préférence aux passeurs qui n'ont pas encore de passe en cours, ou, à défaut, qui en ont le moins. Les passeurs doivent nécessairement être de la même langue que le passant, ou d'une langue que le passant parle, mais pas nécessairement de leur lieu. Si un dispositif manque de passeurs parlant la langue d'un candidat à la passe, le secrétariat peut s'adresser au CIG qui tient le cahier des passes, afin qu'il lui indique d'autres dispositifs ayant des passeurs qui parlent cette langue.

Le mandat du passeur est limité à deux ans ou trois passes. Si deux ans après sa désignation un passeur n'a pas été tiré au sort, l'AME qui l'a désigné peut ou non renouveler cette désignation si c'est nécessaire au fonctionnement du dispositif local en raison d'un manque de passeurs.

Il est nécessaire que les secrétariats de la passe s'assurent que le passant qui tire ses passeurs au sort est prêt à commencer son témoignage sans délai, et qu'ils veillent à ce que le témoignage ne se prolonge pas indéfiniment.

2.5. La Commission internationale d'agrément des AME

Composition de la Commission

La deuxième année de son mandat, le CIG compose en son sein la Commission internationale d'agrément des AME. Sa composition respecte une certaine proportionnalité par rapport au nombre de membres de l'École en chaque zone. La liste des nouveaux AME est publiée en juin/juillet de cette deuxième année.

Fonctionnement

Au début de son fonctionnement, le CIG rappelle aux commissions locales les tâches qui leur incombent quant aux critères et au recueil des informations sur les AME possibles, notamment pour les Forums rattachés à un dispositif. Les Commissions locales pour la garantie transmettent, dans les délais établis par le CIG, les propositions d'AME qu'elles considèrent devoir être examinées par la Commission d'agrément internationale (CAI).

3. Annexe : l'admission des membres de l'École

A) L'articulation entre l'admission au Forum et à l'École

La règle qui consiste à entrer d'abord au Forum, ensuite à l'École, paraît devoir être maintenue. Elle doit cependant être appliquée avec tact, et dans des cas exceptionnels on peut envisager une admission simultanée au Forum et à l'École.

B) La question des critères a été reprise et a amené les suggestions suivantes :

Deux entrevues ou une entrevue avec deux personnes de la Commission ne paraissent pas de trop. On tient compte de la participation régulière aux activités du Forum ou du pôle, notamment aux cartels, et éventuellement au Collège clinique auquel le candidat appartient. Mais la question d'une participation plus large aux activités nationales, telles par exemple que les Journées, doit être prise en compte.

Dès lors que notre École a des dispositifs internationaux, la dimension internationale ne peut être ignorée. Cette dimension internationale doit être présentée lors du premier entretien afin que le candidat en ait pris connaissance avant le deuxième entretien. Les travaux publiés suite à des Journées, inter-cartels, etc. sont un facteur objectif de l'implication du candidat à prendre en compte. La consultation de l'analyste ou du contrôleur ne peut être une obligation. C'est à la Commission de juger si, dans tel ou tel cas, elle peut être opportune.

C) Condition d'admission comme membre de l'École des membres des Forums rattachés au dispositif-France : la condition générale pour admettre un membre de l'École appartenant à un dispositif rattaché est que l'on connaisse suffisamment sa formation analytique. Sur cette base la CAG fait évidemment des réponses adaptées à chaque cas. Par ailleurs, si un de ces candidats a fait la passe et n'est pas nommé AE, le cartel qui a écouté son témoignage peut éventuellement proposer son admission comme membre de l'École.

Statuts de l'EPFCL-France

Mise à jour après l'assemblée générale du 23 novembre 2024

Article premier - Dénomination

Une association, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, est formée sous la dénomination Forum du Champ lacanien. Sa durée est illimitée. Elle donne son statut juridique aux dispositifs de l'École de psychanalyse régie par les « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan ». L'ensemble Forum-École s'intitule « École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien - France ».

Article 2 - Buts de l'Association

Cette association a pour but l'étude et le développement de la psychanalyse orientée par l'enseignement de Lacan, ainsi que la reconquête de son champ. Elle se donne pour mission d'organiser toute activité propice à ce but : réunions de tous ordres, création d'instances appropriées, de groupes affiliés ou d'associations fédérées. L'École assure pour la France la formation et la garantie des analystes. Elle délivre les titres définis par Jacques Lacan pour son École : analyste membre de l'École (AME) et analyste de l'École (AE).

Article 3

L'association est membre de l'Internationale des Forums et de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien, dont le fonctionnement et les finalités sont définis par la Charte de l'IF-EPFCL, votée en 1999 et révisée pour la dernière fois en 2024, et par les « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan ».

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé à Paris, au 118, rue d'Assas, 75006. Il pourra être transféré par décision conjointe du Conseil de direction (CD, art. 11) et du Conseil d'orientation (CO, art. 14) ; la ratification par l'assemblée générale sera toutefois nécessaire.

Article 5 - Les membres de l'Association

L'Association se compose de : 1) membres d'honneur ; 2) trois types de membres actifs.

Sont membres d'honneur ceux qui rendent des services signalés à l'Association. Ils sont dispensés de cotisation.

Sont membres actifs du Forum ceux qui ont pris l'engagement de participer aux travaux de l'Association ou de contribuer de quelque manière à ses buts et qui acquittent leur cotisation.

Parmi eux, sont membres fondateurs les membres du Comité constituant.

Parmi les membres actifs, sont en outre membres d'École ceux qui y ont été admis pour participer au travail d'École et qui payent la cotisation d'École.

Article 6 - Admissions

Pour faire partie de l'Association, on adresse sa demande au bureau. Les demandes sont examinées par la Commission des admissions (art. 7). Pour faire partie de l'École, on adresse sa demande à la Commission d'accueil et de la garantie (CAG, art. 15). Les adhésions deviennent effectives après règlement des cotisations annuelles du forum et de l'international respectives.

Article 7 - Commission des admissions

Les membres du bureau se réunissent avec les membres de la Commission d'accueil et de la garantie (CAG, art. 15) qui siègent au Conseil de direction pour constituer la Commission des admissions. Celle-ci reçoit les candidats, se prononce sur leur demande, et leur transmet ses réponses.

Article 8 - Radiations

La qualité de membre se perd par : 1) le non-paiement de la cotisation annuelle ; 2) la démission ; 3) le décès ; 4) la radiation, prononcée par le Conseil de direction et ratifiée par le Conseil d'orientation, pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

Article 9 - Les ressources

Les ressources de l'Association comprennent : 1) le montant des cotisations annuelles des FCL et de l'École ; 2) les ressources générées par ses activités, séminaires, colloques, etc. ; 3) les subventions de l'État, des régions, des départements et des communes ; 4) toutes les ressources non interdites par la loi.

Article 10 - Direction de l'Association

Elle est assurée par deux Conseils, un Conseil de direction (CD) et un Conseil d'orientation (CO) dont la composition et les fonctions sont définies aux articles 11 et 14.

Membre élu d'un de ces deux Conseils, on ne peut se présenter pour siéger simultanément aux instances internationales, CIG et CRIF.

Article 11 - Le Conseil de direction

Il assure la bonne marche de l'Association.

Il est composé, pour deux ans, des membres du bureau entrant et sortant (art. 12), auxquels s'ajoutent les trois membres de la CAG qui composent avec le bureau la Commission des admissions des membres du Forum (art. 7), le représentant pour le CRIF de la zone francophone et le secrétaire du CIG pour la

France et les dispositifs d'École rattachés quand les thèmes traités impliquent l'international.

Il se réunit tous les quinze jours et adresse à chaque fois un compte rendu aux élus des pôles et aux délégués.

Article 12 - Le bureau du Conseil de direction

La gestion quotidienne de l'Association est assurée par le bureau du Conseil de direction, composé pour deux ans non reconductibles de quatre membres de l'EPFCL-France : un directeur, un secrétaire, un trésorier et un responsable du *Mensuel*.

Le bureau assume la gestion de l'Association et assure les publications mensuelles de l'EPFCL-France, *Mensuel* et *Agenda*. Il est assisté par la Commission des cartels et la commission Entre Champs (art. 13) qui travaillent sous sa direction. Les décisions sont prises à la majorité. En cas d'égalité, le directeur a voix prépondérante.

En cas d'indisponibilité du directeur, le secrétaire assure l'intérim jusqu'à la fin du mandat.

Élection du bureau

Elle se fait en deux temps. On élit d'abord avant l'assemblée un directeur parmi les membres de l'EPFCL-France candidats à la fonction. Puis le directeur élu compose son bureau et le présente à l'agrément de l'assemblée. En cas de non-agrément une équipe modifiée est proposée en fonction du débat à l'assemblée.

Cette élection a lieu un an avant la prise de fonction du bureau afin que ses membres puissent assister durant l'année aux réunions du Conseil de direction en exercice et s'initier donc aux questions et problèmes qui s'y traitent au jour le jour.

Le premier bureau qui prendra ses fonctions début 2019 sera exceptionnellement élu début 2018, par voie postale.

Article 13 - Les Commissions du bureau, les élus-délégués

Les Commissions du bureau sont au nombre de deux : la Commission des cartels et la commission Entre Champs (CEC). Chacune comprend un secrétaire choisi par le bureau, et une équipe qu'il compose.

La Commission des cartels impulse le travail des cartels, assure leur coordination et veille à la diffusion des travaux. Elle réalise le *Catalogue des cartels* et éventuellement un *Bulletin des cartels*. Son secrétaire est choisi par le bureau. Il compose son équipe de deux ou trois membres appartenant à d'autres pôles que le sien.

La commission Entre Champs est chargée d'assurer, en lien avec les élus des pôles, les contacts et le débat entre le Forum du Champ lacanien et le champ des autres discours. Le bureau désigne parmi les membres du Conseil d'orientation le ou la secrétaire de cette commission qui compose son équipe de deux ou trois personnes appartenant à d'autres pôles que le sien.

Le Forum comporte différents pôles. Ceux-ci désignent leurs élus-délégués, sur candidature, pour deux ans, non immédiatement reconductibles. Ces élus-délégués animent et/ou impulsent les activités de leur pôle et établissent chaque

mois, pour l'espace qu'ils animent, la liste des informations locales et internationales à communiquer et à débattre avec leurs membres. *Clause adjacente* : chaque pôle décide, si nécessaire en concertation avec le bureau, du nombre d'élus-délégués qu'il lui faut en fonction du nombre de ses membres, dans le respect de la règle internationale d'un délégué pour 10 membres d'un Forum.

Les délégués de l'IF-EPFCL, dont les fonctions sont définies dans la Charte et dans les « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan », sont élus au niveau national de l'EPFCL-France, pour deux ans, non immédiatement reconductibles, sur candidature locale. La modalité du vote prévoit que chaque pôle puisse avoir au moins un délégué. On ne peut être candidat à la fonction de délégué de l'IF-EPFCL si on est déjà membre des Assemblées internationales au titre des Collèges internationaux (CIG, CRIF).

Article 14 - Le Conseil d'orientation

C'est l'instance de réflexion politique de l'EPFCL-France avec le bureau du Conseil de direction, qui en est membre de droit.

Il est chargé d'orienter la marche de l'Association. Il établit, le cas échéant, les propositions de changements statutaires à soumettre au vote de l'assemblée générale.

Son champ est donc très large, et en partie fonction des conjonctures auxquelles il lui reviendra de répondre : les relations avec les pouvoirs publics, les actions à entreprendre quand des projets législatifs s'annoncent, les relations avec la presse et les médias, les questions de société, les liens avec les autres associations analytiques, avec les instances de l'IF et de l'École Internationale, et la politique générale d'admission des membres d'École.

La responsabilité de la revue de l'EPFCL-France lui reviendra, ainsi que le choix des thèmes des journées nationales et des séminaires d'École et du Champ lacanien.

Il se réunit cinq fois par an : septembre, novembre (à l'occasion des journées de l'École), janvier, mars (à l'occasion de la journée nationale des Collèges cliniques), mai ou juin, et plus si nécessaire, et trois fois au moins dans d'autres pôles que Paris.

Un secrétaire, élu en son sein, assure conjointement avec le président, la gestion des actions propres à ce CO.

En cas d'indisponibilité du président, le CO désigne en son sein un remplaçant pour la fin du mandat.

Les décisions sont prises à la majorité. En cas d'égalité le président a voix prépondérante.

Composition du Conseil d'orientation

Le CO comprend deux types de membres : 1) des membres de droit, élus par ailleurs, et 2) des membres élus pour le CO proprement dit. Les éligibles sont des membres ayant déjà assumé des fonctions nationales et/ou internationales.

Les membres de droit sont les membres élus du bureau du Conseil de direction en exercice, plus deux élus en France à l'international (le représentant pour le CRIF de la zone francophone et le secrétaire du CIG pour la France et les dispositifs d'École rattachés), pour assurer le contact de l'international avec

les membres du bureau, ainsi qu'un membre de la CAG, désignée par elle parmi ceux de ses membres qui ne sont pas membres du CD. Soit 7 membres de droit.

Les membres élus sur candidature parmi les membres de l'EPFCL-France sont au nombre de 9 : le président élu pour deux ans non reconductibles immédiatement, qui à la fin de son mandat reste pour deux ans simple membre du CO, et 8 membres élus, renouvelables par moitié tous les deux ans, et pour le premier renouvellement, par accord mutuel ou à défaut par tirage au sort. Sauf pour la première élection, il y aurait donc 5 collègues (le président et 4 autres membres), à élire tous les deux ans.

Cette permutation un peu pondérée vise à assurer une continuité d'un CO à l'autre.

Élection du Conseil d'orientation

Elle se fait sur candidature par vote de l'assemblée. On se présente à la présidence ou pour être membre élu du Conseil. Les candidats à la présidence qui ne sont pas élus sont automatiquement candidats à figurer parmi les 8 autres candidats au Conseil d'orientation. Pour la première élection le nombre minimum de candidats sera donc de 9 (dont les candidats à la présidence) ensuite de 5 (dont les candidats à la présidence).

Sont élus ceux qui ont obtenu le plus de voix ; en cas d'*ex æquo* le bureau du Conseil de direction procède à un tirage au sort.

Article 15 - Les dispositifs d'École pour la France

Conformément aux « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan » adoptés par l'IF en 2001 et révisés en juillet 2010, l'EPFCL-France a ses dispositifs locaux d'École.

Ils sont constitués par une Commission de l'accueil et de la garantie (CAG) qui assure pour la France les tâches propres à la garantie de l'École, définies à l'art. 12 des « Principes directeurs pour une École orientée par les enseignements de Sigmund Freud et Jacques Lacan » : l'admission des membres de l'École ; le fonctionnement local du secrétariat de la passe (accueil des demandes de passe, établissement de la liste de passeurs, tirage au sort des passeurs, etc.) ; l'établissement de la liste locale des propositions d'AME à soumettre à la Commission d'agrément internationale.

Cette commission est composée de 5 membres de l'EPFCL-France sortants des CIG antérieurs aux deux derniers. Ils sont choisis par le CIG entrant lors de sa prise de fonction.

La Commission de l'accueil et de la garantie choisit trois de ses membres qui la représentent dans le Conseil de direction, et qui font partie de fait de la Commission d'admission des membres du Forum, ainsi qu'un autre membre parmi ceux de ses membres qui ne sont pas membres du CD, qui devient membre de droit du CO.

Par ailleurs, les « Principes pour une École » prévoient que le travail épistémologique d'École est assuré en chaque lieu par « des dispositifs *ad hoc* ». Pour l'EPFCL-France, ce travail d'École se fait sous diverses formes (séminaires d'École, cartels du CIG, journées, témoignages des AE...) à l'initiative de diverses

instances, notamment du secrétariat du Collège international de la garantie et du Collège international d'animation et d'orientation de l'École ainsi que du Conseil d'orientation.

Article 16 - Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres présents ou représentés de l'Association. Elle se réunit chaque année sur convocation du bureau.

Quinze jours au moins avant la date fixée, le bureau convoque l'assemblée et établit l'ordre du jour.

Le directeur et le président, assistés des membres du bureau, président l'assemblée et exposent la situation morale de l'Association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan comptable à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour, et se prononce dans les élections prévues.

Article 17 - Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres de l'Association, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 16. Une telle assemblée ne peut délibérer que si le quorum du tiers des membres présents ou représentés est atteint.

Article 18 - Règlement intérieur

Un règlement intérieur est établi par le bureau. Ce règlement fixe divers points non prévus par les statuts. Il est applicable immédiatement, mais il est soumis à la ratification lors de l'assemblée générale annuelle.

Article 19 - Dissolution

En cas de dissolution, proposée par le Conseil d'orientation, et prononcée par les deux tiers au moins des membres présents ou représentés à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

**Formations cliniques
du Champ lacanien :
les Collèges
de clinique psychanalytique**

Présentation des Collèges de clinique psychanalytique

« Dans une visée conforme à l'expérience analytique, le maniement même du concept doit, selon le niveau d'où part la parole de l'enseignant, tenir compte des effets, sur l'auditeur, de la formulation. Nous sommes tous tant que nous sommes, y compris celui qui enseigne, dans un rapport à la réalité de l'inconscient, que notre intervention non seulement amène au jour, mais, jusqu'à un certain point, engendre. »

Jacques Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Seuil, p. 137

*À propos du désir comme effet de parole :
« Tout discours est en droit de se tenir pour être, de cet effet, irresponsable. Tout discours, sauf celui de l'enseignant quand il s'adresse à des psychanalystes. »*

Jacques Lacan, « Position de l'inconscient », *Écrits*, Seuil, p. 836

Les Collèges de clinique psychanalytique ont été créés à la rentrée 1998, à la suite de la crise qui a divisé l'AMP et spécialement de l'éclatement de la Section clinique de Paris Saint-Denis dont quinze des enseignants sont sortis. Ces Collèges entendent continuer à mettre en œuvre les principes sur lesquels Jacques Lacan l'avait fondée en 1976.

Les sept Collèges de clinique psychanalytique de France travaillent en connexion et partagent les mêmes options quant à la psychanalyse et à son enseignement. Le statut de chacun d'entre eux est celui de l'association loi 1901, à but non lucratif, dont les membres sont les enseignants, gérée par un bureau qui permute régulièrement. L'ensemble des Collèges organise chaque année une journée d'étude nationale et édite une revue. L'assemblée des enseignants de l'ensemble des Collèges, annuelle, décide du thème de l'année et se prononce sur les questions en suspens. Une brochure présente chaque année le programme de chacun des Collèges qui décline à sa guise le thème commun et peut éditer un bulletin des travaux de ses membres.

On sait qu'il n'y a pas de diplôme de psychanalyse, que l'expérience d'une analyse reste l'exigence première requise pour qui veut exercer la psychanalyse et que l'habilitation du psychanalyste est une pomme de discorde dans l'histoire des institutions analytiques. Lacan s'y est orienté seul, non sans principe, mais sans recours aux standards, sachant trop bien qu'ils ne sont que semblants, faute d'un Autre qui puisse garantir le désir du psychanalyste.

Il y a certes une clinique, des types de symptômes, mais ils sont d'avant la psychanalyse, disait Jacques Lacan. Aujourd'hui, une clinique essentiellement statistique prétend court-circuiter le sujet. Elle reste cependant sans utilité pour la clinique analytique. Celle-ci suppose le transfert et inclut donc le désir de l'analyste qui en est inéliminable, et toujours impliqué dans les faits que sa pratique porte au jour.

Ce n'est pas dire qu'il n'y a rien à savoir, car il n'y a pas non plus de psychanalyse sans les textes qui la fondent, qui délimitent son champ et qui permettent de construire la clinique qui lui est propre. La lecture, l'étude, le contact avec les patients, la construction de cas sont ici requis. C'est ce programme que les Collèges entendent réaliser, encore.

Les psychanalystes y sont aussi bien sur la sellette : « pressés de déclarer leurs raisons », disait Lacan, de dire ce qu'ils font du savoir que l'expérience dépose, et au-delà, sommés de s'affronter à la tâche de soutenir le transfert de travail sans lequel il n'y a pas de transmission de la psychanalyse.

Liste des Collèges de clinique psychanalytique

Collège de clinique psychanalytique du Centre-Est

Présidente : Lidia HUALDÉ

Collège de clinique psychanalytique Loire

Président : Jean-Pierre LEBLANC

Collège de clinique psychanalytique de Lyon

Président : Jean-Marie QUÉRÉ

Collège de clinique psychanalytique de l'Ouest

Président : François BOISDON

Collège de clinique psychanalytique de Paris

Présidente : Martine MENÈS

Collège de clinique psychanalytique du Sud-Est

Président : Christian SCHOCH

Collège de clinique psychanalytique du Sud-Ouest

Président : Jacques NOGARET

Site internet : cliniquepsychanalytique.fr

**L'Association des centres
d'accueil psychanalytique
du Champ lacanien - France
(l'ACAP-CL)
et ses centres d'accueil
psychanalytique (CAP)**

L'Association des centres d'accueil psychanalytique du Champ lacanien - France (l'ACAP-CL) et ses centres d'accueil psychanalytique (CAP)

L'ACAP-CL, Association des centres d'accueil psychanalytique du Champ lacanien, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a été créée le 10 décembre 2005, sous l'égide de l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien en France (EPFCL-France).

L'ACAP-CL a pour mission :

- la création, la gestion et la coordination au niveau national de centres d'accueil psychanalytique : les CAP ;
 - le recueil, l'analyse critique et la diffusion des résultats de l'expérience des différents CAP au niveau national ;
 - la promotion et la diffusion de ses missions auprès des organismes, institutions et professionnels des champs sanitaire et social intéressés par le projet et susceptibles de le faire connaître auprès des publics concernés.
-
- Les CAP proposent un accueil et un suivi par des consultants cliniciens.
 - Ils accueillent, selon la spécificité de chaque centre, toute demande en lien avec la souffrance psychique ou l'urgence subjective, que cette demande soit spontanée, impulsée par un professionnel, une structure ou un proche.
 - Ils offrent une écoute et un traitement orientés par la psychanalyse, afin d'analyser la demande, d'effectuer un repérage diagnostique, de dénouer des moments de crise et de mettre en place un suivi selon les besoins.

Les CAP sont animés par un ou des responsable(s) et une équipe de consultants cliniciens.

Les centres

CAPA Paris - Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes
 118 rue d'Assas 75006 Paris
 Tél. 01 40 51 78 63
 Responsable : Sylvana CLASTRES

CAPA Bagnolet
 Maison des associations de Bagnolet, 79 bis avenue Gallieni 93170 Bagnolet
 Tél. 01 40 51 78 63
 Responsable : Frédérique DECOIN-VARGAS

CAPAO - Centre d'accueil psychanalytique pour adultes d'Orly
 4 rue du Docteur Calmette 94310 Orly
 Tél. 01 48 84 11 68
 Responsable : Jean-Pierre DRAPIER

CAP Région Ouest - Centre d'accueil psychanalytique du Pôle Ouest
 Antenne de Rennes
 5 placis de l'Orléanais 35000 Rennes (métro J. F. Kennedy)
 Tél. 06 98 16 86 84
 Responsables : Alexandra BOISSÉ, Emmanuel CARAËS, Rossella TRITTO
 et Jean-Michel VALTAT

CAP Bordeaux Métropole
 Maison du projet urbain Joliot Curie - La Bastide, 2 rue du Professeur Calmette
 33100 Bordeaux
 1 impasse Bouscatier 33000 Bordeaux
 Tél. 06 16 26 77 14 / centreaccueilpsychanalytique33@gmail.com
 Responsables : Isabelle GENESTE, Hervé de SAINT-AFFRIQUE, Bruno GENESTE

CAP Rhône-Languedoc
 Espace Diderot, 663 rue Neper 30900 Nîmes
 Tél : 06 07 15 62 73
 Responsables : Dominique TOUCHON FINGERMANN,
 Françoise BRUN-GIRAUD, Lina PUIG et Élodie VALETTE

Bureau de l'ACAP-CL

Président : Patrick BARILLOT
 Secrétaire : Angélique WALTER
 Trésorière : Esther MORÈRE DIDEROT

ACAP-CL

118, rue d'Assas 75006 Paris
 Tél. 01 40 51 78 63 / secretariat-epfcl-france@epfcl.fr
 Site internet : acap-cl.epfcl.fr

